

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE



3 1761 01919015 6











**SAINT-SIMON**









SAINT SIMON

LES GRANDS ÉCRIVAINS FRANÇAIS

# SAINT-SIMON

PAR

GASTON BOISSIER

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET C<sup>ie</sup>

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

—  
1892

Droits de traduction et de reproduction réservés.



# SAINT-SIMON

---

Je ne sais si le duc de Saint-Simon aurait été très flatté de figurer parmi les Grands Écrivains de la France : il avait d'autres ambitions. Lorsqu'en 1702 on lui demanda de composer une notice sur Louis XIII, il y consentit, « mais à condition qu'on lui en épargnerait le ridicule dans le monde ». Sans doute il ne lui semblait pas que le métier d'auteur convînt à une personne de sa sorte. A la fin de ses *Mémoires*, il reconnaît de bonne grâce qu'il ne sait pas écrire ; on dirait presque qu'il s'en fait honneur : « Je ne fus jamais, dit-il, un sujet académique ». Il est sûr que c'est un écrivain d'une espèce particulière, qui ne s'est pas formé par l'étude et dans les écoles ; plus qu'aucun autre, il écrit de nature et par tempérament. C'est donc l'homme qui peut seul nous révéler l'écrivain ; et, pour connaître l'homme, il nous faut le suivre dans sa vie, à travers ces alternatives d'espérances et de mécomptes par lesquelles il a passé, dans ses longues années d'oisiveté et son

court passage aux affaires, et chercher ce qui a pu influer sur lui et le faire ce qu'il est.

Mais d'abord, pour être sûrs de le prendre à ses origines, remontons jusqu'à son père, dont il nous parle avec tant de complaisance. Son père lui a laissé, en même temps que son nom et son titre, toutes ses opinions et tous ses préjugés.

# PREMIÈRE PARTIE

## VIE DE SAINT-SIMON

---

### CHAPITRE I

#### LA JEUNESSE DE SAINT-SIMON

Il y avait en 1625, parmi les pages de Louis XIII, deux frères d'une bonne noblesse du Vermandois, que les guerres civiles avaient ruinée. Le plus jeune, Claude de Saint-Simon, avait eu l'heureuse chance d'attirer sur lui l'attention du Roi. Voici comment le fils raconte cet événement, qui fit la fortune de sa famille : « Le Roi était passionné pour la chasse. Mon père qui remarqua son impatience à relayer, imagina de lui tourner le cheval qu'il lui présentait la tête à la croupe de celui qu'il quittait. Par ce moyen, le Roi, qui était dispos, sautait de l'un sur l'autre sans mettre pied à terre et cela se faisait en un instant. Cela lui plut; il demanda toujours le même page à son relais, il s'en informa, et peu à peu il le prit en affection. Baradat, premier écuyer, s'étant

rendu insupportable au Roi par ses hauteurs et ses humeurs arrogantes avec lui, il le chassa et donna sa charge à mon père. » C'était largement payer un service assez mince; sans compter que Tallemant des Réaux rabaisse encore les mérites du jeune page. « Le Roi, dit-il, prit amitié pour Saint-Simon, à cause que ce garçon lui rapportait toujours des nouvelles certaines de la chasse, qu'il ne tourmentait pas trop ses chevaux, et que, quand il portait son cor, il ne bavait point dedans. »

Le pauvre Louis XIII avait besoin d'amitié. Comme il n'était pas heureux dans sa famille, et que les femmes lui faisaient peur, il s'attachait volontiers à quelqu'un des gentilshommes qui le servaient. Après Baradat, ce fut le tour de Saint-Simon. En peu de temps, le nouveau favori devint capitaine du Petit-Bourbon et des châteaux de Saint-Germain et de Versailles, grand loupvetier, premier gentilhomme de la chambre, conseiller du Roi en ses conseils d'État et privé, chevalier de l'ordre, gouverneur de Meulan et de Blaye, etc. Son fils pourtant le loue beaucoup de son désintéressement : « Jamais, dit-il, il ne demanda rien pour soi ». C'est ce qu'il est bien difficile d'admettre : comment croire qu'un homme qui a tant obtenu n'ait jamais rien demandé? Il est probable au contraire que ce cadet d'une maison pauvre, arrivé petit page à la cour, ne se piquait pas de vertus antiques. Comme il savait que les caprices du Roi ne duraient guère, qu'un favori, suivant une expression de Richelieu, « poussait en



une nuit comme un potiron », mais disparaissait de même, il profita de l'occasion le mieux qu'il put, et chercha à faire vite sa fortune. Après s'être fait donner tous les ans des charges importantes et des gratifications considérables, il obtint enfin en 1635 la plus haute dignité du royaume : il fut nommé duc et pair.

Cette fois la faveur était si grande que Claude de Saint-Simon éprouva le besoin de la justifier. Dans les lettres patentes qui lui conféraient la duché-pairie, il fit mettre un éloge pompeux de la noblesse de sa famille et affirmer « qu'elle descendait en ligne directe des comtes de Vermandois ». C'était la rattacher à Charlemagne, les comtes de Vermandois étant issus de Bernard, roi d'Italie, petit-fils du grand empereur. Une origine pareille la rendait digne du rang où le caprice d'un Roi l'avait un jour élevée ; le hasard futile auquel elle devait sa haute situation devenait une sorte d'accident intelligent et providentiel qui réparait une injustice du sort et remettait une grande maison à sa place. Claude de Saint-Simon, héritier des Vermandois, pouvait marcher la tête haute à côté des nobles pairs dont on l'avait fait le collègue. Son fils n'eut garde, comme on pense, de renoncer à des prétentions qui lui donnaient de si glorieux ancêtres. Il en parle, dans ses *Mémoires*, avec ce ton d'affirmation hautaine qui lui est familier quand il est question de lui. « Nous sortons du sang de Charlemagne, dit-il, au moins par une femme, sans contestation aucune. » M. de Boislesle

croit au contraire qu'il est très facile de le contester<sup>1</sup>. L'opinion qui fait descendre les Saint-Simon des comtes de Vermandois ne repose que sur une petite phrase écrite on ne sait par qui au revers de la première feuille d'un cartulaire de Philippe Auguste. C'était un fondement bien léger pour des prétentions si hautes. Ces quelques mots, qui allaient donner naissance à tant de disputes, ne s'appuient sur aucun autre témoignage, et ils sont contredits par des documents très sérieux. Ce qui prouve qu'ils ne parurent pas suffisants à ceux mêmes qui s'en servaient, c'est qu'ils prirent la peine de fabriquer des actes faux pour les soutenir. Quant à Saint-Simon, il ne paraît pas avoir jamais éprouvé la moindre inquiétude, le plus léger doute sur l'antiquité de sa maison : les preuves qu'on en donnait lui semblaient irréfutables. — Ah ! s'il s'était agi d'un autre ! avec quelle perspicacité méchante n'aurait-il pas saisi et montré du premier coup le néant de cette opinion ! que n'aurait-il pas dit de gens capables de s'attribuer une si grande origine sur des raisons si peu solides ! comme il aurait traité ces insolentes visées et « ces ancêtres de parure » dont s'affublaient des

1. C'est un devoir et un plaisir pour moi, au début de cette étude, de reconnaître tout ce que je dois à M. de Boislisle, qui est l'homme de France qui connaît le mieux Saint-Simon. Non seulement j'ai puisé à tout moment aux notes de la grande édition des *Mémoires* dont il a commencé la publication, mais j'ai eu sans cesse recours à lui pour des renseignements particuliers, sans jamais trouver son érudition en défaut et sans fatiguer sa complaisance.

vaniteux pour dissimuler la nouveauté de leur noblesse et s'attirer une considération qu'ils ne méritaient pas ! Mais il s'agissait de lui, de sa famille, et les choses changeaient aussitôt d'aspect à ses yeux. Dès lors cette illustre origine est devenue non seulement sa chimère, mais celle de tous les siens. — N'avons-nous pas vu presque de nos jours son petit neveu, le comte de Saint-Simon, qui fut le créateur d'une secte célèbre, grand révolutionnaire en toute sorte et destructeur acharné du passé, conserver pourtant les préjugés de sa race et en accepter les prétentions ? Il racontait que son grand aïeul, Charlemagne, lui était apparu, pendant qu'il était en prison au Luxembourg, sous la Terreur, et qu'il lui avait révélé sa mission en lui disant : « Depuis que le monde existe, aucune famille n'a eu l'honneur de produire un héros et un philosophe de première ligne : cet honneur était réservé à ma maison. Mon fils, tes succès comme philosophe égaleront ceux que j'ai obtenus comme militaire et comme politique. » Ce ton de confiance superbe, en parlant de soi et de ses aïeux, montre que le fondateur du saint-simonisme est bien du même sang que l'auteur des *Mémoires*.

Claude de Saint-Simon n'avait qu'une fille de sa première femme. Lorsqu'il fut devenu veuf, à soixante-quatre ans, il songea aussitôt à se remarier : à quoi lui aurait servi la duché-pairie si elle s'était éteinte avec lui ? En 1672, il épousa Charlotte de l'Aubespine, qui avait trente-cinq ans de moins que lui. Les chan-

sonniers s'égayèrent du mariage de ce « barbon » avec « une belle et agréable dame ». Il les laissa dire, et trois ans après, le 15 janvier 1675, le barbon avait un enfant qui fut l'auteur des *Mémoires*.

Louis de Saint-Simon était donc le fils d'un vieillard. Les contemporains nous disent qu'à sa petite taille et à sa mine chétive il en paraissait quelque chose. Quand il fut présenté à Louis XIV pour être mousquetaire, le Roi fut frappé de voir comme il avait l'air délicat. Lui-même a quelquefois plaisanté de ce qu'il y avait de peu avantageux dans sa personne et il se montre surpris que le duc d'Orléans, qui se prenait aux figures, n'ait pas été rebuté par la sienne. Dans les pamphlets du temps, où il est souvent attaqué, on l'appelle « le petit bondrillon » : nous dirions aujourd'hui le petit bout d'homme. Ce n'est pas ainsi qu'après l'avoir lu on se le figure. Nous nous représenterions volontiers ce dernier descendant d'une race de soldats, ce défenseur des privilèges de l'aristocratie, avec une haute taille et un grand air. Il nous est pénible de savoir que ce grand seigneur était malingre, « basset », et fait plutôt comme un robin.

Il nous raconte qu'il fut élevé avec soin et que sa mère, « qui avait beaucoup de vertu et infiniment d'esprit de suite et de sens, se donna des soins continuels à lui former le corps et l'esprit ». Ce n'était pas l'usage dans toutes les grandes maisons. Nous savons que le duc de Beauvillier fut abandonné jusqu'à sept ans à la merci du suisse de l'hôtel de

son père et élevé dans la loge. Saint-Simon eut pour gouverneur un gentilhomme fort cérémonieux, qu'il emmena plus tard à l'armée, et qui perdit sa perruque à Nerwinde. Ce gouverneur, le matin du 25 août 1683, entra dans la chambre de son élève, dont c'était la fête, et lui remit une instruction détaillée, peut-être un peu grave pour un enfant de huit ans et demi, mais tout à fait honnête, qu'un hasard nous a conservée. Parmi les leçons qu'il lui donnait, en voici une qui jette quelque jour sur le caractère du jeune homme à ce moment : « Vous êtes sujet à la colère, lui disait le gouverneur; excitez-vous à la modérer et à devenir élément. Souvenez-vous que, si vous venez à battre vos gens, vous vous ferez plus de tort que vous ne leur ferez de mal. » Je ne crois pas que Saint-Simon ait battu ses gens dans la suite, mais, malgré les exhortations du digne homme, il n'est jamais bien parvenu à modérer sa colère.

On lui fit apprendre ce qu'on enseignait alors à tout le monde; mais il s'accuse d'avoir eu peu de goût pour les lettres et les sciences. Il faut bien pourtant qu'il ait su convenablement le latin, puisqu'il ne l'oublia pas. Il nous raconte que trente ans plus tard, pendant son ambassade en Espagne, il fut obligé de répondre à un compliment qui lui était adressé par un chanoine, au nom du chapitre de Tolède : « Je déroutillai, dit-il, mon latin comme je pus, où il y eut sans doute beaucoup de cuisine et maint solécisme »; mais enfin il alla jusqu'au bout, et, comme il donna beaucoup d'éloges au chapitre,

les chanoines trouvèrent qu'il parlait fort bien. Cependant son inclination n'était pas de ce côté. L'histoire l'attira plus que tout le reste, surtout l'histoire de France, et il est convaincu que, s'il en eût fait une étude plus sérieuse, au lieu de perdre son temps aux lettres, « il aurait pu y devenir quelque chose ».

Du reste ses maîtres ont eu moins de prise sur lui que ses parents. Il nous dit que « son éducation très resserrée le sépara fort du commerce des gens de son âge, et que d'ailleurs il n'était pas tourné vers leur genre de vie ». Comme il était né sage et mûr, il n'a pas connu les entraînements du dehors, auxquels la jeunesse échappe rarement, et qui l'arrachent à l'influence de la famille; jamais il n'a respiré d'autre air que celui de la maison paternelle. Figurons-nous ce que devait être, vers 1680, l'hôtel de la rue des Saints-Pères où l'ancien favori de Louis XIII achevait de vieillir. Un inventaire du temps nous fait connaître cette grande salle de réception, meublée à l'antique de tapisseries de haute lisse, avec une cheminée « garnie de six tasses de porcelaine de Chine, entremêlées de gobelets de cristal, à monture de vermeil ». Plaçons dans cette demeure austère, à côté des maîtres de la maison et du jeune homme qui écoutait avidement toutes leurs paroles, quelques personnes âgées, en petit nombre, des survivants de l'ancienne cour. Claude de Saint-Simon avait fermé sa vie au moment où il cessait d'être quelque chose, c'est-à-dire à la mort du feu

Roi. Tous ses souvenirs se rapportaient à l'époque de Louis XIII; il avait conservé la plus vive reconnaissance de ses bontés. Tous les ans, le 14 mai, il assistait dévotement au service qui se célébrait pour lui à Saint-Denis, et il transmet cette pieuse habitude à son fils qui nous raconte, dans un passage de ses *Mémoires*, qu'il y est allé déjà cinquante-deux fois de suite (de 1693 à 1745, sans jamais y rencontrer personne. — Ce n'est guère l'usage qu'on se souvienne des princes, quand ils ne peuvent plus être utiles. — Après cette affection persistante pour Louis XIII, ce qui occupe surtout Claude de Saint-Simon et ceux qui l'entourent, c'est le souci de maintenir sa dignité. On est, chez lui, fort chatouilleux sur les questions de rang et d'étiquette. Un mot du gazetier Loret nous apprend que la première femme de Claude de Saint-Simon n'entendait pas raillerie quand il s'agissait de préséance, et qu'elle savait défendre ses droits. On lit, dans sa lettre du 21 janvier 1652 :

Mademoiselle de Bouillon  
Et Madame de Saint-Simon  
Pour le point d'honneur contestèrent,  
Et l'autre jour se picotèrent  
Sur cet important argument.

Ce n'étaient pas seulement les femmes qui « se picotaient » quand il s'agissait de savoir qui passerait devant l'autre; Claude de Saint-Simon était connu pour apporter tant de passion dans ces querelles qu'en 1660 les ducs et pairs lui confièrent la défense

de leurs privilèges, quoiqu'il fût un des derniers venus dans leurs rangs. A cette occasion, il composa un mémoire où il soutient que les ducs et pairs possèdent la première dignité du royaume, qu'ils ont l'honneur et l'avantage d'être les conseillers-nés et naturels de nos Rois, et qu'il serait injuste et dangereux de toucher à leurs prérogatives : « Il n'y a rien, dit-il, de si estimable que l'ordre et la règle dans la cour et dans les États : la subordination y est entièrement nécessaire; mais tout est tombé en une telle confusion en France qu'on n'y connaît plus rien. Il est néanmoins important et très nécessaire de rétablir les dignités, les rangs et le bon ordre en tout : cette grande confusion menace de quelque chose de sinistre. »

Voilà comment on devait parler devant cet enfant qui n'avait pas eu d'enfance et qui ne perdait rien de ce qu'il entendait dire. C'est ainsi que de bonne heure ces questions d'étiquette prirent pour lui l'importance qu'elles n'ont jamais perdue. Il nous dit que, dès ses premières années, il aimait à interroger « de vieux ducs et duchesses, les plus de la cour en leur temps et les mieux informés », qu'il leur faisait raconter le détail des anciennes cérémonies, pour bien savoir à quel rang chacun y était placé et les honneurs qu'on devait lui rendre. — Il faut avouer que c'était une curiosité singulière chez un garçon de cet âge. — En même temps, il observait lui-même, quand il en avait l'occasion; et, pour être sûr de ne rien oublier, il écrivait ses observations.



Nous possédons le récit qu'il a fait à quinze ans des funérailles de la Dauphine. C'est son premier ouvrage, et il n'est pas sans intérêt de connaître comment un si grand écrivain a commencé; mais ce qui est peut-être plus curieux encore, c'est de voir ce qui préoccupait alors ce jeune homme. L'écrit ressemble tout à fait à l'extrait du registre d'un maître des cérémonies. L'auteur y note avec soin la place assignée à chaque personnage, le rang dans lequel il marche et les fonctions qu'il remplit. Il compte sans se fatiguer le nombre exact des révérences — et Dieu sait si elles sont prodiguées dans ces circonstances solennelles! — et il nous apprend même à cette occasion comment on les fait : « Révérence de cérémonie est croiser les deux pieds et les deux jambes, puis, sans baisser le corps ni la tête, plier les genoux, comme font ordinairement les femmes ». Rien ne lui échappe. Il remarque que la mante des princesses du sang est d'un crêpe plus épais que celle des autres dames, que la queue de M. le duc de Bourgogne avait cinq pieds, celle de Monsieur quatre pieds et demi, et celle du duc de Chartres quatre pieds seulement : c'est le plus minutieux des procès-verbaux. Cependant à un endroit l'observateur se déride et la malice perce tout d'un coup. Il s'agit d'un cierge de cire blanche, rempli de quantité de demi-louis d'or, que Madame remit à l'évêque de Meaux qui officiait, après avoir baisé son anneau épiscopal, et que celui-ci passa derrière lui à l'un de ses aumôniers. « Là-dessus, nous dit l'auteur, il s'éleva une dispute entre

les aumôniers et les moines, les uns et les autres voulant avoir l'argent attaché au cierge et recevoir ledit cierge des mains de l'évêque de Meaux; et la querelle s'échauffa tellement que ces gens pensèrent se battre et rompirent le cierge en deux ou trois endroits pour avoir l'argent y attaché : tellement que dans le débat la mitre de l'évêque de Glandèves tourna dessus sa tête et fût tombée, si ce prélat n'y eût porté les mains. » On voit qu'il a toujours aimé à noter les petits côtés des choses : c'est un des caractères de ses récits, et nous le verrons dans la suite ne jamais négliger les incidents futiles qui égaient les scènes les plus tristes ou déconcertent la gravité des cérémonies les plus imposantes.

Ainsi Saint-Simon à quinze ans était à peu près déjà ce qu'il fut jusqu'à la fin. De personne plus que de lui il n'est juste de dire que l'homme s'est formé dans l'enfant. Ses opinions, ses préjugés, ses haines, ses préférences, il les tient de son père; cette passion pour son rang et les privilèges de sa naissance, il l'a prise chez lui, dès ses premières années; elle s'est toujours confondue avec ses plus anciennes et plus chères impressions, avec le souvenir des gens qu'il a le plus aimés, le plus respectés, et c'est précisément ce qui explique qu'il l'ait gardée toute sa vie.

## CHAPITRE II

### SAINT-SIMON A L'ARMÉE

« En 1691, dit Saint-Simon, j'étais en philosophie et commençais à monter à cheval à l'académie des sieurs de Mesmont et Rochefort; et je commençais aussi à m'ennuyer beaucoup des maîtres et de l'étude, et à désirer fort d'entrer dans le service. » La France était alors engagée dans une guerre qui durait depuis plusieurs années et où elle avait presque toute l'Europe sur les bras. Quelques signes faisaient paraître aux yeux perspicaces qu'elle commençait à en être fatiguée et que ses ressources s'épuisaient; cependant elle soutenait la lutte avec gloire. Comme il lui restait Luxembourg, elle s'apercevait à peine qu'elle eût perdu ses meilleurs généraux. Louvois venait de mourir, mais le Roi avait affirmé que « ses affaires n'en iraient pas plus mal »; et l'on croyait encore le Roi sur parole. Louis XIV conservait l'habitude de commander ses armées en personne, quand il y avait quelque grande entreprise à faire. Il quit-

taut Versailles au printemps, comme pour une partie de plaisir, et, s'il n'emmenait plus les dames dans ses carrosses, il se faisait accompagner d'une partie de sa cour. Cette année même il était allé jusqu'en Flandre pour assiéger et prendre Mons, en chassant pendant la journée sur la route et jouant le soir au lansquenet avec les seigneurs de sa suite. Ces bruits de combats et de fêtes, qui arrivaient à la jeune noblesse, la rendaient impatiente de servir. Elle n'avait d'ailleurs d'autre métier que celui des armes. On s'y préparait de bonne heure et l'on voulait débiter plus tôt, pour être sûr de marcher plus vite. Saint-Simon étant fils unique et d'une santé fort incertaine, sa mère hésitait beaucoup à le laisser partir; mais il parvint à mettre son père dans ses intérêts, et le 28 octobre 1691 il fut présenté au Roi et enrôlé dans la première compagnie des mousquetaires.

Le voilà donc devenu soldat. Il va l'être sans grand éclat jusqu'après la paix de Ryswick; mais avant de raconter ce qu'il fit à l'armée et comment il la quitta, je crois utile de parler de deux événements qui se passèrent dans l'intervalle, et dont l'un surtout devait avoir une grande influence sur toute sa vie.

En 1692 il perdit son père. Le vieux duc lui laissait une grande fortune, mais fort embarrassée. Il avait gardé de son ancienne faveur un certain nombre de titres honorifiques et quelques gouvernements de villes, qui étaient fort enviés, entre autres ceux de Blaye et de Senlis. Le Roi les donna immédiatement

et sans hésiter au fils du défunt, quoique les compétiteurs fussent nombreux, et que notamment Blaye fût demandé par le comte d'Aubigné, le propre frère de Mme de Maintenon. Saint-Simon se loue beaucoup de la manière aimable dont le Roi le traita en cette occasion : « il savait assaisonner ses grâces ». Après l'avoir longuement entretenu de son père, il daigna lui dire qu' « il aurait soin de lui ».

Quand Saint-Simon fut maître de sa fortune et en possession de son titre, sa mère aussitôt songea à le marier. « Quoique fort jeune, dit-il, je n'y avais pas de répugnance; mais je voulais me marier à mon gré. » Entendons bien ce qu'il veut dire : on pourrait s'y tromper. Il ne s'agit pas ici des agréments de la personne ou des charmes de l'esprit, dont il paraît s'être fort peu préoccupé. Pour être à son gré, une jeune fille devait réunir certaines conditions qu'il nous fait connaître. D'abord il avait besoin qu'elle fût riche « pour nettoyer son bien, qui était fort en désordre ». Ce n'est pas qu'il ait eu un seul moment la pensée de faire comme tant d'autres qui se résignaient « à mettre un peu de fumier sur leurs terres » en épousant la fille de quelque traitant. « Les millions, disait-il, ne pouvaient me tenter d'une mésalliance, ni la mode, ni mes besoins me résoudre à m'y ployer. » Il était décidé à n'épouser qu'une jeune fille de grande maison. Mais en même temps qu'il la voulait noble et riche, il souhaitait avant tout qu'elle appartînt à une famille puissante, bien posée à la cour, et dont l'appui pût

l'aider à prendre la haute situation à laquelle il lui semblait que l'appelait sa naissance. Voilà pourquoi il songea d'abord à l'une des filles du duc de Beauvillier. Le choix était heureux : le duc de Beauvillier était à la fois un très grand seigneur et un ministre d'État fort important, l'un des seuls que le Roi eût consenti à prendre en dehors « de la parfaite roture ». De plus il possédait toute la confiance du duc de Bourgogne dont il avait dirigé l'éducation, en sorte que son pouvoir, solidement établi dans le présent par l'amitié de Louis XIV, devait grandir encore quand son élève serait devenu à son tour Roi de France. Beauvillier avait huit filles : « l'aînée entre quatorze et quinze ans, la seconde très contrefaite et nullement mariable, la troisième entre douze et treize ans ; toutes les autres, des enfants, qu'il avait à Montargis, aux Bénédictines ». Saint-Simon demanda l'aînée ; mais, comme elle voulait absolument être religieuse, il se rabattit sur la troisième. Il faut voir, dans les *Mémoires*, la lutte qu'il livra contre les scrupules respectables de M. de Beauvillier, les arguments subtils auxquels il eut recours, l'insistance ou plutôt l'acharnement qu'il mit à le décider. Si l'on croyait que cet empressement devait venir de quelque passion violente pour la jeune fille, on se tromperait beaucoup : il ne l'avait jamais vue, et ne semble pas s'être informé d'elle. « C'est vous, disait-il au père, qui m'avez charmé ; c'est vous que je veux épouser, avec Mme de Beauvillier. » L'affaire échoua malgré la bonne

volonté des parents : la jeune fille, pas plus que sa sœur, n'avait la vocation du mariage ; il fut impossible de la faire sortir de ce couvent de Montargis où elle vivait depuis sa première enfance. Mais ces tentatives gagnèrent à Saint-Simon l'amitié du duc de Beauvillier, qui le traita comme son fils, et plus tard le rapprocha du duc de Bourgogne.

Il lui fallut donc se tourner d'un autre côté. La princesse des Ursins, qui joua depuis un si grand rôle dans le monde, voulait lui faire épouser Mlle de Royan, une la Tremoille. « C'eût été, dit Saint-Simon, un grand et noble mariage ; mais j'étais seul, et je voulais un beau-père et une famille. » C'est ce qui lui fit choisir, deux ans après (1695), la fille aînée du duc de Lorges, neveu de Turenne, maréchal de France, et capitaine d'une des compagnies des gardes du corps. Tout était à souhait dans cette alliance, sauf un point, qui le chagrina plus qu'il ne veut bien le dire. Le maréchal de Lorges, un « de ces pauvres diables de qualité » que le mauvais état de leurs affaires réduisaient à des mésalliances utiles, avait épousé la fille d'un riche traitant dont les débuts étaient fort obscurs. Saint-Simon, le vaniteux Saint-Simon, devenait donc le gendre d'une femme que Bussy appelait « la fille d'un laquais », et dont les chansons disaient qu'elle allait visiter ses parents aux halles. Malgré les éloges dont il comble sa belle-mère, on sent bien que cette origine lui était pénible, et il ne se surveille pas assez pour ne pas laisser échapper quelques termes fâcheux sur sa

nouvelle famille. Le mariage était fait par une tante de la maréchale, amie des deux maisons, qui s'était entremise avec beaucoup de zèle. Saint-Simon lui en était fort reconnaissant, ce qui ne l'empêche pas de dire à son propos qu' « elle était plus du monde que *ces sortes de femmes-là* n'ont accoutumé d'être ». Voilà une parente bien payée de son obligeance !

Mlle de Lorges paraît avoir été jolie ; e'est au moins le *Mercur*e qui le dit en racontant au public son mariage. Sans doute il faut se méfier de ces compliments officiels qui étaient fournis d'ordinaire au journal par les amis de la famille. Ici pourtant ils sont si abondants et si précis qu'il me paraît difficile de croire qu'ils soient entièrement faux ; vraisemblablement, si la figure n'eût mérité aucun éloge, on s'en serait tiré en louant le cœur et l'esprit. Voici la description que fait le *Mercur*e de la mariée : « J'oubliais de vous dire qu'elle est blonde et d'une taille des plus belles, qu'elle a le teint d'une finesse extraordinaire et d'une blancheur à éblouir, les yeux doux, assez grands et bien fendus, le nez un peu long et qui relève sa physionomie, une bouche gracieuse, les joues pleines, le visage ovale et une gorge qui ne peut être ni mieux taillée ni plus belle. Tout cela ensemble forme un air modeste et de grandeur, qui inspire le respect. » C'est bien ainsi qu'en parle Saint-Simon lui-même, en l'opposant à sa sœur cadette, Mlle de Quintin, qui était une brune piquante, et qu'on voulait d'abord lui faire épouser. Il nous dit que l'aînée lui plut davantage



et « qu'elle avait je ne sais quoi de majestueux et un air noble et modeste ». Ce mariage fut très heureux. Saint-Simon, qui n'est pas tendre de sa nature, trouve toujours des termes affectueux quand il est question de sa femme. Il avait en elle la plus complète confiance et n'a jamais rien fait sans la consulter. Nous savons par le duc de Luynes que, lorsqu'il la perdit, en 1743, il donna les marques de la plus vive douleur. Onze ans après, en 1754, quand il fit son testament, il tint à y rappeler longuement les vertus de sa femme « et l'union intime, parfaite, sans lacune, et si pleinement réciproque, qui avait fait de lui, tant qu'elle a vécu, l'homme le plus heureux ». Il y demandait enfin que son corps fût inhumé « auprès de celui de sa chère épouse, et qu'il fût fait et mis anneaux, crochets et liens de fer pour attacher les deux cercueils si étroitement ensemble et si bien rivés qu'il fût impossible de les séparer l'un de l'autre sans les briser tous les deux ». Ce dernier vœu au moins fut accompli; le duc et la duchesse de Saint-Simon n'ont pas plus été séparés après leur mort qu'ils ne le furent pendant leur vie. En 1794, les deux cercueils, toujours unis par leurs crampons de fer, furent brisés par la populace, et les deux corps, après mille outrages, précipités ensemble dans la fosse commune.

Pendant ces diverses tentatives qu'il faisait pour se marier, Saint-Simon continuait à servir dans l'armée du Roi. Il fut un an mousquetaire, c'est-à-dire simple soldat. L'année d'après, le Roi lui donna

une compagnie ; à la fin de 1693, c'est-à-dire quand il allait avoir ses dix-neuf ans, il acheta un régiment de cavalerie, et devint mestre de camp, ou, comme nous disons aujourd'hui, colonel. Devenir colonel en trois ans, nous trouvons que c'est marcher vite et que Saint-Simon aurait dû en être très satisfait. Il n'en fut rien. C'est précisément à propos du service militaire et de la manière dont les grands seigneurs y étaient traités qu'il eut l'occasion de connaître pour la première fois et par son expérience personnelle combien le régime nouveau était loin du passé, ce qu'avait gagné l'autorité royale, ce qu'avait perdu la noblesse, et d'en exprimer sa mauvaise humeur.

Il faut bien avouer qu'à son point de vue il n'avait pas tort. Jusqu'à Louis XIV l'armée avait été féodale dans son principe. La noblesse devait au Roi le service militaire et ne lui devait guère que cela. En échange de son sang qu'elle verse pour lui, elle est exempte d'impôts. Du reste elle s'acquitte de son devoir avec un admirable courage. Les *Mémoires* de Saint-Simon nous montrent qu'il n'y a pas une seule des grandes familles de la France qui n'ait laissé de son temps plusieurs des siens sur les champs de bataille de l'Allemagne ou de l'Italie. On lit dans le journal de Dangeau : « Le Roi a donné à l'abbé Sanguinet, qui a eu treize frères tués dans le service, une petite abbaye ». Mais ces gentilshommes, qui payaient si courageusement leur dette, ne servaient plus dans les mêmes conditions qu'autrefois. Du temps où un grand seigneur rassemblait ses vassaux

à l'appel du Roi et les lui amenait, on comprend bien qu'il en fût le maître. En réalité ces hommes qu'il a réunis et qu'il paie ne connaissent que lui. Il les conduit comme il l'entend, il les habille à sa volonté, il choisit ceux qui doivent les commander sous ses ordres. Mais tout change avec Louis XIV; la grande guerre, la guerre moderne commence. Des armées de plus de cent mille hommes ont besoin avant tout de cohésion et d'unité; elles ne marchent qu'avec une organisation sévère et un commandement rigoureux. Cette organisation, c'est Louvois qui l'a créée. Il n'osa pas aller jusqu'au bout de ses réformes et laissa subsister la vénalité des offices militaires : on acheta toujours des régiments et des compagnies, en sorte que la compagnie et le régiment restèrent jusqu'à un certain point la propriété de ceux qui les avaient payés; mais autant qu'il le put, il restreignit les droits du propriétaire. D'abord personne ne devint officier sans avoir été soldat; ensuite on ne put acheter un régiment qu'avec l'agrément du Roi, qui ne le donnait pas toujours. Enfin, ce régiment, après qu'on l'avait acquis, on n'en était pas tout à fait le maître. Les colonels ne choisissent plus leurs officiers comme ils veulent, et n'administrent pas à leur gré. Ils sont surveillés de près par des inspecteurs, en général des soldats de fortune, gens durs et vétilleux, qui ne laissent passer aucune irrégularité et signalent tout au ministre, de manière que le Roi a désormais la main partout. — C'était une révolution dans l'art de la guerre.

Cette révolution, quoi que dise Saint-Simon, s'était faite avec certains ménagements. Quand il s'agissait de très grands personnages, les rigueurs de la discipline étaient fort adoucies. Tandis qu'on envoie la petite noblesse s'instruire dans les compagnies de cadets, à Metz, à Tournai, à Valenciennes, à Besançon, etc., pour le fils d'un personnage important on se contente d'un an d'apprentissage dans la maison du Roi. Saint-Simon commença, nous l'avons dit, par servir dans les mousquetaires et monter la garde à la porte des salons de Versailles : il faut avouer que ce n'était pas un service fort pénible et qui dut mécontenter un grand seigneur; et quand de Versailles il accompagna le Roi à l'armée, on lui permit de se faire suivre de deux gentilshommes et d'un équipage de 35 chevaux ou mulets : c'était un train de duc et pair beaucoup plus que de simple soldat.

Il n'en est pas moins très sévère pour le régime institué par Louvois. Comme les meilleures choses ont leurs mauvais côtés, il en a fort habilement relevé les désavantages. Il montre que cette grande centralisation administrative et militaire est tentée de se perdre par l'excès des règlements minutieux, qu'elle abonde « en vêtillies et pointillies inutiles », qu'elle favorise les génies médiocres et réguliers, tandis qu'elle risque d'impatienter et de rebuter les gens de talent. « L'ordre du tableau », c'est-à-dire l'avancement à l'ancienneté, qui est aussi une invention de Louvois, met surtout Saint-Simon en fureur. S'il s'était contenté de reprocher à ce système, quand il

est appliqué dans sa rigueur, de n'être pas favorable à l'esprit d'initiative, de nuire à l'émulation, de nourrir l'inaction et la routine, s'il avait dit seulement qu'avec l'ordre du tableau on ne peut plus compter d'avoir de grands capitaines, qui gagnent des batailles à vingt ans, comme Condé, et qu'il convient, à côté des récompenses qu'on accorde à l'ancienneté des services, de faire une place pour les mérites exceptionnels, il serait possible de lui donner raison. Mais ce qui l'irrite contre les réformes de Louvois, c'est qu'elles forcent les grands seigneurs, c'est-à-dire « des gens nés pour commander aux autres », à porter le mousquet comme de simples soldats, à suivre le chemin par lequel passe tout le monde, ou, comme il dit, « à n'être plus qu'un vil peuple en toute égalité ». Ici il nous est impossible de le suivre, et nous sommes tentés au contraire de tourner ses critiques en éloges. Nous ne pouvons pas en vouloir à Louvois, comme Saint-Simon, d'avoir rendu le service *populaire* : en créant l'armée du Roi, il préparait l'armée de la nation.

Avec ses répugnances contre les règlements nouveaux et son regret du passé, Saint-Simon ne pouvait pas être un de ces soldats obéissants et disciplinés comme les voulait Louis XIV. Il n'était guère possible que ce mécontent, ce frondeur eût l'entraînement et l'élan qui sont nécessaires à un officier pour le tirer de pair et faire sa fortune. Aux sièges de Namur et de Charleroi, à la bataille de Nerwinde, il se conduisit comme les autres, mais pas mieux

qu'eux. Nulle part il ne trouva l'occasion de se faire remarquer. Après la paix de Ryswick, son régiment fut réformé, et il en éprouva un très vif dépit. En 1712, comme une nouvelle guerre se préparait, le Roi fit une promotion nombreuse de brigadiers, dans laquelle il ne fut pas compris. Ce qui augmenta sa mauvaise humeur, c'est qu'il s'y trouvait quatre mestres de camp moins anciens que lui. Il fut outré de ce qu'il regardait comme une injustice, et, sous prétexte de sa mauvaise santé, il prit le parti de ne plus servir. Le Roi, auquel il annonça sa résolution par une lettre respectueuse, mais ferme, en fut très mécontent. « Eh bien ! monsieur, dit-il à Chamillart, voilà encore un homme qui nous quitte ! » et il lui en garda longtemps rancune.

## CHAPITRE III

### SAINT-SIMON A LA COUR

En quittant le service, Saint-Simon ne prenait pas congé de la cour. Au contraire, il disait au Roi, dans sa lettre, que « la résolution qu'il avait prise bien malgré lui aurait au moins l'avantage de le rendre plus assidu auprès de sa personne et de lui procurer l'honneur de le voir d'une façon plus continue ». Il a tenu parole, et l'on peut dire que jusqu'à la mort du Roi il ne s'est éloigné de Versailles que par accident et pour quelques jours. Il nous faut l'y suivre pour achever de le bien connaître, voir ce qu'il y faisait et comment il y a vécu.

Versailles a été pendant un siècle — du 6 mai 1682 au 6 octobre 1789 — le siège de la monarchie française ; mais ce n'était pas un palais comme un autre. Louis XIV lui donna, en le rebâtissant, un caractère tout particulier : il n'en fit pas seulement la résidence du Roi, comme avait été Saint-Germain, mais la demeure de la royauté. Dans ces deux immenses ailes

dont il flanqua le petit château de cartes de son père, il voulut réunir tout ce qui avait quelque part à son autorité ou quelque place dans sa faveur. Cette concentration devait avoir des conséquences fâcheuses. Je ne veux pas seulement parler des ambitions, des rivalités qui, étant ainsi rapprochées, devenaient plus vives, des intrigues perpétuelles et acharnées sur ce théâtre étroit; ce qui est plus grave, c'est que Versailles, avec sa population pressée, formait un monde qui se suffisait à lui-même, qu'on y respirait une atmosphère à part, que l'air du dehors ne venait pas rafraîchir, et qu'ainsi la royauté et la nation risquaient de s'isoler l'une de l'autre et pouvaient finir par ne plus se reconnaître. — Ce fut une des grandes causes de la Révolution française.

Quelque vaste que fût le château, tout le monde n'y pouvait pas demeurer; on était quelquefois forcé d'habiter dans les environs. Saint-Simon, qui ne voulait pas perdre la cour de vue, possédait à Versailles un petit hôtel qui existe toujours, dans l'avenue de Saint-Cloud. Il aurait bien voulu être encore plus rapproché du Roi et obtenir un logement dans le château même : c'était le vœu de tout le monde; mais il ne fut réalisé pour lui qu'assez tard. En attendant, il vivait d'emprunt, tantôt campé dans un cabinet de M. de Pontchartrain, tantôt habitant chez le jeune duc de Lorges, son beau-frère. Il ne fut définitivement logé qu'en 1710, quand Mme de Saint-Simon devint dame d'honneur de la duchesse de Berry. Son appartement était au premier étage, de



plain-pied avec la chapelle, vers le milieu de l'aile du Nord, qu'on appelait l'aile neuve. Il se composait de deux chambres et de deux cabinets qu'on avait coupés par le milieu dans la hauteur, et qui formaient de petites pièces obscures et mansardées, où ne pénétraient ni l'air ni le jour. C'est dans l'une de ces pièces, qu'il appelait *son trou d'entresol*, qu'il se retirait pour travailler. Voilà pourtant où consentaient à vivre les plus grands personnages, qui possédaient ailleurs de riches hôtels, des châteaux magnifiques, avec toutes les commodités et toutes les élégances de la vie ! Pour être près du Roi, à la source des distinctions et de la fortune, ils renonçaient aux plaisirs du chez-soi, à l'intimité de la famille, ils compromettaient leur bonheur, ils risquaient même leur santé, car cette immense maison où, depuis le rez-de-chaussée jusqu'aux combles, se pressaient cinq mille habitants, était fort malsaine. Les maladies de venin, comme on disait alors, quand elles s'y mettaient, n'épargnaient ni petits ni grands. Il circulait alors des bruits sinistres : on parlait de poison, on racontait les circonstances du crime, on nommait tout bas les coupables. C'étaient de vaines hypothèses : ne suffisait-il pas, pour expliquer ces accidents tragiques, de l'entassement de tant de personnes dans cette demeure superbe et enpestée ?

Comment les habitants du château passaient-ils leur existence ? Saint-Simon est un de ceux qui nous le font le mieux connaître. Il a dépeint un peu partout, dans ses *Mémoires*, ce qu'il appelle d'un mot

fort heureux la *mécanique* de la cour. C'est bien, en effet, une *mécanique*, une sorte d'horloge montée toujours de la même façon, et qui marque pour chaque moment de la journée l'occupation à laquelle on doit se livrer ou le plaisir qu'il faut prendre. Tout est réglé et fixe. Le Roi se lève et se couche tous les jours avec le même cérémonial; il a ses heures pour recevoir sa famille, tenir ses conseils, travailler avec ses ministres. Quoi qu'il ait à faire, il assiste à la messe tous les matins : il n'a manqué de l'entendre qu'une fois dans sa vie, pendant une de ses campagnes. Il dîne à deux heures; puis, quelque temps qu'il fasse, il se promène dans ses jardins, il va voir planter ou bâtir et cause avec les ouvriers : c'est une de ses grandes distractions, aussi ne cesse-t-il de bâtir et de planter. Plusieurs fois par semaine, il chasse à tir ou à courre. Il se contente ordinairement de courir le cerf; mais son fils, qui aime les exercices violents, chasse le loup. — Qui le croirait? il y a deux siècles à peine, on prenait encore des loups dans la forêt de Meudon et même dans le bois de Boulogne. — Quand la nuit tombe, on rentre. Alors commence ce qu'on appelle « les grands appartements ». Dans la saison d'hiver, trois fois par semaine, depuis le salon de la Guerre jusqu'à la chapelle, tout est ouvert et éclairé; partout on se presse; les courtisans se livrent à toute sorte de divertissements : on regarde danser, on écoute les symphonies, surtout on joue. Le jeu, la grande distraction des désœuvrés, fleurit plus que tout le reste

à la cour de Louis XIV ! Il y a des joueurs habiles, comme Langlée et Dangeau, qui s'enrichissent : c'est le petit nombre. Quelques-uns, même parmi les plus grands seigneurs, comme d'Antin, sont soupçonnés de n'être pas honnêtes, et « d'aider la fortune ». D'ordinaire on perd plus qu'on ne possède, et l'on se ruine. A dix heures, le Roi soupe à son grand couvert, et les courtisans le regardent souper. Quelquefois, dans les circonstances extraordinaires, la fête se prolonge. La grande galerie s'éclaire de deux mille bougies et l'on danse jusqu'au jour. Ajoutons à ces divertissements de Versailles un séjour régulier tous les ans à Compiègne et à Fontainebleau, et de temps en temps des voyages de quelques jours à Marly, et nous aurons le tableau complet de la vie qu'on mène à la cour depuis le 1<sup>er</sup> janvier jusqu'au 31 décembre.

Cette vie a été celle de Saint-Simon jusqu'à la mort de Louis XIV ; pendant vingt-quatre ans il a fait exactement ce que faisaient tous les autres. Le matin, il assistait au lever du Roi, il le suivait à la chapelle, il le regardait prendre ses repas, il l'accompagnait dans ses promenades. Quand c'était le jour d'aller à Marly, il s'approchait de lui, comme tout le monde, en disant : « Sire, Marly » ; fort heureux si le Roi le mettait sur la liste des favorisés qu'il y emmenait avec lui. Le soir, il se trouvait à son coucher, et se regardait comme très honoré de tenir son bougeoir, pendant qu'il lisait ses prières. Il était de toutes les fêtes, et même, à ce qu'il

semble, il y trouva d'abord du plaisir. Il a pris soin de noter, dans ses *Mémoires*, comme un événement d'importance, qu'en 1692 il dansa pour la première fois chez le Roi « et qu'il y menait Mlle de Sourches, la fille du grand prévôt, qui dansait fort bien ». En 1700, l'hiver fut très brillant; « il n'y avait soir qu'il n'y eût bal », et Saint-Simon n'en manqua pas un. « Mme de Saint-Simon et moi, dit-il, fûmes les dernières trois semaines sans voir le jour. Je fus ravi de voir arriver les Cendres et j'en demeurai un jour ou deux étourdi. » Cependant on se lasse de tout, et du plaisir plus vite que du reste. En 1708, Saint-Simon avait trente-trois ans; il crut pouvoir prendre sa retraite des bals de la cour et n'y plus paraître que comme spectateur. Le Roi n'en fut pas content; il voulait qu'on s'amusât. Quand il donnait une fête, personne n'avait le droit de s'en dispenser. Un jour que Mme de Saint-Simon avait perdu l'une de ses meilleures amies, elle aurait bien désiré ne pas assister à un bal de la cour; mais, de peur de tâcher le maître, elle n'osa pas rester chez elle. « Cinq ou six heures après en avoir appris la nouvelle, avec les yeux gros et rouges, il fallut aller danser. » On ne devait pas pleurer à Versailles, et le Roi en donnait l'exemple; rien n'interrompait pour lui le cours des divertissements. Dangeau rapporte que lorsqu'il apprit la mort de M. le Prince (le grand Condé), il s'en montra très affligé; puis il ajoute : « Le soir, il y eut comédie ». Il faut rendre cette justice à Saint-Simon que cette insensibilité royale,

que d'autres appellent grandeur d'âme, l'indignait. Quand il nous raconte que le roi d'Espagne, le jour des obsèques de sa femme, avec laquelle il avait très bien vécu, se laissa persuader d'aller chasser, et que s'étant trouvé à portée du convoi, il le regarda passer et continua sa chasse, il ne peut s'empêcher de s'écrier : « Ces princes sont-ils faits comme les autres humains ? »

Quand on connaît Saint-Simon, on n'est pas surpris que cette vie à la fois si pleine et si vide ne l'ait pas toujours contenté. Il se sentait fait pour autre chose que pour tenir la nappe du Roi quand il communiait, ou porter son bougeoir à son coucher. Ce « tissu de petites choses arrangées », comme il l'appelle, dont se composait la vie d'un courtisan, et qui suffisait à tant d'autres, lui parut à la fin intolérable. Il devait être un jour tenté de faire quelque effort pour sortir de son oisiveté et toucher à des affaires plus sérieuses ; et il n'était pas possible non plus que le Roi, qui avait l'œil sur tout, ne finît pas par s'en apercevoir.

Comment naquit, entre le Roi et Saint-Simon, cette inimitié réciproque dont la trace se retrouve à chaque instant dans les *Mémoires* ? Il est aisé de s'en rendre compte. Chez Saint-Simon, ce sentiment remontait haut, et jusqu'à sa première jeunesse. Son père, qui n'avait aucune raison de se plaindre de son sort, était pourtant un mécontent. L'ancien favori de Louis XIII se sentait dépaysé au milieu d'une cour nouvelle. L'isolement où on le laissait,

quand il lui arrivait d'y paraître, la froide politesse du Roi, la hauteur des ministres, le faisaient amèrement souvenir de ces quelques années où il jouait un rôle important, où sa protection était recherchée, où il avait des courtisans et des flatteurs. Aussi s'était-il décidé à rester le plus possible chez lui, avec des amis de son âge, qui partageaient ses regrets. La société de ce vieillard morose, qui parlait toujours d'une autre époque, et ne trouvait pas le présent à son gré parce qu'il ne s'y trouvait pas à sa place, dut exercer une grande influence sur un jeune homme qui aimait tendrement et respectait son père. Les autres arrivaient à la cour disposés à tout admirer, prêts à se laisser éblouir par cette grandeur et cette gloire qu'ils entendaient vanter depuis leur enfance ; quant à lui, qui avait passé ses premières années à côté de gens qui parlaient de tout librement, il lui fut aisé de se défendre de ces séductions. Ces dehors brillants, qui tournaient la tête à la jeunesse, ne lui cachèrent pas le vide du fond ; en face du Roi, il fut maître de lui dès le début et le jugea.

Le Roi, de son côté, comprit vite que ce petit duc hautain et cérémonieux échappait à sa puissance, et ils passèrent vingt-quatre ans l'un près de l'autre, dans des rapports de malveillance polie, qui faillirent plus d'une fois arriver à des éclats fâcheux. Louis XIV n'aimait pas les gens qui avaient leur franc parler, et Saint-Simon avoue lui-même qu'« il s'exprimait sur les hommes et sur les

choses d'une façon à emporter la pièce ». Quand plus tard le Roi lui annonça, avec beaucoup de bonne grâce, qu'il nommait Mme de Saint-Simon dame d'honneur de la duchesse de Berry, il lui dit, en finissant l'entretien : « Surtout, monsieur, il faut tenir votre langue ». Ce qui ne blessait pas moins Louis XIV, c'est la susceptibilité farouche de Saint-Simon sur tout ce qui tenait à son rang. Il lui fut insupportable de voir ce jeune homme, dès son arrivée à la cour, s'engager sans cesse dans des luttes de préséance, se faire l'âme d'un parti et pousser les autres dues à des résistances qui lui déplaisaient. Il n'aimait la noblesse que comme une sorte de décoration pour son trône, et il n'était pas disposé à lui reconnaître des droits qui la rendraient indépendante de son autorité. Il tenait à « communiquer l'être à tout », et tout ce qui prétendait avoir quelque existence par soi-même lui faisait ombrage. Il lui semblait sans doute que s'attacher aux privilèges de la naissance et les soutenir était une manière de limiter son pouvoir. — Remarquons en passant que, s'il en est ainsi, ces questions de préséance ne doivent pas nous sembler aussi futiles que nous nous le figurons, puisqu'au fond il s'agissait de savoir s'il y avait quelque droit en dehors de l'autorité royale, si devant ce despotisme sous lequel ployait toute la France, quelques familles au moins pourraient encore rester debout. J'avoue que lorsqu'on fait ces réflexions on est disposé à trouver les disputes éternelles de notre forcené duc et pair moins ridicules, et que la

sévérité même de Louis XIV pour lui nous avertit de lui être un peu plus indulgents.

Il y avait encore d'autres raisons qui devaient éloigner le Roi de lui. D'abord il ne pensait pas comme tout le monde, ce qui était un défaut dans une cour si bien réglée. De plus, sa façon de vivre n'était pas tout à fait celle des autres : il ne jouait pas, il ne dansait plus, il ne chassait guère ; que pouvait-il donc faire à ses heures de loisir ? On savait qu'il lisait et qu'il écrivait beaucoup, et ses ennemis en profitaient pour le rendre suspect. Ils affectaient de vanter son esprit et ses connaissances ; or le Roi n'aimait pas qu'on dépassât la ligne commune. Il avait un goût particulier pour les gens ordinaires ; c'est ce qui le charmait surtout chez le duc de la Rochefoucauld, le fils de l'auteur des *Maximes*, qui ne ressemblait pas à son père : « Son court, dit Saint-Simon, lui plut et le mit à l'aise ». Au contraire, il se sentait gêné avec des gens qui en savaient plus que lui. Ceux qui exprimaient des opinions personnelles, qui, dans leurs entretiens, « s'écartaient de la fadeur de la *Gazette de France* », lui semblaient dangereux. Les *discoureurs* étaient pour lui ce qu'étaient les idéologues pour Napoléon. Il soupçonnait que lorsqu'on étudie trop le passé, c'est pour y chercher des motifs de n'être pas satisfait du présent et que les gens qui se permettaient « d'avoir des vues » avaient ordinairement des vues contraires aux siennes.

Il faut avouer qu'en ce qui concerne Saint-Simon il ne se trompait pas. Il devinait juste, quand il



voyait en lui un mécontent, presque un révolté. Et ce mécontent n'était pas de ceux dont la mauvaise humeur ne va pas plus loin que de se moquer de temps en temps des gens en place. Après avoir attaqué les ministres, il s'en prenait au gouvernement même. Le régime sous lequel il vivait ne lui plaisait pas ; il en voyait les défauts et osait les dire. Il avait des idées à lui sur le gouvernement, et quand il était seul, dans son trou d'entresol, il écrivait des projets pour réformer l'État. Quoiqu'il prétende que c'était « pour son soulagement », et sans aucune pensée de voir jamais ses plans se réaliser, je crois bien qu'au fond il nourrissait quelque vague espérance de n'avoir pas travaillé pour rien. Il ne s'est jamais défendu d'être ambitieux, et il avouait de bonne grâce à ses amis qu'« il aurait souhaité d'être élevé à la première dignité de son pays ». Il aimait le pouvoir, et en attendant qu'il l'exercât lui-même, il s'approchait volontiers de ceux qui en étaient revêtus. On a remarqué qu'à un moment il s'est trouvé intimement lié avec les ministres les plus importants. Il connaissait de tout temps le chancelier Pontchartrain ; Beauvillier, qui le traitait comme un fils, lui procura l'amitié du duc de Chevreuse, son beau-frère, « avec lequel il n'était qu'un cœur et qu'une âme ». Enfin il finit par entrer fort avant dans les confidences de Chamillart, qui occupait à la fois la place de Louvois et celle de Colbert. Il n'est guère vraisemblable que ces brillantes liaisons lui soient venues toutes seules, comme il a l'air de le dire, et

sans qu'il allât au-devant d'elles ; mais quand il se serait donné, pour les acquérir, plus de peine qu'il ne le laisse entendre, je ne vois pas qu'il y ait lieu de le lui reprocher. Ce n'est pas un crime après tout que de vouloir se mettre bien avec un ministre. En tout cas, nous pouvons être sûrs que, dans ses rapports avec ces grands personnages, il n'a jamais manqué de dignité. C'était un mauvais courtisan ; il a dû souvent lui arriver, par sa rude franchise, par la bonne opinion qu'il avait de lui et l'obstination qu'il mettait à défendre ses idées, d'impatienter des gens qui ne sont guère accoutumés à être contredits. Un jour, le duc de Beauvillier, frappé de quelques observations qu'il lui présentait sur la conduite du duc de Bourgogne, le pria de les écrire pour les mettre sous les yeux du prince. Saint-Simon, qui ne demandait pas mieux, en commença la rédaction avec beaucoup de réserve et de retenue : il voulait instruire et non blesser ; mais bientôt après « la plume lui tourna dans les doigts » ; il fut si franc, si vif, si dur même qu'on n'osa pas montrer l'écrit à celui pour lequel il était fait. Saint-Simon nous l'a conservé dans ses *Mémoires*, et il a eu bien raison, car il lui fait grand honneur. Après avoir donné au prince d'excellents conseils, il n'hésite pas à lui dire des vérités fâcheuses : il lui reproche de vivre trop à l'écart, de perdre trop de temps aux pratiques d'une dévotion mal éclairée, de ne pas s'émanciper assez de son confesseur, de manquer de sérieux dans ses divertissements et de prendre

des plaisirs « de séminariste en récréation ». Il est rare qu'on parle de ce ton à l'héritier d'un trône. Ce petit écrit est l'œuvre non seulement d'un homme de sens et d'un politique, mais d'un honnête homme qui risque de déplaire pour être utile et songe à l'État plus qu'à lui-même.

Cette liberté de parole n'était pas le meilleur moyen de réussir à la cour : Saint-Simon s'en aperçut bien. Le Roi, auquel on avait soin de redire les propos piquants qui lui échappaient, était de plus en plus irrité contre lui. Ses liaisons avec les ministres, loin de le servir, lui faisaient des jaloux. « On ne voulait pas, dit-il, que j'eusse des ailes ! » Aussi, quand arriva la disgrâce de Chamillart, qui semblait lui enlever sa dernière espérance, il regarda sa situation comme tout à fait perdue. Fatigué de ce qu'il appelle « ses fortunes de perspective », qui ne se réalisaient jamais, il forma le projet de quitter définitivement la cour. Heureusement pour lui et pour nous, sa femme et quelques amis le retinrent. Mme de Saint-Simon était encore jeune ; il lui parut sévère d'aller s'enterrer à la Ferté. Elle décida son mari à faire une dernière tentative avant de prendre une aussi grave résolution. Il demanda donc une audience au Roi, s'expliqua devant lui, parvint à dissiper ses soupçons et crut avoir reconquis sa confiance.

Ce fut une crise décisive dans la vie de Saint-Simon. A partir de ce moment, ses affaires prirent une autre tournure. Il eut assez d'ascendant sur le

duc d'Orléans, avec lequel il était resté lié depuis son enfance, pour le décider à se séparer de Mme d'Argenton, sa maîtresse déclarée; puis il prit une part très importante au mariage de Mademoiselle et du duc de Berry. A l'en croire, c'est lui qui aurait tout conduit; il est sûr au moins qu'il écrivit la lettre que le duc d'Orléans adressait au Roi pour lui demander de l'honorer de cette alliance. Mais ce qui fut pour Saint-Simon un plus grand succès que tout le reste, c'est que M. de Beauvillier l'introduisit auprès du duc de Bourgogne, son élève.

Le duc de Bourgogne, ou plutôt le Dauphin (c'est ainsi qu'on l'appelait depuis la mort de Monseigneur), accueillit bien Saint-Simon; il le reçut en particulier et le fit parler de ce qui lui tenait le plus au cœur, de sa dignité perdue, des privilèges qu'on avait ôtés aux ducs et pairs et de la nécessité de les leur rendre. Saint-Simon était si plein de son sujet qu'il dut s'exprimer avec éloquence : il nous dit que le Dauphin en fut touché. D'autres audiences suivirent, où les questions les plus graves furent abordées. Le mystère même, et un certain air de conspiration, dont ces rendez-vous étaient entourés pour en dérober la connaissance au Roi, leur donnaient un charme de plus. A l'heure convenue, Saint-Simon s'insinuait par la garde-robe où Duchesne, le valet de chambre du prince, l'attendait. Quand il s'était introduit dans le cabinet, les verrous étaient tirés. — Une seule fois la précaution fut oubliée, et la Dauphine surprit les interlocuteurs. — Sûrs de

n'être pas entendus, ils s'entretenaient en toute liberté. La conversation était longue, sérieuse, précise : « nul verbiage, nul compliment, nulles louanges, nulles chevilles, aucune préface, aucun conte, pas la plus légère plaisanterie : tout serré, substantiel, au fait, au but ; rien sans raison, sans cause, rien par amusement et par plaisir ». Ce qui charmait le Dauphin, c'est que Saint-Simon n'était jamais pris au dépourvu ; il avait beaucoup réfléchi, il était prêt sur tout. Ces fameux plans de gouvernement, qu'il avait rédigés dans ses loisirs, et qu'il tenait sous clef par prudence, sortirent enfin de l'ombre. Il arrivait à ces audiences les poches enflées de papiers qui concernaient les affaires les plus graves ou les personnages les plus haut placés de la cour, sur lesquels le Dauphin lui avait demandé des renseignements particuliers. « Je riais souvent en moi-même, dit-il, passant par le salon, d'y voir force gens qui se trouvaient actuellement dans mes poches et qui étaient bien éloignés de se douter de l'importante discussion qui allait se faire d'eux. » Pour dérouter les curieux, il évitait de prendre un air d'importance ; il s'appliquait à paraître indifférent, désoccupé ; mais, quelque soin qu'il prît de se contenir, il est probable que sa joie perçait malgré lui. Il voyait bien qu'on s'apercevait de quelque chose. « Il était regardé, examiné, compté tout autrement qu'il ne l'avait été jusqu'alors ; on le craignait, on le courtisait » : ce qui, au fond, ne lui était pas désagréable. Je ne crois pas qu'il ait jamais été plus complètement heureux

dans sa vie. On sait quel coup de foudre mit fin à ce rêve et l'épouvantable catastrophe qui, en dix jours, coucha dans la même tombe le mari, la femme et leur fils aîné. Jamais une douleur aussi violente n'atteignit au cœur Saint-Simon. Il voyait toutes ses espérances s'évanouir à la fois. Sa parole a des accents d'oraison funèbre, quand il déplore ce terrible mécompte. Il a tenu à retracer les moindres circonstances de sa dernière rencontre avec le Dauphin. C'était à Marly, le lendemain du jour où la Dauphine était morte. Le pauvre prince, accablé de douleur et déjà lui-même mortellement atteint, hésitait à entrer chez le Roi qui l'attendait. « Voyant qu'il demeurait et se taisait, j'osai lui prendre le bras, lui représenter que tôt ou tard il faudrait bien qu'il vît le Roi, qu'il y avait plus de grâce à ne pas différer, et en le pressant de la sorte je pris la liberté de le pousser doucement. Il me jeta un regard à percer l'âme et partit. Je le suivis quelques pas et m'ôtai de là pour prendre haleine. Je ne l'ai pas vu depuis. Plaise à la miséricorde de Dieu que je le voie éternellement où sa bonté sans doute l'a mis ! »

## CHAPITRE IV

### LES IDÉES POLITIQUES DE SAINT-SIMON

Cependant tout espoir n'était pas perdu pour Saint-Simon, il lui restait l'amitié du duc d'Orléans, qui allait être régent du royaume, et auquel il venait précisément de rendre un de ces services qui ne peuvent pas s'oublier. La mort de Monseigneur, du Dauphin et de la Dauphine, du duc de Bretagne, du duc de Berry, survenant coup sur coup, avait causé une sorte de terreur dans le public. On croyait à des crimes, et l'on accusait naturellement celui qui devait en profiter. Ce fut un déclainement général contre le duc d'Orléans ; le peuple le huait lorsqu'il traversait Paris, les courtisans s'écartaient de lui quand il paraissait à Versailles. Seul, ou presque seul, Saint-Simon osa braver cette sorte « d'excommunication civile », et il affecta de se montrer plus souvent avec le prince, depuis que tout le monde l'abandonnait. Il était évident que le duc d'Orléans se souviendrait de cette conduite, et que, dès qu'il

serait devenu le maître, il donnerait à un ami si dévoué quelque part dans les affaires.

Saint-Simon allait donc se trouver en mesure d'appliquer les projets de réformes politiques dont il était depuis si longtemps occupé. Avant qu'il essaie de les faire prévaloir dans les conseils du gouvernement, il convient que nous cherchions à les connaître et à les juger.

Rien ne nous est plus facile, car il n'en a jamais fait mystère; non content d'en exposer les grandes lignes dans ses *Mémoires*, et d'en développer des parties détaillées dans les notes que contiennent ses papiers inédits, il a consacré tout un ouvrage à nous les présenter dans leur ensemble. Cet ouvrage, l'un des plus soignés qu'il ait écrits, et d'où il a pris la peine de bannir, ce qui est rare chez lui, toute digression inutile, a été retrouvé à la Bibliothèque Nationale, et publié par M. Paul Mesnard. Le manuscrit n'est pas signé et « les projets de gouvernement » qu'il renferme sont mis sous le nom du duc de Bourgogne; mais l'auteur s'y révèle à chaque ligne, et il est impossible de douter que ce ne soit Saint-Simon. Non seulement c'est lui qui a tenu la plume, mais il a prêté très souvent ses idées au prince. Le duc de Bourgogne était mort quand l'ouvrage fut écrit; il ne pouvait plus réclamer. D'ailleurs nous savons qu'il était d'accord dans les points principaux avec Saint-Simon; c'était assez pour que Saint-Simon laissât croire qu'ils s'entendaient sur tout et se permit de couvrir toutes ses opinions de



cette grande autorité. Nous sommes donc sûrs d'avoir dans ce livre tout son système; il nous suffira pour le faire connaître d'en détacher les parties les plus importantes en les éclairant par les *Mémoires*, qui en sont le commentaire perpétuel.

Il nous a très agréablement raconté comment le hasard amena un jour le duc de Chevreuse et lui à se faire mutuellement confiance des plans qu'ils avaient faits l'un et l'autre pour gouverner l'État. C'était un personnage fort singulier et tout à fait chimérique que le duc de Chevreuse, quoiqu'il fût ce que nous appellerions aujourd'hui un ministre sans portefeuille, c'est-à-dire qu'il entrât dans le conseil sans avoir des attributions précises. En tant que ministre, il servait fidèlement l'ordre établi, et aurait regardé comme un crime de rien changer aux vieilles routines; mais, dans son cabinet, il reprenait sa liberté; il devenait audacieux, novateur; il n'hésitait pas à modifier les institutions les plus vénérables, et refaisait l'État entre quatre murs, sans que jamais il en transpirât rien au dehors. Un jour pourtant qu'il se trouvait chez le duc de Saint-Simon, et seul avec lui, il se laissa aller à dire un mot de quelques-uns de ces projets qu'il édifiait en cachette. Pendant qu'il parlait — il savait qu'il parlait bien et naturellement il aimait beaucoup à parler, — Saint-Simon éprouvait une surprise qu'il ne pouvait pas dissimuler. Le duc de Chevreuse s'en aperçut et le pressa de lui en dire la cause. Pour toute réponse, Saint-Simon prit une clef dans sa poche, ouvrit une

petite armoire et en tira trois cahiers qu'il présenta à son interlocuteur. Lui aussi, nous l'avons vu, faisait à ses heures des plans de gouvernement et les jetait sur le papier « pour se soulager ». Cette fois, ce fut le tour du duc de Chevreuse d'être surpris. A mesure qu'il lisait, il s'apercevait que les plans de Saint-Simon étaient tout à fait semblables aux siens : les deux réformateurs s'étaient rencontrés sans s'être entendus.

Il y a quelques conséquences à tirer de cette anecdote, qui ne sont pas sans intérêt. Elle montre d'abord qu'à ce moment on s'occupait de divers côtés à réformer l'État. Tant que le Roi fut heureux, son gouvernement parut irréprochable ; personne n'aurait voulu que rien y fût modifié. On le jugeait plus sévèrement depuis que la fortune était contraire ; les malheurs publics y faisaient découvrir des défauts dont on ne s'était pas encore avisé, et l'on cherchait le moyen de les corriger. Ce qui est à remarquer, c'est que ces recherches aboutissaient souvent à des résultats semblables. Non seulement Saint-Simon et Chevreuse, comme nous venons de le voir, mais des esprits très différents, partis de principes fort opposés, Fénelon, l'abbé de Saint-Pierre, dans les réformes qu'ils proposaient, s'entendaient pour l'essentiel. Cette ressemblance, qui peut d'abord paraître étonnante, s'explique pourtant sans trop de peine : on avait recours aux mêmes remèdes, parce qu'on souffrait du même mal. Les réformateurs différaient les uns des autres dans ce

que leurs systèmes avaient de chimérique, chacun ayant sa chimère à soi. Ils étaient d'accord quand il s'agissait de guérir les maladies dont on se sentait réellement atteint. Par exemple, l'abus que Louis XIV avait fait du pouvoir absolu en avait montré les dangers à tout le monde; aussi tout le monde était-il d'avis qu'il ne fallait plus laisser au Roi une puissance sans limite. Voilà pourquoi la convocation des États généraux se retrouve dans tous les programmes. Tantôt on les réunit une fois par an, tantôt tous les cinq ans seulement; on étend leur compétence ou on la diminue; on imagine des modes très différents de les nommer, qui les rendront plus indépendants ou les mettront davantage dans les mains du Roi; mais partout on leur fait une place, plus petite ou plus grande, dans le gouvernement du royaume, et on les charge de contrôler et de contenir l'autorité royale. Cette autorité, depuis Louis XIV, s'était incarnée dans les ministres. Les quatre secrétaires d'État, de la guerre, de la marine, de la maison du Roi, et des affaires étrangères, avec le contrôleur général des finances, par les mains desquels passait le pouvoir souverain, étaient devenus odieux. On les rendait responsables des mesures qu'ils exécutaient et qu'on les soupçonnait d'avoir suggérées. « C'étaient les cinq Rois de France, qui exerçaient la tyrannie, sous le nom du Roi véritable, et souvent à son insu. » Aussi sont-ils partout supprimés et remplacés par des conseils qui doivent contenir les gens les plus distingués et les plus importants du royaume.

Mais il ne faut pas être tout à fait dupe de ces ressemblances. On s'aperçoit, quand on regarde de près, que ces projets, qui paraissent d'abord se copier les uns les autres, sont souvent conçus dans un esprit très différent. Chacun des réformateurs, sous le couvert du bien public, a ses vues propres et poursuit un but particulier. Saint-Simon, pour ne parler que de lui, ne songe qu'aux intérêts de la noblesse. C'est pour elle seule qu'il travaille, et il lui paraît qu'il suffit qu'elle soit satisfaite pour que tout l'État soit heureux. Il la traite avec tant de complaisance, il partage si complètement ses illusions, ses préjugés, qu'on éprouve plus d'une fois quelque impatience à le lire. On lui en veut des petitesesses auxquelles il ne peut se soustraire quand il s'agit des privilèges de la naissance. Rien n'est plus comique que de le voir se dresser dans sa petite taille, lorsqu'il nous dit, en parlant de lui : « un homme de ma sorte ». Il a de temps en temps, à propos des vilains et de la canaille, de ces impertinences de langage qui conviendraient mieux à quelqu'un de ces sots de qualité, dont il nous a fait le portrait, qu'à un homme d'esprit comme lui. Il n'est tendre « aux gens de rien » qu'à la condition qu'ils se souviennent de leur naissance et qu'ils gardent devant les grands seigneurs une attitude respectueuse. Valincourt, le conseiller du comte de Toulouse, le successeur de Racine à l'Académie française, lui plaît beaucoup, « parce qu'il se tient toujours à sa place ». Ce qu'il prise le plus chez Catinat, ce n'est pas

d'avoir gagné des batailles, d'être un brave et un sage, c'est « de n'avoir jamais oublié le peu qu'il était ». Parlez-moi de Gourville, un fort habile homme, qui avait su ramasser une très grosse fortune, qui était considéré du Roi, ménagé par les ministres ; il avait épousé en secret une des sœurs du duc de la Rochefoucauld, dont il était l'intendant, et il se tenait toujours respectueusement devant elle, comme un ancien domestique de la maison. Voilà comment il faut être ! Au contraire, il se fâche contre Vauban, dont il a parlé ailleurs avec tant d'admiration, parce qu'il s'est laissé nommer chevalier des ordres du Roi. Il était de trop petite noblesse pour un tel honneur : « rien de si court, de si plat, de si mince ». Et Du Casse, le vaillant chef d'escadre, dont il nous dit : « C'était un des meilleurs citoyens et l'un des meilleurs et des plus généreux hommes que j'aie connus », il ne lui pardonne pas d'avoir accepté la Toison d'or du roi d'Espagne. La Toison d'or, que Saint-Simon a portée, n'était pas faite pour le fils d'un petit charcutier, qui vendait des jambons à Bayonne. Il est vrai que son bon sens semble le reprendre aussitôt, et qu'il ajoute ce trait charmant : « Il mourut en ce même temps un homme de meilleure maison, mais d'un mérite qui se serait borné aux jambons, s'il fût né d'un père qui en eût vendu : ce fut le comte de Brionne ». — Villars avait sauvé la France à Denain, traité avec les ennemis à Rastadt et à Bade ; mais il était petit-fils d'un greffier de Condrieu, et Saint-Simon ne peut comprendre qu'on

l'ait fait son collègue dans la pairie. « Personne, dit-il, n'a senti plus vivement que moi la honte que nous avons reçue quand il a été fait duc et pair. J'en ai été malade de honte et de dépit. »

On sent ici un accent particulier de colère. Saint-Simon est piqué au vif : il s'agit de la duché-pairie ! il voulait qu'il y eût une hiérarchie dans la nation, et que la noblesse fût mise à part et au-dessus du reste ; mais il en veut une aussi dans la noblesse. « L'égalité qui confond le noble avec le gentilhomme, et le gentilhomme avec le seigneur », lui paraît de la dernière injustice, et le défaut de gradation « une cause prochaine et destructive d'un royaume tout militaire ». Pour les emplois ordinaires, il demande que les nobles soient préférés aux roturiers ; mais il réserve aux grands seigneurs les plus hautes fonctions. Les ducs et pairs lui semblent nés pour gouverner l'État conjointement avec le Roi ; et ce qu'il y a d'original dans son système, c'est qu'il fait de cette prétention un droit positif, et qu'il croit pouvoir l'appuyer sur l'histoire et les constitutions mêmes de la France.

On ne discutait guère à ce moment les questions théoriques de l'origine et des limites de l'autorité souveraine. On laissait en repos ces droits des rois et des peuples qui, au dire de Retz, « ne s'accordent jamais si bien que dans le silence ». Bossuet et Jurieu y avaient touché dans leurs violentes polémiques, le ministre protestant soutenant la souveraineté populaire et l'évêque le pouvoir absolu des rois ; mais la

querelle, vigoureusement menée des deux côtés, était restée dans le domaine de la théologie. Vers la fin du règne de Louis XIV, un incident imprévu la jeta tout d'un coup dans les faits. En 1712, les Anglais étaient décidés à faire la paix, mais ils voulaient être certains que les couronnes de France et d'Espagne ne seraient jamais réunies sur la même tête. Ils exigeaient, pour plus de sûreté, que la renonciation des princes français fût sanctionnée par la nation même et qu'elle se fit garante de leur parole. Mais en France qui représentait la nation? le Roi disait que c'était lui; d'autres attribuaient ce rôle aux États généraux, et les Anglais étaient fort tentés de les croire. Saint-Simon soutint une opinion intermédiaire. Pour lui, le Roi représente bien l'État, mais à la condition d'être entouré de ses pairs, qui sont ses assesseurs et ses conseillers-nés. Seul, il ne possède pas le pouvoir législatif et constitutif en sa plénitude. Quand survient une circonstance grave, dans ce que Saint-Simon appelle les grandes sanctions du royaume, il faut qu'il soit assisté des pairs pour que ses décisions soient valables. Il est même arrivé qu'en l'absence du Roi ils ont tenu sa place; l'histoire montre qu'ils ont résolu de graves questions d'où dépendait le sort de la monarchie : n'est-ce pas eux qui ont confié la régence à Philippe le Long, puis à Philippe de Valois? De là il conclut que les ducs et pairs sont de naissance les collaborateurs du Roi et qu'il convient qu'ils aient part à la puissance souveraine.

Mais pour que le raisonnement de Saint-Simon fût juste, il fallait d'abord établir que les pairs de son temps ressemblaient à ceux d'autrefois. Ils ne pouvaient réclamer les mêmes prérogatives que s'ils occupaient la même situation dans le royaume. Par malheur, bien des choses s'étaient passées depuis quatre ou cinq siècles. Les grands feudataires des Capétiens et des Valois n'existaient plus, et ceux qui leur avaient succédé ne les remplaçaient pas. Les ducs de 1712 étaient des créatures des derniers rois, qui devaient le plus souvent leur fortune à des services obscurs ou même à des complaisances coupables. Il n'y avait rien chez eux qui rappelât les pairs de Charlemagne ou les grands vassaux de Philippe Auguste.

Il faut dire du reste que Saint-Simon, qui remontait au moyen âge pour autoriser ses prétentions, ne voulait pas en réalité qu'on y revint. Ce défenseur de la noblesse n'était pas un partisan forcené du régime féodal; au contraire, il félicite Richelieu « d'avoir abattu l'autorité des grands qui balançait et obscurcissait celle du Roi et de les avoir réduits à leur juste mesure d'honneur et de distinction ». Que réclamait-il donc pour eux? rien qui ne fût compatible avec la sécurité du royaume, qu'il ne veut pas compromettre, et la puissance du Roi, qu'il n'entend pas diminuer. Louis XIV les avait systématiquement exclus des ministères, pour y appeler des bourgeois dont il se sentait plus complètement le maître. « Il était important, dit-il dans ses *Mémoires*, que le



public connût par le rang de ceux dont je me servais que je n'étais pas en dessein de partager avec eux mon autorité, et qu'eux-mêmes sachant ce qu'ils étaient ne conçussent pas de plus hautes espérances que celles que je leur voudrais donner. » Saint-Simon demande que les ministères soient rendus aux grands seigneurs. Dans les conseils qu'il institue, et qui héritent du pouvoir des secrétaires d'État, il leur fait une grande place. Trois de ces conseils doivent être présidés par un duc et pair; à propos du plus important de tous, le conseil d'État, il stipule qu'« il sera composé du Roi et de cinq membres, dont aucun ne sera de robe, ni de plume, et n'en aura jamais été ».

Nous voyons percer ici les rancunes de Saint-Simon : il n'a pas de plus mortels ennemis que les « gens de robe et de plume ». Ce sont eux en effet qui ont dépouillé les « gens d'épée », et pris leur place. Sous le régime nouveau, l'on ne peut arriver à rien, si l'on n'a d'abord porté le rabat. C'est dans la robe que sont pris les intendants, c'est-à-dire les tyrans des provinces, et les ministres, c'est-à-dire les rois véritables de la France; même les ministères de la guerre et de la marine, qui semblent réclamer des hommes spéciaux, sont aux mains de gens de robe : voilà ce qui met Saint-Simon hors de lui. Pour se venger d'eux, il fait leur histoire et rappelle d'où ils sont partis. Il montre, dans les anciens parlements du royaume, les légistes de saint Louis, assis sur de petits bancs, juste à la hauteur des

pieds des barons, opinant à genoux, ne parlant qu'à l'oreille du seigneur, pour le *conseiller*, d'où leur est venu le nom qu'ils portent. Toutes les fois que Saint-Simon songe à ce petit banc et à cette humble attitude — et il y revient sans cesse, — on sent que sa joie déborde. Mais le temps de ces humiliations est passé; ils se sont faits peu à peu les maîtres. Leur petit banc s'est élevé jusqu'à devenir un siège fleurdelisé, d'où ils regardent les ducs et pairs en face. C'est peu de les égaler, ces petits bourgeois les bravent et les insultent. Quand les présidents du parlement demandent l'avis des princes du sang, ils se découvrent; lorsqu'ils s'adressent aux ducs et pairs, ils gardent leur bonnet sur la tête: c'est ce que Saint-Simon appelle « l'usurpation énorme du bonnet ». Ah! ce bonnet, que d'amertumes il a jeté dans la vie de Saint-Simon! sa pensée ne s'en détache jamais: c'était peut-être une impertinence, il en fait un crime; il en est obsédé même aux moments les plus graves, et aucun autre intérêt ne peut l'en distraire. Dans la fameuse séance du parlement où le testament de Louis XIV fut cassé, pendant qu'on agitait les questions politiques les plus importantes, un assistant rapporte qu'on entendit tout à coup « une petite voix » qui interpellait le Régent. Cette petite voix était celle de Saint-Simon, qui n'avait pu s'empêcher de se plaindre « de l'usurpation du bonnet », et qui demandait qu'on prît acte de la protestation des ducs et pairs. L'occasion, il faut l'avouer, n'était pas bien choisie, et l'on avait

autre chose à faire que de s'occuper des protestations de Saint-Simon; mais lui ne trouvait pas qu'il y eût rien de plus grave au monde que ce qui concernait sa naissance et ses privilèges. C'était le grand intérêt de sa vie; il y avait mis toute son âme. « Ma passion la plus vive et la plus chère, dit-il, est celle de ma dignité et de mon rang. Ma fortune ne va que bien loin après, et je la sacrifierais et présente et future avec transport de joie pour quelque rétablissement de ma dignité. »

C'est sur les gens de robe que paraît s'être concentrée toute la haine de Saint-Simon; il est visiblement plus doux pour le reste du tiers état. Comme les marchands, les petits bourgeois, se donnent moins d'importance et se tiennent mieux à leur place, il ne prend pas la peine de les haïr et se contente de les mépriser. Il semble même à un moment travailler pour eux. Il flatte leur chimère, quand il demande que l'on convoque les États généraux. Ne lui en faisons pas pourtant trop d'éloges. Il n'avait aucune pensée, en le faisant, de rendre à la nation une part dans ses affaires; ce n'était pas une mesure libérale, mais un simple expédient qu'il proposait au duc d'Orléans : il cherchait un moyen commode de sortir d'une situation embarrassante. La France était ruinée; il n'y avait plus rien dans les caisses, et l'on ne savait où prendre l'argent pour payer, au moins en partie, les créanciers de l'État. Saint-Simon imagina de se tirer d'affaire en ne les payant pas du tout : il conseilla hardiment la banqueroute. Comme

la fortune immobilière lui semblait la seule légitime et qu'il n'aimait guère les rentiers, il ne trouvait pas qu'il fût très criminel de leur manquer de parole. Il n'était pas non plus fort sensible à la crainte de compromettre dans l'avenir le crédit de l'État. Ce qui nous semble un danger lui paraissait un avantage : l'État n'ayant plus de crédit, les princes n'auraient plus le moyen de faire des dettes. Ils étaient donc condamnés pour jamais à être sages et rangés. Cependant il ne se dissimulait pas ce que le remède qu'il proposait avait de violent et ce qu'il allait susciter de colères. Aussi, tout en conseillant au Régent la banqueroute, lui demandait-il de ne pas la décréter lui-même. On en chargera les États généraux : ils sont si aimés, si populaires, qu'on ne leur saura pas mauvais gré de cette exécution. Au reste, comme la nation doit en profiter, il est juste que les États généraux en aient l'odieux. Voilà la besogne assez désagréable que Saint-Simon leur réserve, et le principal motif qu'il a de les convoquer.

Il est vrai qu'il faudra les payer de ce service qu'on réclame d'eux. Après les avoir une fois réunis, on ne pourra pas les renvoyer sans leur faire quelques promesses, et il n'est pas douteux qu'ils ne demandent d'être désormais convoqués à époque fixe. Saint-Simon se résigne à cette nécessité ; il accepte qu'ils se rassemblent tous les cinq ans, et les charge de surveiller la répartition de l'impôt et l'administration des finances. Il n'est pas de ceux qui en ont peur, qui craignent qu'ils ne troublent l'État et

n'empiètent sur l'autorité royale. La raison qu'il en donne est un peu enfantine. On ne les redoute, dit-il, que parce qu'on ne sait pas ce qu'ils sont et qu'ils l'ignorent eux-mêmes. Le peuple se figure qu'ils peuvent faire tout ce qu'ils veulent; c'est une grande erreur : ils n'ont d'autre pouvoir que « de remontrer humblement et de proposer respectueusement et recevoir avec soumission et obéissance ce qu'il plaît au Roi de répondre et de statuer ». Par leur essence même, ils ne peuvent pas être une assemblée délibérante. C'est « un corps de plaignants et de suppliants », et ce mot qu'il a souvent répété suffit pour le rassurer tout à fait. Qu'a-t-on à craindre de gens qui n'ont le droit que de se plaindre et de supplier? Il pense donc qu'on peut les réunir sans inquiétude. On profitera de la popularité dont ils jouissent auprès d'une multitude ignorante; on les amusera de quelques semblants de délibération; on les accablera d'honneurs et de compliments, puis doucement on les renverra chez eux, quand on en aura tiré ce qu'on voulait. — A merveille; mais s'ils ne veulent pas partir? S'ils ne se contentent pas de se plaindre et de supplier, quoiqu'on leur répète qu'ils ne doivent pas faire autre chose? S'ils se permettent de s'occuper des affaires dont on ne les a pas saisis? Si cette popularité dont le Régent veut se servir pour lui, ils prétendent en user pour eux-mêmes, dans leur intérêt propre et celui de tous? Si, intervenant sans qu'on le leur demande entre les parlementaires et les ducs et pairs qui se disputent, ils leur disent :

« Vous n'êtes, les uns et les autres, que des créatures du pouvoir royal; vous n'avez aucun droit à vous mêler des affaires du pays; personne ne vous en a donné le mandat. Seuls nous représentons la nation et nous pouvons parler pour elle »; qu'arrivera-t-il? Nous le savons bien, nous qui connaissons les événements de 89, et qui avons vu avec quelle rapidité les parlements et la noblesse s'évanouirent devant la nation rassemblée; mais on l'ignorait alors. Aussi l'idée n'est-elle pas venue à Saint-Simon qu'il y eût rien de sérieux à craindre des États généraux. Il n'a songé à prendre contre eux que des précautions puériles. Il les traite comme des enfants dont on s'amuse, qu'on tient à la lisière, qu'on excite et qu'on arrête par des artifices grossiers. Il ne s'est jamais rendu compte de ce que pouvait être l'explosion des violences populaires. Il n'a vécu qu'à la cour, parmi des grands seigneurs comme lui, ou dans ses terres, à côté de paysans prosternés; il n'a vu que de loin, il a mal connu cette bourgeoisie des villes, qui devenait tous les jours plus riche, plus éclairée, plus importante, et à qui il ne manquait que de se trouver réunie dans une assemblée commune pour avoir le sentiment de sa force.

Il pouvait donc se faire que les mesures conseillées par Saint-Simon eussent des conséquences qu'il n'avait pas aperçues; il est sûr qu'elles ne pouvaient pas produire les bons résultats sur lesquels il comptait. Il voit nettement les maux qu'il faut guérir,

il les dépeint avec une grande force, mais il ne leur applique que des remèdes insuffisants. Est-il vrai, par exemple, que l'autorité royale soit aussi gênée qu'il le croit par les réformes qu'il propose? Les ducs et pairs deviendront pour le Roi des conseillers nécessaires; mais s'il doit demander leur avis, il ne lui est pas enjoint de le suivre. Les États généraux seront réunis tous les cinq ans, mais seulement « pour se plaindre et supplier », et l'on fera le cas qu'on voudra de leurs prières. Le Roi sera tenu de prendre ses ministres parmi les plus grands seigneurs; mais il reste libre de choisir ceux qu'il lui plaît et de les remercier quand ils ne lui conviennent plus. En somme, il ne perd aucune de ses prérogatives essentielles, et c'est bien ainsi que l'entend Saint-Simon. La liberté anglaise commençait à trouver des partisans en France; le Régent lui-même disait quelquefois qu'elle avait du bon. Ce n'est pas l'avis de Saint-Simon, et il félicite la France d'y avoir échappé. On voit que son système, qui semblait d'abord devoir tout bouleverser, laissait à peu près tout en place.

Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que, sans obtenir aucun résultat important, il trouve moyen, par ses réformes, de mettre tout le monde contre lui. Le Roi, qu'il ennuie plus qu'il ne le gêne véritablement, ne sera pas content. La nation, à laquelle il n'offre que des satisfactions insuffisantes, lui saura peu de gré de ces États généraux de parade qui ne pourront pas faire le bien qu'on attend d'eux. Les gens de

robe, les seuls qu'il ait sérieusement maltraités, seront furieux; et pourtant il les attaque plus dans leur vanité que dans leurs privilèges véritables. Il semble que la noblesse au moins devrait lui être reconnaissante : on a vu qu'il fait profession de défendre partout ses intérêts. Mais il a le tort de faire aux ducs et pairs une place au-dessus d'elle; c'est une humiliation qu'elle ne lui pardonnera pas. Quant aux ducs eux-mêmes, ils ne tiennent que médiocrement à la grande situation que Saint-Simon veut leur donner. Ils sont pour la plupart trop ignorants, trop légers, trop occupés de leurs plaisirs, trop noyés dans les futilités du monde, pour avoir l'ambition de gouverner leur pays. La noblesse française a toujours manqué de sens politique; Saint-Simon le savait bien : « elle n'est bonne, disait-il, qu'à se faire tuer ». Il se trouvait donc en somme travailler pour une soixantaine de personnes dont la plupart ne lui en savaient aucun gré. Comment ses réformes auraient-elles pu réussir? Toutes les fois qu'il essayait d'en proposer une, il était sûr de trouver partout des ennemis et de n'avoir pas de défenseurs.



## CHAPITRE V

### SAINT-SIMON AUX AFFAIRES

La mort de Louis XIV (2 sept. 1715) changea la situation de Saint-Simon : il allait enfin « être de quelque chose ». Nous avons dit qu'il le souhaitait et qu'il s'y était préparé de longue main. Il dut voir arriver ce moment avec d'autant plus de plaisir qu'il avait éprouvé jusque-là beaucoup de mécomptes. « Les eaux, ainsi qu'à Tantale, s'étaient plusieurs fois retirées du bord de ses lèvres, quand il croyait y toucher. » Mais tout pouvait se réparer. Il avait juste quarante ans, ce qui pour un homme d'État est encore la jeunesse; il lui restait assez de temps devant lui pour se dédommager d'une attente qui sans doute lui avait paru très longue.

Mais ici encore ses espérances devaient être trompées. Pendant les sept ans qu'il fut mêlé aux affaires, il n'eut qu'un rôle effacé et ne put réaliser aucun des projets qu'il avait si longuement mûris. Aussi quitta-t-il la cour, quand il lui fallut s'en éloigner,

avec la conviction que, dans un gouvernement comme celui de la France, où tant de gens profitent des abus, on ne peut pas songer à les détruire et que tout bien y est impossible à faire. « Cette affligeante vérité, disait-il, devient infiniment consolante pour ceux qui sentent et qui pensent et qui n'ont plus à se mêler de rien. »

La désillusion commença pour lui de bonne heure : dès le premier jour, il dut voir ce que l'avenir lui réservait. Il avait conseillé au duc d'Orléans de se proclamer régent lui-même avec l'assentiment des ducs et pairs et des grands officiers de la couronne, sauf à faire ratifier son pouvoir par les États généraux, ce qui était une confirmation solennelle de son système; mais le duc, qui avait paru bien accueillir le conseil, y renonça quand le moment fut venu, et trouva plus simple et plus pratique de porter l'affaire devant le parlement. C'était se mettre dans les mains de ces fiers bourgeois qu'exérait Saint-Simon, et accroître leur arrogance en leur reconnaissant des attributions politiques. Il est vrai qu'en même temps le Régent, qui sentait bien qu'il fallait, pour contenter l'attente du public, faire quelque chose de nouveau, annonça l'institution des conseils de gouvernement. C'était un des projets de Saint-Simon et de Chevreuse, adopté par le Dauphin, et qui s'était trouvé, après sa mort, dans sa cassette. Saint-Simon entra dans le conseil de régence, le plus important de tous, celui auquel venaient aboutir toutes les affaires; et, grâce à l'amitié qui l'unissait au duc

d'Orléans, il espérait bien y tenir la première place.

Mais ce fut précisément la raison qui l'empêcha d'y prendre l'influence sur laquelle il comptait. Le duc d'Orléans, qui était lié avec lui depuis l'enfance, avait eu le temps de le bien connaître. Ce n'était pas une de ces natures qui se dérobent et qui trompent. La violence de ses passions ne lui permettait pas de les contenir; il se livrait entièrement à ceux qui vivaient avec lui. Aussi devait-on voir aisément, quand on l'avait quelque temps fréquenté, qu'il était le contraire d'un homme d'État. Il avait le défaut d'être à la fois trop décidé et trop indécis; et, ce qui est particulièrement fâcheux pour un politique, il était d'ordinaire résolu et entêté pour les petites choses et il hésitait dans les plus graves. L'art du politique consiste à savoir faire des concessions à propos, à céder sur ce qui a moins d'importance pour se rattraper sur le reste. Saint-Simon faisait tout le contraire. On a vu avec quelle âpreté il s'attachait aux plus petites distinctions de l'étiquette : pour une révérence de plus ou de moins, il aurait bouleversé l'État. Cette sorte d'intransigeance, quand il s'agissait de lui et de son rang, avait fini par impatienter Louis XIV, si ami pourtant de l'ordre et de la dignité; à plus forte raison, le Régent, qui s'accommodait si mal « de la solennité majestueuse du feu Roi », devait-il en être vite excédé. Il reprochait un jour à Saint-Simon, à propos de ses réclamations éternelles, d'être « immuable comme Dieu et

d'une suite enragée ». Mais voici le contraste : cet homme intraitable, qu'il semblait impossible d'entamer lorsqu'il s'était mis quelque chose en tête, en d'autres circonstances, où il s'agissait d'intérêts beaucoup plus importants, devenait tout d'un coup incertain, irrésolu. Il avait bientôt fait de décréter, d'un trait de plume, dans son cabinet, les réformes les plus graves. Quand le moment d'agir était venu et qu'il fallait passer de la conception à l'acte, les choses s'offraient à lui d'une autre façon. Son imagination lui présentait d'une manière vivante les conséquences des résolutions qu'il fallait prendre, plutôt les mauvaises que les bonnes, et au moment de se décider, il reculait. C'est ainsi que la plupart des mesures qu'il avait le plus souhaitées, quand l'occasion s'est offerte de les accomplir, lui ont semblé trop dangereuses. Au commencement de la Régence, il conseillait au duc d'Orléans de convoquer les États généraux; un an après, quand le Régent paraissait disposé à le faire, il l'en détourna. Il détestait le parlement, et condamnait en principe la vénalité des offices, et lorsqu'il fut question de rembourser aux magistrats le prix de leurs charges avec des actions du Mississipi, il fit des objections au projet, qui fut abandonné. Personne ne s'est élevé avec plus d'éloquence contre la révocation de l'édit de Nantes : c'est une des plus belles pages de ses *Mémoires* et qui nous donne de lui la meilleure opinion; cependant le duc d'Orléans lui ayant un jour parlé de rappeler en France les huguenots qui

en étaient sortis, il lui donna toutes les raisons qu'on pouvait avoir de ne pas le faire, et s'exprima avec tant de force qu'il n'en fut plus question. Nous avons dit qu'il aimait le pouvoir et ne s'en cachait pas; mais il en redoutait les responsabilités. Le Régent a voulu successivement le faire chef du conseil des finances, garde des sceaux à la place de d'Argenson, gouverneur de Louis XV, quand on prit le parti de renvoyer le maréchal de Villeroy; il a tout refusé. Sans doute à chaque fois les bonnes raisons ne lui ont pas manqué pour le faire; mais les grandes situations ne vont pas sans de grands périls: il faut savoir, quand on les souhaite, fermer les yeux, et se jeter dans le gouffre. Le Régent avait besoin, dans les circonstances graves qu'on traversait, de serviteurs à la fois plus souples et plus résolus que Saint-Simon. Il lui continua donc son amitié, mais il ne lui donna pas sa confiance.

Il y avait du reste quelque mérite à rester l'ami de Saint-Simon; pour bien vivre avec cet esprit chagrin et emporté, il fallait se résigner à souffrir beaucoup de colères ou de bouderies. Le Régent paraît les avoir supportées de bonne grâce: tout au plus s'amusait-il quelquefois à le taquiner. Souvent il lui laissait croire, pour mettre fin aux entretiens, qu'il était converti à son opinion, puis il faisait tout le contraire. A la suite d'une longue conversation où Saint-Simon avait attaqué Dubois avec la dernière violence, il lui dit, d'un ton qui semblait tout à fait sincère: « Eh bien! il faut chasser ce coquin! » et

quelque temps après, il le nommait premier ministre. On ne le consultait sérieusement que pour certaines entreprises où l'on savait d'avance qu'il se mettrait tout entier, par exemple le lit de justice contre le parlement et les légitimés ; pour les autres, le Régent l'écoutait avec patience, subissait ses algarades, et ne changeait rien à ses résolutions. Du reste il ne se faisait lui-même aucune illusion sur son crédit : « Je suis celui de tous, écrivait-il un jour au duc de Berwick, qui ferai le moins d'impression sur Son Altesse Royale ».

Il était pourtant resté du conseil de régence, qui était censé mener toutes les affaires ; mais en réalité les affaires ne se faisaient plus dans le conseil. On lui avait ôté toute son importance. Primitivement il ne se composait, en dehors des princes du sang, que de dix membres qui eussent le droit de voter, mais le nombre en fut augmenté peu à peu, le Régent y laissant entrer tous ceux qui le demandaient, si bien qu'il finit par s'y trouver seize votants. Saint-Simon en était fort irrité, et il se permit à ce propos une plaisanterie, qui courut tout Paris, et qu'il faut rapporter, parce qu'elle montre à quel point il avait la liberté de dire ce qui lui passait par la tête : « Une fois que le Roi y vint, un petit chat qu'il avait le suivit, et quelque temps après sauta sur lui et de là sur la table, où il se mit à se promener ; et aussitôt le duc de Noailles à crier, parce qu'il craignait les chats. Le duc d'Orléans se mit en peine pour l'ôter, et moi à sourire et à lui dire : « Eh ! monsieur, laissez

« ce petit chat, il fera le dix-septième. » A ce moment, les conseils n'avaient plus de raison d'exister, et ils ne tardèrent pas à disparaître. Cette réforme, dont on avait d'abord tant espéré, échoua comme les autres.

C'est pourtant vers cette époque que Saint-Simon eut la chance d'obtenir la plus haute situation qu'il ait occupée. En 1721, un matin du mois de juin, le Régent lui annonça, sous le plus grand secret, le traité qu'on venait de conclure avec l'Espagne et le double mariage du Roi avec l'infante et de Mlle de Chartres avec le prince des Asturies. L'affaire avait été menée très rondement, et rien n'en avait transpiré. Cette nouvelle lui causa autant de plaisir que de surprise; malgré sa haine pour Dubois, il reconnaît sans hésiter que le cardinal avait fait un coup de maître. Dans le conseil Saint-Simon défendait toujours l'alliance espagnole, tandis que le Régent, comme l'ont fait tous les princes d'Orléans dans la suite, penchait plutôt vers l'Angleterre. Heureux de voir triompher la politique qu'il soutenait, il eut aussitôt la pensée de se faire charger de l'ambassade qui devait demander au Roi d'Espagne la main de sa fille. Ce n'était pas seulement une satisfaction qu'il cherchait pour sa vanité; comme il devait se faire un grand échange de faveurs à l'occasion de l'alliance des deux couronnes, il espérait obtenir la Toison d'or pour son fils aîné et la grandesse pour le second.

L'ambassade de Saint-Simon se passa toute en pompeuses cérémonies dont il s'est gardé d'omettre

aucun détail. Sur les routes il fut magnifiquement traité : on lui faisait de belles harangues, on lui donnait des festins, dont il n'a pas toujours conservé un bon souvenir. Par exemple à Pampelune, où le gouverneur s'était mis en frais pour le recevoir, « la chère fut grande, à l'espagnole, mauvaise. Il nous fit fête d'un plat merveilleux : c'était un grand bassin plein de tripes de morue fricassées à l'huile. Cela ne valait rien, et l'huile méchante. J'en mangeai, par civilité, tant que je pus. » A la cour, il assista à de grandes chasses, à de brillantes fêtes. Le Roi voulut qu'il prit part au bal des fiançailles, et il raconte au Régent qu'il a dansé des menuets « avec trois cents livres de dorures sur le corps ». Quant aux questions politiques, elles étaient toutes résolues d'avance. Il n'eut à faire de diplomatie que pour des querelles de préséance, ce qui était tout à fait à son gré. On avait mis dans ses instructions qu'il devait s'efforcer de précéder le nonce du pape et le majordome-major. C'était contraire aux usages de la cour d'Espagne, et il fut contraint, pour réussir, d'employer un subterfuge très singulier. Le jour où le mariage fut signé, il s'arrangea pour arriver avant eux à la cérémonie, et prit résolument, tout contre le siège du Roi, le rang qu'ils avaient coutume d'occuper. Naturellement ils voulurent l'en déloger; mais à chaque interpellation qu'ils lui adressaient, il feignait de ne pas comprendre et répondait par une révérence. Il sut si bien prendre l'air ingénu et naïf, que les autres, le regardant comme une sorte de niais,



dont on ne pouvait rien tirer, finirent par lui céder la place. C'était une grande victoire dont il dut sans doute aviser son gouvernement, et qu'il raconte avec complaisance dans ses *Mémoires*.

Pendant ces fêtes, qui lui semblaient quelquefois un peu fatigantes, il avait, selon son habitude, l'œil très ouvert; il observait les types curieux qu'il rencontrait au passage, ce qui lui a permis d'enrichir sa galerie de portraits de quelques figures originales. — C'est le duc d'Albuquerque, « un petit homme trapu, mal bâti, avec des cheveux verts et gras qui lui battaient les épaules, de gros pieds plats et des bas gris de porteur de chaise »; c'est le duc de Veragua, un descendant de Christophe Colomb, très fier de sa naissance et qui avait très grand air, mais du reste si négligé dans sa mise qu'on l'appelait familièrement et sans le fâcher *don Puerco*; c'est le marquis de Santa Cruz, un original, accusé tour à tour devant les tribunaux d'impuissance et d'adultère, et qui fut les deux fois condamné : « d'où l'on peut voir qu'il n'était pas heureux en procès »; c'est le cardinal Borgia, qui ne savait pas dire la messe et se fâchait contre ses aumôniers, qui le soufflaient mal, jusqu'à leur tirer le surplis; c'est le marquis de Villena, « un sage et vertueux seigneur », qui, devant Philippe V, donna des coups de bâton au cardinal Alberoni, ce qui comble Saint-Simon d'une douce joie. Toute cette noblesse lui fit un grand accueil; et lui, malgré quelques ridicules qu'il n'avait garde d'oublier, prit

d'elle une opinion très favorable. Elle avait les qualités qu'il mettait au-dessus de toutes les autres : « elle se sentait fort et savait rendre ». Il la trouva très instruite de ses droits et fort soucieuse de les faire respecter, fière du souvenir de ses pères, grave dans ses rapports, sachant garder son rang, vivre avec dignité, enfin tout à fait différente de « ces insectes de cour », de « ces champignons de fortune », de « ces excréments de la nature humaine », qu'il avait laissés à Versailles.

Son ambassade dura six mois. A son retour en France, il se retrouva comme il était parti, estimé, honoré, mais consulté rarement et plus rarement écouté. Pourtant la mort du cardinal Dubois lui rendit un peu de faveur auprès du Régent; il le vit davantage et il eut plus de part à ses résolutions; mais ce ne devait pas être pour longtemps. Le 2 décembre 1723, trois mois après le cardinal, une attaque d'apoplexie emporta le duc d'Orléans.

La vie politique de Saint-Simon était finie. Quoiqu'il n'eût pas joué un grand rôle, il avait été en vue, depuis la Régence, et trop lié avec le duc d'Orléans pour ne pas inquiéter un peu ses successeurs. On le lui fit sentir; il comprit à demi-mot qu'on souhaitait qu'il s'éloignât, et il quitta définitivement Versailles et la cour.

## CHAPITRE VI

### DERNIÈRES ANNÉES DE SAINT-SIMON

Saint-Simon s'est un peu moqué de la princesse des Ursins qui, vieillie et retirée à Rome, après avoir régné sur l'Espagne, s'attacha au prétendant d'Angleterre et régenta sa maison, faute de mieux. « Quelle triste ressource ! dit-il ; mais enfin c'était une idée de cour et un petit fumet d'affaires à qui ne s'en pouvait passer. » Lui, au moins, a su se passer de la cour et supporter d'être éloigné des affaires. Mais est-il certain qu'il n'en ait pas éprouvé quelque regret ? Il voudrait bien nous persuader, dans ses *Mémoires*, qu'il était prêt au sacrifice, qu'en l'engageant à quitter Versailles on ne fit que devancer ses désirs, et qu'il considérait comme une délivrance ce qui semblait au public une disgrâce. Mais il est permis de croire qu'il n'en fut pas d'abord aussi satisfait qu'il le prétend. Il connut le poids de ces premiers moments d'oisiveté auxquels les hommes d'État en disponibilité ont tant de peine à se faire. Il l'avoue

lui-même dans une belle page qu'il a mise en tête de ses *Recherches sur les maisons d'Albret, d'Armagnac et de Châtillon*. « Un grand loisir, dit-il, qui tout à coup succède à des occupations continuelles de tous les divers temps de la vie, forme un grand vide, qui n'est aisé ni à supporter ni à remplir. Dans cet état, l'ennui irrite et l'application dégoûte; les amusements, on les dédaigne. » Voilà comme il dut être dans les premiers temps de sa retraite. Pour sortir de ce malaise dont il souffrait, il chercha quelque travail qui pût le distraire, mais il reconuait qu'il ne lui fut pas aisé de le trouver. « L'esprit languissant de vide effleure bien des objets qui se présentent avant que d'essayer d'accrocher son ennui sur pas un. » Enfin, « après avoir voltigé quelque temps sans pouvoir se poser encore », il sentit se ranimer le goût qu'il avait toujours éprouvé pour l'histoire de la noblesse française et se mit à étudier le passé de quelques grandes familles. Cette étude, dans laquelle il n'avait cherché d'abord qu'une distraction, devint bientôt pour lui un plaisir, puis une passion et un besoin; elle a occupé, avec la rédaction de ses *Mémoires*, les trente-deux années qu'il lui restait à vivre.

La fin de sa vie fut triste. Sa famille, dont la grandeur l'avait tant occupé, lui donna peu de satisfactions. Il avait une fille et deux fils; de sa fille, il n'a dit qu'un mot, dans ses *Mémoires*, et ce mot montre bien qu'il n'était pas de ces pères qui se font des illusions sur leurs enfants : « Il y a des personnes

faites de manière qu'elles sont plus heureuses de demeurer filles avec le revenu de la dot qu'on leur donnerait. Mme de Saint-Simon et moi avions raison de croire que la nôtre était de celles-là, et nous voulions en user de la sorte avec elle. » Le duc de Luynes, renchérissant encore sur le tableau, nous dit qu'« elle était si contrefaite et si affreuse que ses parents ne cherchaient qu'à la cacher aux yeux du monde ». Elle trouva pourtant un mari, et un mari de très grande maison. C'était au moment où Saint-Simon revenait de son ambassade triomphante. Le prince de Chimay, qui était fort mal dans ses affaires, demanda la fille, pensant que c'était le moyen de profiter de la faveur du père auprès du Régent. Il faut rendre cette justice à Saint-Simon qu'il se fit longtemps prier et ne céda qu'à regret. Le mariage, du reste, ne fut pas heureux, comme on devait s'y attendre. Le prince, qui laissa sa femme chez ses parents, se contenta de venir la visiter de temps en temps et vraisemblablement d'ébrécher la dot que le père avait donnée. Quant aux deux fils, ils étaient si mal bâtis, si malingres, et de si petite taille, qu'on les appelait « les deux bassets ». L'aîné, à qui Saint-Simon avait cédé sa dignité ducal en 1722, et qui se fit appeler le duc de Ruffec, mourut en 1746, ne laissant qu'une fille. Le cadet, dont on nous dit qu'« il avait une mine chétive et sinistre », épousa la fille d'Angervilliers, ministre de la guerre, ce qui ne laisse pas d'être piquant, quand on se rappelle de quelle manière Saint-Simon traite ces sortes de

mésalliances chez les autres. Il fut de bonne heure attaqué d'une maladie terrible, à laquelle il succomba en 1754, sans laisser de postérité. Quelle triste fin d'une race pour laquelle Saint-Simon rêvait de si grandes destinées ! Il a donc eu la douleur de survivre à ses fils et de voir que cette pairie dont il était si glorieux allait s'éteindre avec lui. De cette douleur il n'y a qu'un mot dans les *Mémoires* mais il est poignant. En parlant du comte et de la comtesse de Maurepas, et de l'union parfaite de leur ménage, il dit : « Je ne puis plus trouver que ce leur soit un malheur de n'avoir point d'enfants ! »

A ces tristesses se joignirent, vers la fin de sa vie, de grands embarras intérieurs. Sa fortune, comme celle de la plupart des grands seigneurs de son temps, était fort délabrée. La mort de sa femme, qui survint en 1743, augmenta le mal. Le duc de Luynes, son ami, nous dit que c'était bien l'homme du monde le moins capable d'entendre les affaires d'intérêt. Il conduisit les siennes de telle façon qu'il finit par ne plus payer même ses domestiques. « Je vous avoue, écrivait-il à son notaire, que je ne puis plus soutenir leur visage. » Nous avons l'acte par lequel il abandonne les revenus de tous ses biens, ne gardant que ses pensions pour vivre, et cet acte contient la longue énumération de tous ses créanciers. Quelques-uns d'entre eux portent de grands noms : il s'y trouve, par exemple, un Rohan-Chabot ; mais la plupart sont de très minces personnages, des tapissiers, des tailleurs, des apothicaires, des

boulangers, des marchands de poisson et de chandelle. Ce duc et pair s'était endetté comme un petit bourgeois à tous les coins de son quartier.

C'est au milieu de ces misères que, pendant ses quinze dernières années, il a définitivement rédigé ses *Mémoires*. Pour nous rendre bien compte des conditions dans lesquelles ils furent écrits, il nous serait très utile de savoir dans le détail ce qu'il faisait et comment il vivait alors. Par malheur, c'est la partie de sa vie qui est le plus obscure pour nous, et tant qu'on n'aura pas retrouvé et publié sa correspondance, nous ne la connaissons que fort imparfaitement. Réunissons pourtant les renseignements qu'il nous donne à divers endroits de ses *Mémoires*, et suivons-le autant que nous le pourrons dans les lieux qu'il a fréquentés.

Il nous dit qu'il ne paraissait presque plus à la cour. Il allait à Versailles deux ou trois fois par an, pour les cérémonies de l'ordre du Saint-Esprit, ou à quelques occasions solennelles. Il n'avait plus d'intérêt qui l'y appelât et qui l'y retînt. Il parle très peu de Louis XV, si ce n'est pour faire entendre qu'il s'était aperçu de très bonne heure de son insensibilité et de sa parfaite indifférence pour tout le monde. Il était impossible qu'il n'eût pas vu combien la reine était insignifiante et sotte. Il la trouvait du reste de petite maison, et il a grand-peine à s'empêcher de plaisanter, quand il est question de Stanislas, son père. « Du roi de Pologne, dit-il, devenu le beau-père du Roi, il n'y a qu'à admirer,

et à se mettre non pas un doigt, mais tous les doigts sur la bouche, et la main entière. » Quant à Fleury, de tout temps il avait familièrement vécu avec lui. Il avait vu ses débuts obscurs dans le monde, quand il cherchait à se faire bien accueillir par ses complaisances, « et suppléait aux sonnettes, avant qu'on en eût l'invention ». Devenu cardinal, « et plutôt roi absolu que premier ministre », Fleury l'accueillait bien, à la condition de ne pas le voir trop souvent, et, comme il causait volontiers, surtout avec les gens qui avaient connu l'ancienne cour, il le gardait longtemps et l'entretenait même des affaires publiques. Il faut avouer que Saint-Simon l'a fort mal payé de sa bienveillance. Dans ses *Mémoires*, il le traite avec la dernière dureté; il plaisante sur sa fatuité et sa sottise, le rend responsable des malheurs publics, et, rappelant que Louis XIV s'était imposé la loi de ne jamais donner de place à un évêque dans ses conseils, il ajoute que « la France pleurera longtemps avec des larmes de sang » la faute qu'on a faite de renoncer à cette sage maxime.

En dehors de ces courtes excursions qu'il faisait à Versailles, où il saluait le Roi et visitait le cardinal, la vie de Saint-Simon se partageait entre sa maison de campagne de la Ferté et son hôtel de Paris.

La terre de la Ferté-Vidame, dans le Perche, entre Chartres et Dreux, lui venait de son père, qui l'avait achetée sur le conseil de Louis XIII, et l'avait payée quatre cent mille livres, somme très consi-



dérable pour l'époque. Il nous dit que « c'était sa seule terre bâtie ». Le château qu'il habitait n'existe plus, mais nous avons des vues qui le représentent. Il était entouré de fossés, flanqué de donjons et de tours, et avait conservé, à côté d'élégances plus modernes, des airs de vieille forteresse, qui ne devaient pas déplaire à Saint-Simon. Il y avait rassemblé les souvenirs qui intéressaient sa famille. Le duc de Luynes nous apprend, comme une particularité curieuse, que chacune des pièces du château contenait un portrait de Louis XIII. Dans la salle principale, un grand tableau de Coypel représentait le Roi après l'affaire du pas de Suze : il était à cheval, dédaigneux, impassible, tandis que le duc de Savoie lui embrassait humblement les genoux. C'était une malice de Saint-Simon : impatience du bruit que faisaient les courtisans autour de la visite du doge de Gènes à Versailles et de son humiliation aux pieds de Louis XIV, il avait voulu rappeler que Louis XIII avait eu d'aussi glorieux triomphes. C'est la même pensée qui lui a dicté son *Parallèle des trois premiers rois bourbons*, qui est son dernier ouvrage, et peut-être le mieux écrit de tous ; il y compare longuement Louis XIII à son père et à son fils et le met au-dessus d'eux, ce qui fait plus d'honneur à sa reconnaissance qu'à son jugement.

Si le château de Saint-Simon a disparu, il reste le parc et la forêt, qui n'ont pas beaucoup changé, et auxquels une main intelligente conserve leur ancien caractère. Saint-Simon s'y plaisait beaucoup. Du

temps qu'il était forcé de vivre à Versailles, il y venait par intervalles et le plus possible « s'y reposer et réfléchir ». Il y passa six mois de l'année, dès qu'il fut libre. Ce qui le charmait à la Ferté, ce n'étaient pas, à ce qu'il semble, les agréments du site. Le pays, peu accidenté, a pourtant de grands arbres et de belles eaux, des perspectives ménagées avec goût, de vastes étangs bien encadrés, et qui éclatent de lumière au soleil couchant. Mais Saint-Simon ne paraît pas très touché des beautés de la nature : dans les vingt volumes de ses *Mémoires*, où l'on rencontre tant de choses, je ne crois pas qu'on puisse découvrir une seule description pittoresque. Il allait chercher à la Ferté la tranquillité d'esprit qui ne se trouvait ni à Paris, ni à Versailles. « C'est un lieu, dit-il, d'entière solitude et de parfaite liberté. » Il y vient prendre des forces pour assister sans trop de colère aux spectacles qui l'irritent, et se résigner au succès des gens qu'il ne peut souffrir. Le domaine a cet avantage d'être fait pour le maître et de répondre à ses goûts. Encore aujourd'hui ce parc qu'enferment 14 kilomètres de murailles, ces allées droites de 4 kilomètres de long, ces étoiles d'où partent des routes interminables dans toutes les directions de la forêt, ont quelque chose de majestueux, de régulier, de sévère et de grand, dont nous sommes saisis, et que Saint-Simon devait apprécier encore plus que nous. Ajoutons qu'il s'y sentait tout à fait chez lui. C'était une de ces terres où, selon son expression, « un reste

de seigneurie palpitait encore ». Outre sa vaste étendue, elle était entourée de plus de cent fiefs qui en relevaient immédiatement et de vingt-trois paroisses sur lesquelles elle avait haute, moyenne et basse justice. Celui qui la possédait pouvait se croire un de ces seigneurs d'autrefois, dont rien n'avait encore amoindri les prérogatives. Voilà ce qui rendait si cher à Saint-Simon le séjour de la Ferté; voilà aussi pourquoi c'est le lieu qui conserve le mieux sa mémoire et dans lequel il nous semble que nous vivons le plus familièrement avec lui.

A Paris, il nous échappe davantage : Paris est trop changeant; les traces du passé s'y effacent trop vite. Je ne sais s'il reste rien des divers domiciles occupés par Saint-Simon dans le faubourg Saint-Germain. Le seul souvenir qu'on ait gardé de cet hôtel de la rue Saint-Dominique, où il a passé ses dernières années, est un inventaire détaillé qui fut dressé après sa mort, dans l'intérêt de ses créanciers. Il nous permet de parcourir les pièces dont l'appartement se composait, de visiter tour à tour les chambres à coucher, le cabinet de travail, la bibliothèque, « la salle du Daiz », la salle de compagnie. L'ameublement en est plus sévère que somptueux; les murs sont ornés de tapisseries à grands et petits personnages et couverts d'une profusion de tableaux. Quelques-uns de ces tableaux sont des œuvres de maîtres illustres : l'auteur de l'inventaire, qui s'est fait aider « du sieur Gabriel Cornu,

professeur de l'Académie de Saint-Luc », les attribue au Bassan, au Guerchin, au Guide, et même à Léonard de Vinci. D'autres sont des portraits de famille, de reconnaissance ou d'intime amitié : l'inévitable Louis XIII, le maréchal et la maréchale de Lorges, la duchesse de Saint-Simon sous toutes les formes, le duc d'Orléans, le chancelier de Pontchartrain, l'abbé de Rancé, les maréchaux de Boufflers et de Choiseul, d'autres enfin qui l'avaient aidé et défendu dans les traverses de sa vie. Depuis qu'il ne fréquentait plus le monde, ces amis d'autrefois étaient devenus sa compagnie ordinaire et il s'y était plus tendrement attaché que jamais. Il voulait, après lui, les préserver de tout outrage, et, comme il savait le sort que les jeunes générations réservent trop souvent aux vieux portraits, il priait, dans son testament, la comtesse de Valentinois, sa petite-fille, « de faire tendre ceux-ci, et de ne pas les laisser dans un garde-meuble ». La grande galerie de l'hôtel avait été transformée en bibliothèque ; elle était meublée d'une table en bois de merisier, de sept fauteuils de damas cramoisi, ornés de franges d'or, avec des rideaux de damas aux cinq fenêtres. Elle contenait six mille volumes, livres de piété, de géographie, surtout d'histoire, tous choisis et triés, faits pour l'usage et que leur possesseur avait pratiqués. C'est là que Saint-Simon se tenait le plus volontiers. Les contemporains nous disent qu'il y passait toutes ses journées, lisant, écrivant sans relâche, et avec une ardeur de jeune homme.

Si l'on avait demandé à ceux qui le connaissaient le mieux ce qu'il pouvait bien écrire pendant ces longues heures de travail solitaire, j' imagine qu'ils auraient levé les épaules et souri doucement. On le regardait comme un homme fort instruit, mais occupé de vécilles, une sorte de maniaque qui perdait son temps à épêucher les vieilles généalogies. Sur les questions de rang et de préséance, il passait pour un oracle, et, même à la cour, on le consultait dans les cas embarrassants. On supposait donc, en le plaignant un peu, qu'il ne se donnait tant de mal que pour continuer le Père Anselme ou corriger Moréri, et personne ne se doutait, lorsqu'il mourut le 2 mars 1755, à l'âge de quatre-vingts ans, qu'il venait d'achever ce qui devait être un des chefs-d'œuvre de la langue française.



## DEUXIÈME PARTIE

### SAINT-SIMON HISTORIEN

---

#### CHAPITRE I

##### SAINT-SIMON ET DANGEAU

Nous connaissons l'homme; nous venons de le suivre pendant toute sa vie : étudions maintenant l'historien.

Saint-Simon raconte qu'il commença ses *Mémoires* en juillet 1694, dans les loisirs du camp de Gau-Böckeleim, où il servait sous le maréchal de Lorges. Il ajoute que « c'est la lecture de ceux de Bassompierre qui l'invita à écrire aussi ce qu'il verrait de son temps ».

Bassompierre, au début du *Journal de sa vie*, regrette de ne pas l'avoir commencé plus tôt. « Il m'eût servi, dit-il, de mémoire artificielle, non seulement des lieux où j'ay passé, lorsque j'ay esté aux voyages, aux ambassades, à la guerre, mais aussi des personnes que j'y ay pratiquées, de mes actions

privées et publiques, et des choses plus notables que j'y ay vues et ouïes, dont la connaissance me serait maintenant très utile, et le souvenir doux et agréable. » La leçon était bonne à recueillir. Pour s'épargner le regret qu'exprime ici Bassompierre, Saint-Simon s'y prit de meilleure heure que lui. Quand il eut l'idée d'écrire ses *Mémoires*, il n'avait que dix-neuf ans.

Que voulait-il faire à ce moment ? Ce qu'avait fait Bassompierre : « un recueil de tout ce qui avait un rapport particulier à lui, et aussi un peu, en général et superficiellement, une espèce de relation des aventures de ces temps ». Son intention était donc d'insister sur ce qui le concernait et qu'il avait vu de ses yeux et d'être beaucoup plus court sur le reste. Le travail marcha d'abord assez vite. En 1699, après cinq ans, il en avait rédigé plusieurs cahiers, lorsqu'aux environs des fêtes de Pâques il fut pris d'un scrupule de conscience. « Comme il s'était arrêté à ne ménager personne par aucune considération », il se demanda s'il était bien charitable de parler des gens avec tant de liberté. Il eut donc la pensée de consulter M. de Rancé, l'abbé de la Trappe, dans lequel il avait la plus entière confiance. Rancé avait été l'ami intime de son père, pendant qu'il était dans le monde. Après sa pénitence, il ne cessa pas de le voir ; et, comme la Trappe est située à quelques lieues de la Ferté, le duc Claude en profita pour visiter son ami plusieurs fois par an. De bonne heure il y mena son fils. « Quoique enfant pour ainsi dire encore,



dit Saint-Simon, M. de la Trappe eut pour moi des charmes qui m'attachèrent à lui, et la sainteté du lieu m'enchantait. Je désirai toujours d'y retourner, et je me satisfis toutes les années, et souvent des huitaines de suite. » Dans une de ces visites, il fit M. de Rancé juge de ses scrupules, et, pour qu'il pût décider en connaissance de cause, il lui envoya le récit du procès de préséance que les ducs et pairs venaient de soutenir contre le maréchal de Luxembourg, « qui était, disait-il, ce qu'il y avait de plus âpre et de plus amer dans mes *Mémoires* ». Il y joignit deux portraits, « pour servir d'échantillon du reste », ce qui prouve qu'il avait dès ce moment l'habitude de mêler les portraits aux récits. L'un des deux était celui de Daguesseau, qui avait pris la parole dans le procès. On ne sait ce que Rancé répondit; il est probable qu'il fit des réserves et donna des conseils. Cependant il ne dut pas décourager tout à fait Saint-Simon, puisqu'il ne renonça pas à son projet.

A-t-il continué, dans les années qui suivirent, à noter exactement ce qu'il faisait et ce qu'il voyait faire? Rien n'empêche de le croire, quoique ses notes soient perdues. Il laisse entendre qu'il mettait par écrit ses conversations avec le duc de Beauvillier, et vraisemblablement celles avec le duc de Bourgogne et le duc d'Orléans. Au conseil de régence, quand il s'y passait des choses dignes d'être rapportées, il les écrivait aussitôt après qu'il en était sorti, « pour n'en pas perdre une exacte mémoire ». Il est pro-

bable qu'il recueillait aussi les histoires piquantes qu'il entendait dire, puisqu'il les a rapportées plusieurs fois dans des ouvrages différents, presque avec les mêmes termes. Nous pouvons donc affirmer, bien qu'il ne s'en soit rien trouvé dans ses papiers, qu'il devait posséder des amas de notes, des trésors de souvenirs entassés, qui ne demandaient qu'à voir le jour. Mais qu'en voulait-il faire? à quel moment et de quelle façon comptait-il les donner au public, ou même songeait-il à les publier jamais? Voulait-il en former un ouvrage à part, ou les distribuer dans d'autres ouvrages? C'est ce que nous ignorons tout à fait. Il est remarquable que, lorsqu'à la mort du duc d'Orléans il quitta la cour, pendant ces premiers mois de désœuvrement où il cherchait un sujet d'études « pour y accrocher son ennui », il n'ait pas pensé à mettre en ordre ces matériaux tout préparés, au lieu d'aller choisir l'histoire généalogique des grandes maisons de France. D'ordinaire, le premier souci d'un homme d'État disgracié est d'écrire ses *Mémoires*. Pendant qu'il raconte ce qu'il a fait lorsqu'il était au pouvoir, il lui semble qu'il y est encore, et il trouve ainsi moyen, en occupant ses loisirs, de tromper ses regrets. Si Saint-Simon n'a pas fait comme les autres, c'est probablement que les notes qu'il avait prises étaient dans un état très confus. Il ne savait encore ce qu'il en pourrait tirer, il n'était pas fixé sur la forme définitive qu'il leur donnerait, lorsqu'on lui fit lire le *Journal* de Dangeau.

Dangeau est assurément l'un des personnages les

plus curieux de la cour de Louis XIV, celui qui montre le mieux comment, avec des talents médiocres et des services sans éclat, l'esprit du monde, la complaisance, le savoir-faire et un peu de chance heureuse pouvaient conduire un homme à tout. C'est le jeu qui le fit connaître. Il y était fort habile, et il y fut toujours très heureux, sans qu'on l'ait jamais soupçonné d'aucune indécatesse, ce qui n'était pas commun alors. Le jeu l'introduisit auprès du Roi et de ses maîtresses. Il eut l'art de s'y rendre bientôt indispensable; et, comme il était doux, obligeant, très sûr dans le commerce, fort occupé à ne blesser personne et à se faire partout des amis, tout le monde s'employa à sa fortune. Il plaisait par ses mérites et par ses défauts; il avait des qualités qu'on appréciait beaucoup, et quelques ridicules, dont on se moquait sans qu'il se fâchât : c'est une ressource, pour une société ennuyée et qui cherche à se distraire, d'avoir quelqu'un sous la main qu'on puisse plaisanter sans danger. Il était donc de toutes les fêtes et l'on ne s'amusait pas sans lui. Mais il lui fallait une situation plus sérieuse et plus solide : avec l'argent qu'il avait gagné au jeu, il acheta des charges de cour, et finit par devenir chevalier d'honneur de la Dauphine, ce qui le rendait l'égal des plus grands personnages.

Dangeau avait quelque littérature : il faisait de très mauvais vers, mais il les faisait vite, et il en avait toujours pour ceux qui les lui demandaient; le Roi a mis plus d'une fois son talent à l'épreuve. Il

fut de l'Académie française, très fier d'en être, fort bon confrère, disposé à trouver que tous les académiciens ont du génie et que tous les discours de réception sont des chefs-d'œuvre. Il aimait beaucoup à écrire. C'est ce qui lui donna la pensée, quand il se vit solidement établi à la cour, bien placé pour tout voir et tout connaître, de tenir un journal où il noterait tous les soirs ce qu'il avait appris d'intéressant; et une fois ce journal commencé, il le poursuivit pendant trente-six ans, de 1684 à 1720. Dans ce long espace de temps, presque une vie d'homme, il ne l'a interrompu qu'une fois, au mois de septembre 1709, après la bataille de Malplaquet, où son fils, l'aimable et brave Courcillon, eut la jambe emportée et faillit périr. Le père l'alla soigner à la frontière, et tant qu'il fut en danger n'eut pas le cœur d'écrire. Les autres disgrâces dont sa famille fut atteinte le laissèrent plus indifférent. Le 14 septembre 1693, il nous dit : « J'apprends la funeste nouvelle que le duc de Montfort, mon gendre, avait été tué »; et il continue. Quand il s'absentait pour aller dans une de ses terres, il chargeait un de ses secrétaires — Voltaire dit un de ses domestiques — de rédiger le journal à sa place. Il ne s'arrêta d'écrire que quelques jours avant de mourir.

Le grand mérite de Dangeau, c'est la sûreté de ses informations. Il a mis dans son *Journal* les qualités d'ordre et d'exactitude qui ont fait sa fortune. Il y rapporte les faits comme on les lui a dits, sans y rien changer. Dans les questions de chiffres sur-

tout, il est d'une précision remarquable. Il sait le prix dont chaque charge a été payée, et ce qu'elle rapporte. Il ne manque pas de nous dire le montant des pensions qu'accorde le Roi, le revenu des évêchés et des abbayes ; nous reconnaissons là le beau joueur si agréablement dépeint par Mme de Sévigné, qui calculait si sûrement et si vite, et tenait si bien ses comptes. Voilà le beau côté des *Mémoires* de Dangeau, mais ne leur demandez pas autre chose. C'est une gazette, où les faits sont rapportés sèchement, sans aucune appréciation personnelle, sans un mot sur leurs causes et leurs conséquences. On est d'abord tenté de plaindre Dangeau de la contrainte qu'il a dû s'imposer pour ne jamais dire ce qu'il pense ; mais on s'aperçoit bientôt qu'il ne pensait rien : ce qui lui rendait le silence facile. Son procédé est très simple : lorsqu'il s'agit du Roi, de Mme de Maintenon et des ministres, il les loue toujours ; quant aux autres, il ne les blâme jamais. Il faut lire entre les lignes pour saisir, dans ces dix-sept volumes, quelques pauvres petites phrases où échappe par hasard l'opinion de l'auteur ; et encore, comme elle est pâle et discrète ! En racontant les derniers jours du roi Jacques II, à Saint-Germain, il fait remarquer qu'il a conservé sa tête jusqu'à la fin, et qu'« il semble même qu'il parle avec plus d'esprit qu'avant sa maladie », ce qui laisse assez clairement entendre que, quand le pauvre Roi se portait bien, il ne disait que des sottises. Il ne faut pas chercher non plus chez un homme aussi cir-

conspect de ces histoires légères qu'on trouve en si grande abondance et si finement racontées chez Saint-Simon ; Dieu sait pourtant si elles défrayaient les conversations autour de lui ! Je n'en vois qu'une dont il ait dit un mot et d'un ton bien embarrassé. « Mme de Waldegrade, fille naturelle du roi d'Angleterre, et qui était à Saint-Germain avec lui, est mise par son ordre dans un couvent à Paris. On l'accuse d'être dans un état où une femme veuve ne doit pas être. Elle ne veut pas dire qui l'a mise en cet état » ; et quelques jours plus tard : « Mme de Waldegrade épouse milord Galmoy. Ils s'aimaient depuis longtemps et s'en étaient donné des marques. » Je crois que c'est la seule histoire scandaleuse qu'il ait rapportée : elle lui aura échappé par mégarde. Ce qui l'occupe presque uniquement, c'est le Roi ; il ne nous fait grâce d'aucun incident de ses journées. Ses chasses à tir et à courre, ses visites à ses bâtiments, ses promenades à Marly et à Trianon, tiennent plus de place dans son *Journal* que les grands événements qui troublent l'Europe. Il ne nous laisse rien ignorer de ce qui intéresse la santé de son maître ; nous savons même à quel moment il a remplacé le café qu'il prenait tous les matins par une infusion de sauge. Tous les mois, pendant trente-deux ans, il ne manque pas de mentionner la médecine que le Roi prenait « par pure précaution », et à chaque fois il fait la remarque qu'elle ne l'empêche pas de travailler comme à l'ordinaire, ce qui lui paraît approcher de l'héroïsme et le jette dans la plus pro-

fonde admiration. Il a même soin de noter les degrés qu'on observe dans les effets de cette médecine mensuelle; il nous apprend tantôt qu'« elle a tourmenté le roi toute la journée, et même le lendemain »; tantôt qu'« elle a très bien fait, quoiqu'elle ne fût pas si forte qu'à l'ordinaire »: ce qui prouve qu'il était fort avant dans l'intimité de la maison. Il a tellement pris l'habitude de nous entretenir de ces sortes de remèdes, que, pendant la Régence, quoique la santé du duc d'Orléans lui fût fort indifférente, il cherche à savoir quand il s'est purgé, pour avoir le plaisir de nous l'apprendre. Il lui semblait sans doute que, sans ce détail, il manquerait quelque chose à l'exactitude de son *Journal*. Mais il ne peut plus donner ce renseignement tous les mois, comme auparavant. Le désordre commence à se mettre partout, et l'on s'écarte en toutes choses de la belle régularité du grand Roi.

C'est vers 1730 que le duc de Luynes, petit-fils de Dangeau, et ami de Saint-Simon, lui communiqua le journal de son grand-père. Il est aisé de se figurer, quand on le connaît, les sentiments qu'il dut éprouver en le lisant. Il le trouva « d'une fadeur à faire vomir ». Ces bassesses d'humble courtisan, ce culte du maître et de ce qui l'entoure, « cet encens éternel et suffocant » même à propos des actions les plus indifférentes, l'indignèrent; mais il fut encore plus outré du flegme imperturbable d'un homme qui ne se permet pas un mot de blâme et n'exprime jamais son opinion. Lui, qui avait si fidè-

lement conservé toutes ses rancunes, qui retrouvait dans son cœur ses colères d'autrefois vivantes comme au premier jour, comment aurait-il pu comprendre ou souffrir qu'on parlât si froidement de ce qui le mettait hors de lui ! Il finit par n'y plus tenir ; il prit la plume, et jeta ses réflexions sur une page blanche, en face des récits de Dangeau ; mais avec quel accent et de quel ton différent ! Le 30 janvier 1707, Dangeau écrit : « Le comte de Gramont mourut à Paris la nuit dernière » ; rien de plus. Saint-Simon, qui sent à ce nom ses haines se ranimer, nous trace tout un portrait du personnage, qui commence ainsi : « Le comte de Gramont était un vieux sacrifiant de cour et de monde » ; et s'achève par ces mots : « C'était un homme à qui tout était permis et qui se permettait tout » ; et ainsi des autres. Dangeau ne peut prononcer un nom, rappeler un fait, sans que Saint-Simon ne l'interrompe ; il le corrige ou le complète, et en passant l'invective : c'est un dialogue étrange entre les deux personnages les plus opposés, dont l'un ne parle jamais que d'un ton doux et à demi-voix, l'autre s'emporte et crie. L'opposition entre eux est complète, même à propos de choses qui semblent au premier abord indifférentes. « Le Père Daniel, jésuite, nous dit Dangeau, a fait depuis peu une histoire de France en trois gros volumes in-folio. Le Roi, pour récompenser son travail, lui donne la qualité d'historiographe de France et mille francs de pension. » Que pense-t-il de l'ouvrage ? Il se garde bien d'en souff-



fler mot : le Roi l'a récompensé ; il doit être bon. Saint-Simon, lui, l'a trouvé mauvais, et il est enchanté de nous le dire. Aux détails précis donnés par Dangeau, qu'il reproduit fidèlement, suivant son habitude, il ajoute, ce que Dangeau ne fait jamais, son appréciation personnelle. Il remarque les agréments extérieurs de l'ouvrage, la beauté de l'impression et des caractères, puis l'élégance du style, les larges développements aux endroits qui ne soulèvent pas de discussion, le silence dans les passages trop délicats ; la franchise parfois, et « tout le secours que l'esprit peut fournir à une audace qui se sent appuyée », plus souvent la finesse, l'adresse à tourner les difficultés, l'art exquis des demi-teintes et du clair-obscur. Et dans les questions scabreuses, sur les matières de Rome, puis de la Ligue, « c'est un plaisir, nous dit-il, de le voir courir sur ces glaces avec ses patins de jésuite ! » Quand le sujet est plus grave, l'opposition est plus marquée. En mentionnant la mort de Mme de Maintenon, Dangeau, qui a été son ami pendant toute sa vie, ne peut s'empêcher de glisser un mot d'éloge : « C'était une femme d'un si grand mérite, qui avait tant fait de bien et tant empêché de mal pendant sa faveur, qu'on n'en saurait rien dire de trop ». Ces quelques mots, bien mesurés pourtant, mettent Saint-Simon en fureur, et il écrit à côté : « Voilà bien fadement, salement et puamment mentir à pleine gorge ! »

Cependant, cette première explosion de colère passée, il était impossible que Saint-Simon ne finit

pas par rendre justice au *Journal* de Dangeau. Il en voit les qualités et reconnaît qu'après tout « il représente, avec la plus désirable précision, le tableau extérieur de la cour, les occupations, les amusements, le partage de la vie du Roi, le gros de celle de tout le monde, en sorte que rien ne serait plus désirable pour l'histoire que d'avoir de semblables *Mémoires* de tous les règnes, s'il était possible, depuis Charles V ». Il y avait une chose surtout qu'il ne pouvait pas se dissimuler : il lui fallait bien reconnaître, malgré sa mauvaise humeur contre Dangeau, qu'il avait trouvé beaucoup de plaisir à le lire. Cette exacte gazette lui remettait devant les yeux ses meilleures années ; il revoit les personnes qu'il avait connues, il assistait aux scènes qui s'étaient passées devant lui ; il lui semblait enfin vivre de nouveau toute sa jeunesse. Ne peut-on pas croire que ce plaisir lui fut aussi une leçon, qu'il comprit ce que cette forme du journal avait d'attrayant pour les lecteurs, et qu'il se résolut à la choisir pour donner ses souvenirs au public. Du moment qu'il se décidait à faire à son tour un journal, celui de Dangeau lui devenait indispensable. « Il servira beaucoup, disait-il, à qui voudra écrire plus solidement, pour l'exactitude de la chronologie. » Il en fit donc prendre une copie, et, quand il fut en possession de ce secours précieux, il commença dès 1740 la rédaction définitive de ses *Mémoires*.

Figurons-nous donc Saint-Simon, pendant ces

dernières années, dans sa belle bibliothèque de Paris, ou dans quelqu'une des vastes salles de son château de la Ferté. Il a dans le voisinage, sous de bonnes serrures, toutes les notes qu'il a prises depuis cinquante ans; il peut à tout moment les consulter, et quelques-uns de ces matériaux entreront sans trop de modifications dans son ouvrage. Devant lui, sur sa table de merisier, Dangeau est ouvert. C'est Dangeau qui va former la trame solide sur laquelle il brodera ses récits merveilleux. Il le suit pas à pas, n'omettant aucun des faits qu'il mentionne, oubliant ceux qu'il a négligés. Tant qu'il s'agit d'événements d'importance médiocre ou de personnages qui lui sont indifférents, il se contente de transcrire à peu près l'exact chroniqueur. Il lui arrive même de le copier de la façon la plus visible et la plus impudente. Mais qu'il vienne à rencontrer sur son chemin une histoire qui a piqué autrefois sa curiosité, un nom qui a mérité son admiration ou soulevé sa haine, aussitôt jaillit de son cerveau la source des souvenirs. Il n'a plus besoin de collaborateur ni d'aide. Même ses vieilles notes ne lui sont plus indispensables; sa mémoire à la rigueur lui suffit; elle lui représente les événements et les hommes qu'il veut peindre, et il les reproduit comme il les voit. C'est ainsi que Saint-Simon a composé ses *Mémoires*.

## CHAPITRE II

### LES INFORMATIONS DE SAINT-SIMON

Que prétendait-il ajouter au *Journal* de Dangeau ? évidemment ce qu'il reproche à Dangeau d'avoir omis. Il lui en veut d'« être si maigre, si sec, si contraint, si précautionné » ; il trouve qu'il ne nous fait jamais connaître que l'extérieur des événements, sans nous en montrer les causes secrètes, ou, pour parler son langage, qu'« il ne nous donne que des écorces de la plus repoussante aridité ». Il n'en est pas surpris, Dangeau n'ayant pu nous apprendre que ce qu'il savait lui-même. Or, quoiqu'il ne quittât pas la cour et les meilleures compagnies, « il est pourtant vrai qu'il ne fut jamais au fait d'aucune chose ni initié dans quoi que ce soit. Il ne savait rien au delà de ce que tout le monde voyait. » Du reste, cette situation lui suffisait et il n'en souhaitait pas d'autre : « C'était un esprit au-dessous du médiocre, très futile, très incapable en tout genre, prenant volontiers l'ombre pour le corps, qui ne se

repaissait que de vent et qui s'en contentait parfaitement ». Saint-Simon, lui, est un autre homme. Au lieu de rester à la surface des choses, il veut y pénétrer tout à fait. Tandis que Dangeau se contente de mentionner ce qui arrive aux personnages importants, les faveurs dont ils sont l'objet, leur mariage, leurs maladies, leur mort, Saint-Simon essaie de nous les faire connaître à fond, dépeint leurs mérites et leurs défauts, et les place vivants devant nous. Il ne lui suffit pas de nous apprendre à quelle fortune ils sont arrivés, il nous dit par quels moyens et avec quels appuis. Il nous montre les partis qui divisent la cour, leurs intrigues et leurs manèges, leurs luttes autour du maître pour se disputer ses bonnes grâces, et non seulement tant qu'elles se livrent au grand jour, mais lorsqu'elles se poursuivent dans l'ombre. Connaître le dessous et la raison des événements, c'est ce qu'il y a de plus difficile dans l'histoire, ce qui échappe le plus aisément à nos prises, ce qui demande le plus de finesse d'esprit et d'étude, mais c'est l'histoire même.

Ici, tout d'abord une objection se présente. Saint-Simon vient de nous dire que Dangeau ne pouvait pas nous apprendre les secrets de la cour parce qu'il ne les connaissait pas. Et lui, comment a-t-il pu les connaître? Sa situation, au moins en apparence, était moins importante que celle de Dangeau; il n'approchait pas aussi familièrement le Roi et Mme de Maintenon; il était moins lié à leur vie intime. Comment donc pouvons-nous croire qu'il ait su ce que l'autre

ignorait? Quel droit peut-il avoir à se dire mieux renseigné, et à réclamer pour lui-même l'autorité qu'il lui refuse?

Disons d'abord que, comme il avait plus d'esprit, il a mieux vu, et plus à fond, ce qu'ils voyaient tous les deux, ce que tout le monde pouvait voir. C'était un observateur incomparable; il savait regarder, ce qui n'est pas un mérite aussi commun qu'on le pense. Il n'était pas seulement frappé des figures, mais l'usage du monde lui avait appris à lire sur les traits les secrets de l'âme. L'occasion d'exercer ce talent ne lui manquait pas à Versailles. On y vivait toujours sous les yeux les uns des autres; dans les premiers moments de joie, ou de tristesse, où les plus habiles perdent la possession d'eux-mêmes, on n'avait pas la ressource de se dérober au public, de s'enfermer chez soi pour se donner le temps de composer son visage : il fallait rester exposé à la malignité des curieux; en sorte qu'il était possible, en étudiant la première impression des gens, de démêler leurs sentiments véritables. C'est un spectacle que Saint-Simon se donnait volontiers et il en eut le goût de très bonne heure. Il nous dit qu'« à la mort de Louvois, quoiqu'il n'eût guère que quinze ans, il voulut voir la contenance du Roi à un événement de cette qualité, qu'il alla l'attendre et le suivit pendant toute sa promenade ». Deux ans après, il fut témoin d'une scène que, malgré sa jeunesse, il n'a jamais oubliée. Il s'agissait du mariage du duc de Chartres, celui qui fut plus tard le Régent, avec la fille du Roi

et de Mme de Montespan, Mlle de Blois. Le Roi désirait avec passion ce grand établissement pour sa fille; son frère et son neveu étaient incapables de résistance; mais on pensait que Madame, une Allemande entichée de sa naissance, et qui ne voulait pas de bâtards dans sa maison, ferait un éclat. Il avait déjà transpiré quelque chose du mariage, et Saint-Simon pensa qu'il allait devenir public en voyant que le duc de Chartres était appelé chez le Roi. « Comme je jugeai bien, dit-il, que les scènes seraient fortes, la curiosité me rendit fort attentif et assidu. » Alors commence un des récits les plus vifs et les plus agréables qu'il ait écrits. C'est d'abord ce qu'il n'a pu voir, ce qu'on lui a raconté, l'entretien du Roi avec le duc de Chartres et Monsieur; puis la scène publique, ce qui se passe pendant l'*appartement* nous avons vu qu'on appelait ainsi la réunion de toute la cour dans les salons de Versailles, depuis sept heures du soir jusqu'à dix, que le Roi se mettait à table]. Rien ne lui échappe; il a tout vu, tout observé, Madame surtout, indignée, furieuse contre son fils et son mari, qui avaient si facilement cédé aux désirs du Roi. « Elle se promenait dans la galerie, avec Châteautiers, sa favorite, et digne de l'être; elle marchait à grands pas, son mouchoir à la main, pleurant sans contrainte, parlant assez haut, gesticulant, représentant fort bien Cérès après l'enlèvement de sa fille Proserpine, la cherchant en fureur et la redemandant à Jupiter. » Autour d'elle, de son mari, de son fils, tout le monde était contraint, silencieux;

une sorte de gêne et d'embarras régnait partout. Seul notre précoce observateur jouissait du spectacle. « La politique rendit cet *appartement* languissant en apparence, mais en effet vif et curieux. Je le trouvai court dans sa durée ordinaire. Il finit par le souper du Roi, duquel je ne voulus rien perdre. » En effet, il note tout, l'attitude de Monsieur, du duc de Chartres, du Roi surtout, qui, au milieu de tous ces personnages émus et gênés, conserve sa sérénité ordinaire. « Je remarquai que le Roi offrit à Madame presque de tous les plats qui étaient devant lui, et qu'elle les refusa presque tous d'un air de brusquerie qui jusqu'au bout ne rebuta pas l'air d'attention et de politesse du Roi pour elle. » Il remarque aussi qu'au moment de se retirer « il fit à Madame une révérence très marquée et très basse, pendant laquelle elle fit une pirouette si juste que le Roi, en se relevant, ne trouva plus que son dos ». Tout se termine enfin par l'éclat du lendemain. Pendant que Madame traversait la galerie pour aller à la messe, « Monsieur son fils s'approcha d'elle, comme il faisait tous les jours, pour lui baiser la main. En ce moment Madame lui appliqua un soufflet si sonore qu'il fut entendu de quelques pas, et qui, en présence de la cour, couvrit de confusion le pauvre prince, et combla les infinis spectateurs, dont j'étais, d'un prodigieux étonnement. »

Voilà, dès le premier moment, Saint-Simon dans son rôle véritable. Il n'a jamais éprouvé de besoin plus vif, et qu'il ait mieux satisfait, que celui d'ob-



server. C'est ce qui le retint à la cour, malgré les mécomptes dont il eut à souffrir : aurait-il pu trouver ailleurs les spectacles auxquels il lui plaisait tant d'assister ? Dès qu'une occasion grave se présente qui mettra les ambitions et les vanités aux prises, il arrive et regarde. Lui-même s'est dépeint aux aguets, dans son poste d'observateur, « perceant de ses regards clandestins chaque visage, chaque maintien, chaque mouvement, et y délectant sa curiosité ». Il nous dit que c'est le plus grand plaisir qu'on puisse se donner dans une cour : personne n'en a joui plus souvent et plus pleinement que lui.

Au plaisir de voir se joignait naturellement le besoin d'être informé : le spectacle de la cour n'a tous ses agréments que pour celui qui en sait le secret. On ne comprend bien les luttes qui s'y livrent que si l'on est au courant des intérêts qui sont engagés. Aussi Saint-Simon cultivait-il soigneusement tous ceux qui les connaissaient. Quand il tombait sur quelqu'un qui pouvait le mettre au courant d'événements d'importance, il ne le lâchait pas qu'il n'en eût tiré tout ce qu'il souhaitait. Le marquis de Louville, qui avait accompagné Philippe V en Espagne, et qui jouissait de sa confiance, étant venu remplir une mission auprès du Roi à Fontainebleau, Saint-Simon s'offrit à le ramener dans son carrosse. « Nous allâmes, dit-il, d'une traite à Paris, en relais. Je fus ravi de la promenade, pour m'entretenir avec lui plus à mon aise de choses particulières, et, dans le chemin, je lui fis tant d'autres

questions qu'il arriva sans voix et ne pouvant plus parler. » Lorsqu'en 1705, la princesse des Ursins fit à Versailles ce voyage triomphant, où, pour ne laisser aucun doute de la familiarité de ses rapports avec le Roi et Mme de Maintenon, elle affecta de se montrer en leur compagnie avec un petit chien sous le bras, ce qui causa, dit Dangeau, une grande admiration aux spectateurs. Saint-Simon, qui la connaissait de longue date, ne manqua pas de l'aller voir, et le plus souvent qu'il put. Elle le recevait le matin, après sa toilette, sans témoins, et il en profitait pour la faire beaucoup parler. « Je sus par elle, dit-il, beaucoup de détails d'affaires, et la façon de penser du Roi, et de Mme de Maintenon surtout, sur beaucoup de gens. » Il ajoute que ces visites matinales, que sans doute il avait soin de ne pas laisser ignorer, et la confiance que lui témoignait « la dictatrice de la cour », ouvrirent les yeux à tout le monde et lui attirèrent force civilités de gens qui jusque-là ne faisaient guère attention à lui. J'ai eu l'occasion de dire avec quel empressement il cultiva l'amitié des ministres; s'ils n'ont pas servi à sa fortune, ils ont pu au moins satisfaire sa curiosité. Aucun d'eux n'a mis plus de complaisance à le renseigner que Chamillart. Leur connaissance avait fort mal commencé : quand la maréchale de Lorges s'était mise en tête de faire épouser Mlle de Chamillart à son fils, Saint-Simon n'avait pas pris la peine de cacher sa colère. Mais, une fois le mariage fait, les bons procédés du ministre, le soin qu'il avait de se montrer toujours

obligeant et affable, désarmèrent le grand seigneur irrité. Ils finirent par se lier étroitement, et Saint-Simon profita de cette intimité pour connaître beaucoup de secrets politiques. Chamillart poussa même la confiance en lui, après la défaite de Ramillies, jusqu'à lui donner la clef de son bureau et lui laisser lire les dépêches du maréchal de Villeroy qui prouvaient avec la dernière évidence qu'il n'avait pas été forcé de livrer la bataille contre son gré, ainsi qu'il le prétendait, mais qu'il avait cherché de lui-même l'occasion de se faire battre. Ai-je besoin de dire que, quand Chamillart fut remplacé par Voysin, Saint-Simon ne délaissa pas dans la disgrâce celui dont il avait été l'ami dans la prospérité? Il se fit honneur de le recevoir à la Ferté, puis de passer trois semaines avec lui, dans la maison de campagne où il s'était retiré. Mais tout en cherchant à le consoler, il ne perdit pas une si bonne occasion de s'instruire : il le fit causer sur son ministère, et Chamillart, qui n'avait plus rien à ménager, « lui parla, dit-il, à cœur ouvert, du Roi et de Mme de Maintenon, et lui en raconta des choses bien curieuses ». Tant que vécut Louis XIV, il avait eu peu de rapports avec Torcy. Il ne l'aimait pas et fit tous ses efforts auprès du duc d'Orléans pour le faire renvoyer. Heureusement il ne parvint à le convaincre, et dans la suite il fut très heureux de n'y avoir pas réussi. Au conseil de régence, il eut l'occasion de connaître Torcy de près et de l'apprécier. Ils se lièrent ensemble, et plus tard Torcy lui communiqua ses

*Mémoires*, dont Saint-Simon a beaucoup profité pour l'histoire diplomatique de son temps.

Mais il ne lui suffisait pas de connaître les grands personnages et d'être au courant des grands événements : il voulait descendre jusqu'aux détails en apparence les plus futiles, car il savait que, dans les cours, les grands effets sont souvent produits par de très petites causes. Aussi s'est-il ménagé des intelligences dans ce monde inférieur dont l'importance, pour être moins visible, n'en est pas moins réelle. Ce grand seigneur vaniteux ne néglige pas de cultiver des valets de chambre, Bontems, Du Mont, Duchesne, le premier chirurgien du Roi, Maréchal, Boulduc, son apothicaire. Par quelques complaisances bien placées il sait leur délier la langue et leur fait raconter ces petites choses qui souvent expliquent les grandes. Quant aux aventures galantes, aux intrigues de salon ou d'alcôve, naturellement il s'adressait aux femmes pour les savoir : c'était remonter à la source. Il était fort bien avec les trois filles de Chamillart, la duchesse de Lorges, sa belle-sœur, les duchesses de Mortemart et de la Feuillade, à qui le crédit de leur père donnait accès partout. Par elles il pénétrait jusque dans l'intérieur de la duchesse de Bourgogne. Quand l'aimable princesse à qui son mari, vertueux mais contrefait, et un peu trop dévot pour elle, n'inspirait qu'un grand sentiment d'estime, s'éprit du beau Xangis, la curiosité de Saint-Simon se trouva fort exaltée. Tous les soirs, entre onze heures et minuit,

il allait chez les filles de Chamillart, où il apprenait les incidents de la journée. « J'étais donc instruit, dit-il, exactement et pleinement d'une journée à l'autre. Outre que rien ne me divertissait davantage, les suites pouvaient être grandes, et il était important pour l'ambition d'être bien informé. » Il avait d'autres amies par lesquelles il savait tout ce qui se passait chez la duchesse d'Orléans et chez la duchesse de Bourbon; d'autres l'introduisaient jusque sur le seuil de la chambre de Mme de Maintenon, « ce sanctuaire où il n'entrait que les femmes de la plus étroite privance », et où le Roi tous les soirs, avant son souper, travaillait avec ses ministres. Il s'en faut que toutes ces personnes auxquelles il a recours pour savoir des nouvelles soient irréprochables dans leur conduite; mais il est disposé à leur être fort indulgent, quand elles le renseignent bien. Il n'en veut pas trop à la maréchale de Rochefort d'avoir été successivement liée avec toutes les maîtresses de Louis XIV. parce qu'elle lui a fait connaître les incidents de ces amours. C'est chez elle que la belle Mme de Soubise attendait Bontems qui la venait prendre pour la mener au Roi : « elle-même me l'a raconté », dit Saint-Simon, et il a été si ravi de l'apprendre qu'il lui pardonne le méchant métier qu'elle a fait. La fille de la maréchale de Rochefort, Mme de Blansac, valait encore moins que sa mère et finit par être renvoyée à Paris avec défense de paraître à la cour. « Elle avait été, dit Saint-Simon, plus que très galante, tant que sa figure lui avait

fait trouver avec qui, fort commode ensuite, et depuis se ruina pour les plus bas valets. » On voit qu'il ne la flatte pas; mais comme elle avait conservé beaucoup de grandes liaisons dans le monde, que les trois filles du Roi ne pouvaient se passer de sa société, qu'elle était au courant de toutes les intrigues galantes et les racontait à ravir, il nous dit qu'à Paris « il ne bougeait pas de chez elle ». Il lui semblait sans doute que même dans ces caquets de femmes, en triant et en élaguant, on pouvait trouver quelques bons renseignements à prendre.

En somme, Saint-Simon, quoique n'ayant pas tenu une des premières places à la cour de Louis XIV, n'a pas manqué de moyens d'être bien informé; il a raison de nous le faire remarquer et d'en être fier : « Je me suis trouvé toujours instruit journellement de toutes choses par des canaux directs et certains, et de toutes choses grandes et petites. Ma curiosité, indépendamment d'autres raisons, y trouvait fort son compte, et il faut avouer que, personnage ou nul, ce n'est que de cette sorte de nourriture que l'on vit dans les cours, sans laquelle on n'y fait que languir. »

## CHAPITRE III

### RAISONS DE SE MÉFIER DE SAINT-SIMON

Ce n'est pas tout pour un historien d'avoir été bien informé, il faut qu'il fasse un bon usage de ce qu'on lui apprend, qu'il veuille et qu'il puisse reproduire exactement les renseignements qu'il a reçus, et qu'il ne les dénature pas en nous les communiquant. En est-il ainsi de Saint-Simon? Nous allons être ici fort embarrassés pour répondre.

Il faut pourtant que la question soit vidée. Saint-Simon a, de nos jours, des partisans fanatiques; mais il a aussi de très violents adversaires. Il est rare qu'il laisse les gens indifférents : on le suit en aveugle ou on lui conteste toute autorité. Ses ennemis ont été jusqu'à en faire un imposteur habile, qui arrange les faits à sa fantaisie, qui ment volontairement et de parti pris pour abuser la postérité. C'est aller bien loin. Il a protesté solennellement contre ce reproche, à la fin de son ouvrage, en prenant congé de ses lecteurs. « Il faut, dit-il, que celui qui écrit

des *Mémoires* aime la vérité jusqu'à lui sacrifier toutes choses. De ce dernier point j'ose m'en rendre témoignage à moi-même et me persuader qu'aucun de tout ce qui m'a connu n'en disconviendrait. C'est même cet amour de la vérité qui a le plus nui à ma fortune : je l'ai senti souvent, mais j'ai préféré la vérité à tout, et je n'ai pu me ployer à aucun déguisement. » Il serait sans doute un peu naïf de le croire du premier coup sur parole, et d'admettre que « la vérité est l'âme de ses *Mémoires* » uniquement parce qu'il l'affirme. Cependant je trouve dans ses affirmations un accent de sincérité qui me touche. N'oublions pas que c'était un parfait honnête homme, irréprochable dans sa conduite privée; il avait une hauteur d'âme naturelle et un respect de sa dignité qu'il a poussés quelquefois jusqu'au ridicule, mais qui au moins le préservaient d'une bassesse. Lorsqu'il proteste qu'il a voulu dire la vérité, je ne crois pas que personne ait le droit de refuser de le croire.

Mais il a pu se tromper et nous tromper sans le vouloir; et il faut bien avouer, quelque goût qu'on ait pour lui, que cet accident lui est souvent arrivé. Sa mémoire est sujette à des défaillances singulières. A tout moment, on le prend en faute sur les choses qu'il devait savoir le mieux, qui intéressaient sa famille et celle de ses amis les plus intimes, comme par exemple quand il paraît oublier l'existence d'un de ses oncles, le propre frère de son père, ou qu'il donne deux garçons au duc de Beauvillier, qui en



avait quatre. Il semble surtout qu'il ait en toute sa vie l'horreur des chiffres. Il est rare qu'à propos de la date des faits, de l'âge des gens, des sommes d'argent qu'ils ont reçues ou données, il ne commette pas quelques erreurs. Même quand il a les documents sous les yeux, il les transcrit tout de travers. Dangeau nous apprend qu'il a donné 250 000 livres au duc de Richelieu pour la charge de chevalier d'honneur de la Dauphine; Saint-Simon, qui le copie, double la somme. Ailleurs, en nous parlant du surintendant Fouquet, il nous dit qu'« il paya les millions que le cardinal Mazarin avait pris de trente-quatre ans de captivité à Pignerol »; et il n'y est pas resté vingt ans. Assurément ces inexactitudes de détail, ces *menuailles*, comme il les appelle, ne sont pas très graves; elles ne changent rien à la physionomie du récit et on les corrige facilement; mais, à force de se reproduire, elles nous impatientent, elles nous inquiètent, et finissent par nous mettre en défiance contre lui.

Nous songeons alors qu'il n'a définitivement rédigé ses *Mémoires* qu'à la fin de sa vie, longtemps après les faits qu'ils rapportent. A ce moment, ses souvenirs devaient être devenus assez confus et il est naturel qu'il ait laissé échapper beaucoup de petites erreurs, comme celles que je viens de relever. Il devait avoir à la vérité des notes prises à l'époque même où les événements se passaient sous ses yeux; mais outre que nous ignorons quels en étaient le caractère et l'étendue, puisqu'elles sont perdues, ne se

peut-il pas qu'il ait fait pour elles comme pour Dangeau, qu'il altère en le copiant? Il faut donc que celui qui le consulte ait l'œil très ouvert, l'examine de près et le contrôle sans cesse. C'est un travail difficile que M. de Boislisle a courageusement entrepris, dans la grande édition qu'il publie, et qui nous donnera, quand elle sera finie, un Saint-Simon irréprochable, dont on pourra se servir en toute sécurité. Jusque-là il faut bien reconnaître que nous aurons quelque raison de ne pas lui accorder une confiance sans réserve.

Mais ce n'est pas tout; cette rédaction tardive de ses *Mémoires* peut avoir eu d'autres résultats, et bien plus graves, que de lui faire commettre quelques fautes de détail. N'est-il pas possible qu'elle ait altéré la couleur générale de ses jugements et de ses récits? D'ordinaire à soixante-dix ans on ne pense pas comme à quarante. Quand on a fréquenté de plus près les personnes et qu'on a vu se produire les conséquences des événements, il est naturel qu'on ne les apprécie plus de la même manière, et que, comme on se persuade aisément qu'on n'a jamais changé, on transporte au passé ses sentiments du présent. C'est ainsi, nous dit-on, que Saint-Simon a dû dépeindre les hommes et les choses non comme il les avait vus d'abord, mais comme il les voyait dans sa vieillesse. Pour le prouver, on oppose à ses *Mémoires* les quelques lettres que nous avons conservées de lui, et l'on montre qu'il n'y parle pas du même ton, quoiqu'il y parle

des mêmes faits. — Mais quand il en serait toujours ainsi, qu'en devrions-nous conclure? qu'il ne faut pas nous laisser tout à fait tromper par cette forme de journal qu'il a choisie, qu'il n'a pas écrit véritablement au jour le jour et sous l'impression changeante des événements, comme on le croyait, et qu'il ne nous donne que son opinion dernière et définitive. — N'est-ce pas ainsi qu'ont fait la plupart de ceux qui nous ont laissé des *Mémoires*?

Je vais plus loin, et, tout en tenant compte de ces quelques contradictions qu'on a signalées entre ses lettres et ses *Mémoires*, j'avoue que je ne suis pas de ceux qui pensent que, si nous possédions sa correspondance entière, nous aurions un Saint-Simon très différent. Je ne crois pas qu'il se soit modifié en vieillissant autant qu'on le suppose. Au contraire, je suis frappé de voir combien la vie a eu peu de prise sur lui, et à quel point, du commencement à la fin, il est resté conforme à lui-même. Il a pu varier sur le mérite de quelques hommes ou le caractère de quelques faits particuliers; mais pour les choses essentielles il n'a jamais changé. Nous en avons une preuve si curieuse que je veux en dire ici quelques mots.

Au mois d'avril 1712, au moment même où l'on célébrait à Saint-Denis les funérailles du Dauphin. Saint-Simon brisé de douleur, mais s'oubliant lui-même et la perte de ses espérances pour ne songer qu'au bien public, eut l'idée d'écrire au Roi une lettre anonyme comme Fénelon avait fait dix-sept ans

auparavant, pour lui dire les vérités qu'il ne voulait pas entendre. Cette lettre, dont il n'a jamais parlé, s'est retrouvée dans ses papiers et a été publiée par M. Fangère. C'est un de ses plus beaux ouvrages, et il y est déjà tout entier. Le tableau qu'il fait au Roi de son royaume est celui même que nous retrouvons partout dans ses *Mémoires* : un clergé « tombé dans une abjection de pédanterie et de crasse » ; une noblesse « épuisée par une guerre continuelle, sans espérance d'aucune autre fortune que par les armes, et par conséquent désappliquée de tout autre soin et de toute autre étude, profondément abattue sous le joug des ministres, bientôt après des intendants, enfin des traitants, avilie et confondue avec le plus bas peuple par des mésalliances honteuses, pour avoir du pain, misérable au delà des plus vils paysans, et seulement heureuse si elle possède une charrue qu'elle puisse mener aux champs » ; un tiers état ruiné par les impôts ; des parlements et des tribunaux qui ont perdu les grands magistrats d'autrefois, sans les remplacer, et « où la discipline, l'étude, la gravité ne sont plus des talents d'usage ». Ici, comme partout, il fait remonter le mal jusqu'au cardinal Mazarin, l'un des hommes qu'il a le plus détestés, et aux ministres habiles dont il se servait, « mais habiles pour eux-mêmes, avant de l'être pour le Roi et pour le royaume ». Ce déplorable système de gouvernement institué par Mazarin, il montre que Louis XIV le continue et l'aggrave ; alors, s'en prenant directement au Roi lui-même,

sous une forme qu'il essaie de rendre respectueuse, mais où la colère éclate à chaque instant, il lui rappelle les fautes qu'il a commises et dont il reçoit le châtiment. Il insiste sur les scandales de sa vie, qui ont eu de si funestes conséquences ; il lui reproche les honneurs dont il a comblé les princes légitimés, la grande situation qu'il leur a faite, qui est une honte et un danger pour le royaume. « L'amour-propre, dit-il, l'amour de père vous a fait regarder vos enfants naturels comme les enfants de votre personne, pour qui vous ne pouviez trop faire ; tandis que vous n'avez considéré vos enfants légitimes que comme les enfants de l'État, grands de reste sans vous. » Il lui prouve qu'il s'est mis sous la dépendance de ses ministres, qui l'empêchent de communiquer avec ses sujets, et, sous son nom, se sont faits les maîtres de tout. « En vain croyez-vous, Sire, gouverner par vous-même ; vous ne connaissez personne, vous ne pouvez connaître personne, parce que personne ne vous parle, et que vous vous êtes rendu inaccessible, et comme le prisonnier de vos ministres, qui gardent les clés de toutes les avenues par où on vous peut approcher. » Leur unique souci est de conserver ce pouvoir qu'ils se sont arrogé. Comme ils ne veulent pas se créer de leur main des rivaux, ils ont soin d'éloigner du Roi tous les hommes de valeur qui pourraient leur causer quelque inquiétude, ils n'élèvent auprès d'eux que des gens sans naissance et sans capacité, qu'il n'est pas même nécessaire de renverser quand ils gênent ; « il suffit de les laisser

choir en les abandonnant à leur propre pesanteur ». Et voilà comment l'État, dans l'extrémité où il est réduit, ne trouve plus de généraux ni de politiques.

C'est ce qu'il a répété toute sa vie, et presque dans les mêmes termes. Ainsi en 1712 ses idées étaient arrêtées; sur le gouvernement du Roi, sur le pouvoir des ministres, sur le clergé, sur les parlements, il pensait exactement comme en 1750. On peut donc soupçonner qu'en rédigeant ses *Mémoires* à la fin de sa vie, quand ses souvenirs n'étaient plus aussi présents et aussi précis, il a pu commettre beaucoup d'erreurs sur des points de détail; mais comme ses opinions, pour le fond et l'essentiel, n'ont guère changé, je ne crois pas qu'il soit à craindre que ce retard ait amené des modifications importantes.

Malheureusement nous avons d'autres raisons, et des raisons plus graves, qui nous rendent le témoignage de Saint-Simon suspect. Ce qui peut justement nous mettre en défiance, quand nous le lisons, c'est sa passion, dont on voit bien qu'il n'est pas le maître, qui sans cesse l'entraîne à exagérer et ne lui permet de juger sainement ni les événements ni les hommes. Du reste, il ne nous a pas pris en traître; il a soin de nous prévenir, en finissant son ouvrage, qu'il n'est pas impartial et ne croit pas qu'on puisse l'être, quand on parle de choses qu'on a vues et maniées soi-même. « On est charmé, dit-il, des gens droits et vrais, on est irrité contre les fripons dont les cours fourmillent; on l'est encore

plus contre ceux dont on a reçu du mal. Le stoïque est une belle et noble chimère. Je ne me pique donc pas d'impartialité, je le ferais vainement. » Nous voilà bien avertis ; c'est à nous de prendre nos précautions et de ne pas le croire sans de bonnes preuves, quand il nous parle des gens qu'il n'aime pas.

Personne n'a su haïr comme lui. Malheur à ceux qui deviennent ses ennemis ! et on le devient très vite : il ne se possède plus lorsqu'il parle d'eux. Il disait un jour au Régent, à propos du duc de Noailles : « Je ne cache pas que le plus beau et le plus délicieux jour de ma vie ne fût celui où il me serait donné par la justice divine de l'écraser en marmelade et de lui marcher à deux pieds sur le ventre ». Dès qu'on était coupable de quelque offense envers lui, il lui semblait qu'on avait commis un crime contre l'État ; et de la meilleure foi du monde il a toujours poursuivi ses injures personnelles comme si le salut du royaume y était intéressé. Les ministres contre lesquels il s'est montré le plus acharné, à l'époque de la Régence, et qu'il a fait impitoyablement exclure des conseils, n'étaient peut-être pas de très bons ministres, mais il leur en voulait encore plus d'avoir nui à sa fortune ou blessé son orgueil que d'avoir mal administré les affaires publiques. Le contrôleur général Desmarets, qui lui devait beaucoup, et qui lui avait d'abord témoigné sa reconnaissance, se permit, un jour que Saint-Simon était venu lui parler d'une affaire, de le recevoir sans

égards : « Dès que je parus, il vint à moi d'un air ému, me compa au premier mot la parole, disant qu'il était bien malheureux d'être la victime du public, et d'autres plaintes dont le ton s'élevait. Voyant ainsi la marée monter à vue d'œil, je voulus essayer de reprendre la parole. Il m'interrompit à l'instant : le rouge lui monta, ses yeux s'enflammèrent, ses plaintes vagues, mais sans rien que je pusse prendre pour moi, redoublèrent d'une voix fort élevée, et tout d'un coup se jetant sur des papiers que je tenais à la main, que je m'étais proposé de lui expliquer en deux mots avant de les lui laisser : « Voyons donc, dit-il, ce que c'est que tout cela », d'un ton qui, dans mon extrême surprise, me détermina à n'en pas entendre davantage. Il était venu à moi jusque fort près de la porte ; je l'ouvris, et, sans regarder derrière moi, je cours encore. » Peut-être fallait-il excuser cette brusquerie chez un ministre si occupé et sur qui retombait le poids de si lourdes affaires ; mais Saint-Simon était sorti furieux. « De ce moment, dit-il, je me promis bien de ne rien oublier pour le mettre hors d'état de brutaliser personne » ; et quand vint la Régence, il y réussit. Le ministre de la marine, Pontchartrain, avait été l'un de ses meilleurs amis, et il était même devenu son parent par son mariage. Par malheur sa haute situation lui tourna la tête. « La petite vérole l'avait éborgné, la fortune l'aveugla » ; il devint raide, important, et, ce qui était plus grave, il osa conclure contre Saint-Simon dans une affaire qui



concernait son gouvernement de Blaye. Ce fut fini ; Saint-Simon n'eut pas de repos qu'il n'eût obtenu du duc d'Orléans la promesse de le renvoyer, quand il serait Régent du royaume. Au moment où le Roi se mourait, il eut la malice d'aller voir Pontchartrain, pour jouir de ses inquiétudes, le voir ramper devant lui, et se donner, comme il dit, pendant trois quarts d'heure, une savoureuse comédie ; puis il exigea que le Régent tint sa promesse, et poursuivit jusqu'au bout « cette araignée venimeuse ». Jamais il n'a pardonné une offense. Il raconte, dans ses *Mémoires*, que longtemps après qu'il se fut éloigné de la cour, on se mit en tête de le réconcilier avec le duc de Noailles. Vaincu par les sollicitations de sa famille, il consentit à le voir ; mais il avait trop présumé de sa force d'âme. A la vue de son ancien ennemi, toutes ses fureurs se réveillèrent ; il quitta la réunion, revint chez lui « comme un homme ivre et qui se trouve mal », et fut sur le point de se faire saigner. Pourtant plus de dix ans le séparaient de l'injure qu'il reprochait au duc de Noailles. On entreprit de le réconcilier aussi avec l'un des hommes qui lui étaient le plus odieux, le premier président de Mesmes, celui qui refusait de lever son bonnet devant les ducs et pairs. Le duc de Lorges, son beau-frère, veuf de la fille de Chamillart, avait eu l'idée d'épouser en secondes noces Mlle de Mesmes. Qu'on juge de la colère de Saint-Simon ! elle fut si violente et fit tant d'éclat que Dangeau en dit quelque chose dans son *Journal*, avec sa prudence ordinaire :

« On avait parlé du mariage du duc de Lorges avec la fille aînée de M. le premier président, mais il y a des gens, dans la famille du duc de Lorges, qui traversent fort ce mariage ». Il se fit pourtant, et même Mme de Saint-Simon obtint, à force de prières, que son mari voulût bien y assister et qu'il tendît la main au premier président. Mais il n'avait pas pardonné; et deux ans après, quand de Mesmes mourut, il fit en ces mots son oraison funèbre : « J'ai eu tant d'occasions de faire connaître ce magistrat également détestable et méprisable que je crois pouvoir me dispenser d'en salir davantage ce papier ».

Sa violence, qui dépasse toute mesure, a cet avantage au moins de nous avertir quand il faut nous défier de lui. Ce n'est pas un de ces auteurs artificieux, maîtres d'eux-mêmes, qui affichent une fausse modération, et savent cacher l'ardeur de leurs sentiments pour rendre leurs opinions moins suspectes. Cette habile stratégie lui est tout à fait étrangère. Il va droit à ses ennemis, sans dissimuler sa marche, il les attaque ouvertement et au grand jour. Ses récits et ses portraits ne contiennent rien de tortueux, et, pour parler comme lui, la haine y pétille en liberté. On voit qu'il est incapable de retenir sa colère et de maîtriser ses sentiments. Ils lui échappent sans cesse et se font jour avec une franchise énergique et de bizarres exagérations. C'est le cœur qui parle, un cœur emporté, furieux, mais sincère, et cette haine franche et fougueuse sert au moins à nous prouver que nous n'avons pas à craindre les

adroites perfidies d'un imposteur. La partialité de Saint-Simon est donc moins dangereuse parce qu'elle se trahit par ses excès mêmes. Il est plus facile de distinguer le faux, au milieu de ces emportements, qu'il ne le serait parmi des insinuations et des réticences. Les limites de la vérité si ouvertement franchies sont plus faciles à rétablir, et nous nous laissons moins surprendre à la passion, quand elle se découvre elle-même par l'in vraisemblable des reproches et la fureur des invectives. Noailles appelé un Achitophel; le débonnaire duc du Maine, ce conspirateur peureux, infirme de corps et d'esprit, transformé en un Titan, traité d'Encelade et de Briarée; le premier président flétri des noms de Néron et de Domitien pour avoir fait rembourrer son siège au parlement et l'avoir surmonté d'une draperie : voilà de ces exagérations qu'il n'est pas besoin de signaler; le plus simple bon sens les voit et en fait justice.

On se méfie moins des anecdotes qu'il rapporte, parce qu'en général elles sont charmantes, qu'il les raconte très agréablement et qu'elles flattent notre malignité. On les cite, on les commente, elles sont dans les mémoires, elles traînent dans les livres; et c'est pourtant ce qui, dans son œuvre, mériterait le plus d'être suspect; non qu'il les ait inventées de toutes pièces, mais il les accepte trop vite. Dès qu'il s'agit de nuire à des gens qu'il n'aime pas, cet homme d'esprit, ce sceptique, devient d'une crédulité surprenante. Tout ce qu'il entend dire contre

eux, si invraisemblable que ce soit, il le tient pour vrai; il ne doute de rien, parce qu'il les croit capables de tout. Nous devons donc nous tenir sur une extrême réserve à propos de ces histoires et les regarder de très près avant d'y ajouter foi; mais le contrôle n'en est pas toujours facile. Il y en a qui se trahissent par des erreurs matérielles qui sautent aux yeux. En voici une, par exemple, qui plaît beaucoup à Saint-Simon et qu'il a rapportée plusieurs fois avec complaisance. Pour expliquer la haine de Louis XIV contre Guillaume d'Orange, il prétend que Guillaume aurait refusé la fille naturelle du Roi et de Mme de la Vallière, qui épousa plus tard le prince de Conti. De là, dit-il, naquit la guerre de Hollande. Il oublie que la princesse de Conti n'avait que quatre ans quand la guerre a commencé. Aucun doute ici n'est possible et l'anecdote ne peut être qu'une fable; mais ailleurs, que de difficultés, que d'embarras pour serrer de près ces récits légers, qui se fondent dans les mains quand on veut les prendre! Comment remonter à la source de ce qui ne se disait qu'à demi-voix, entre quelques personnes? Où trouver les témoins d'une aventure secrète qui précisément n'est piquante que parce qu'elle n'a pas de témoins? Et ce n'est pas ici Saint-Simon seul qui est en cause; en réalité, aucune anecdote, même quand on la trouve dans les historiens les plus graves, n'est entièrement sûre. Supposons que celui qui la raconte ait vu le fait de ses yeux, sommes-nous certains qu'il le raconte tout à fait

comme il l'a vu? et s'il le tient d'un autre, qui le tenait d'un autre à son tour, combien de changements n'a-t-il pas subi dans le voyage? Les filles de Chamillart, que Saint-Simon allait visiter entre onze heures et minuit, pour savoir les nouvelles du jour, pouvaient être très véridiques, mais c'étaient des personnes du monde et des femmes d'esprit. Elles cédaient à l'entraînement de la conversation, au désir d'amuser ceux qui les écoutaient, à l'intérêt qu'on attache aux choses qu'on est seul à connaître et qui pousse à faire quelque effort pour en exagérer l'importance : n'est-il pas vraisemblable que, presque sans le vouloir, elles ajoutaient quelques embellissements à ce qu'elles avaient appris? et Saint-Simon, quand il répétait aux autres en confidence ce qu'on venait de lui dire sous le sceau du secret, ou qu'il l'écrivait en cachette pour la postérité, comme il devait l'amplifier encore! Que devient une anecdote vraie, après qu'elle a passé par plusieurs bouches qui chacune y ajoutent et la dénaturent? et l'anecdote fautive, quand plusieurs personnes lui ont donné de l'autorité en la redisant, comment la distinguer de la vraie?

Pour s'éviter de faire cette distinction délicate, des esprits sages pensent qu'il est plus simple de les rejeter toutes en bloc. L'œuvre est assez avancée; ils ont déjà fait disparaître de nos livres d'éducation la plupart de ces charmants récits qui ont amusé notre enfance, de ces belles paroles qu'on prêtait aux héros du passé et qui leur donnaient une attitude

dans notre souvenir. Je crains bien que le reste n'y passe et qu'ils finissent par réduire l'histoire à n'être plus qu'une table des matières, avec quelques dates et quelques noms. Saint-Simon y perdra plus que tous les autres : les anecdotes abondent chez lui : c'était son goût de les connaître ; c'est son talent de les bien raconter. Même les plus légères, celles qui d'abord ne semblent rien, lui paraissent importantes : ces bagatelles, nous dit-il, donnent une idée juste des événements et des hommes. Si on les retranche sans pitié de son œuvre, qu'y restera-t-il ?

Mais je crois qu'il faut les y laisser et qu'il n'est pas défendu de s'en servir. L'histoire pourra en profiter, et même celles qui inquiètent le plus les critiques scrupuleux ne lui seront pas inutiles. Saint-Simon, nous l'avons dit, ne les a pas inventées ; on les retrouve toutes, en cherchant bien, dans les gazettes, dans les correspondances, dans les chansons du temps. On vivait alors sous un régime absolu, mais tempéré par la malice et par l'esprit ; il n'y avait pas d'autorité assez forte pour empêcher ce que Saint-Simon appelle « la guerre civile des langues ». Le Roi avait beau laisser entendre qu'il n'aimait pas « les discourcurs », on discourait librement, même à Versailles, dans son palais, presque en sa présence. On parlait dans son armée « avec une licence qui ne pouvait pas être contemue », et ses proches eux-mêmes « le chamarraient fort », quand il avait pris quelque mesure qu'on désapprouvait. Ce que racontaient ces mécontents n'était pas

toujours parfaitement exact, et Saint-Simon a eu tort d'y prêter trop d'attention. Mais enfin leurs commérages couraient le monde; on les tenait pour vrais; ils nous laissent deviner ce qu'on pensait des plus grands personnages et l'idée qu'on avait d'eux, en dehors des cercles officiels; s'ils ne nous apprennent pas ce qu'ils ont fait réellement, ils nous montrent ce qu'on les croyait capables de faire. En blâmant les uns, en exaltant les autres, peut-être sans raison; en prêtant à ceux-ci des ridicules qu'ils ne méritent pas, en reprochant à ceux-là des bassesses qu'ils n'ont pas commises, ils nous révèlent des colères, des affections, des haines cachées, et nous ouvrent ainsi quelques jours sur l'état de l'opinion publique à ce moment : ce qui est de l'histoire aussi.

Je ne crois pas avoir dissimulé les défauts de Saint-Simon comme historien : il est violent, partial, passionné, injuste, en tout excessif. Ces défauts, dans une certaine mesure, sont ceux de tous les gens qui rapportent des événements auxquels ils ont pris part et qui les ont émus. On ne peut pas exiger d'eux, quand ils les racontent, qu'ils en parlent froidement; nous savons bien qu'il faut nous méfier de leurs récits. Et cependant nous ne pouvons pas renoncer à nous en servir. L'histoire se fait avec le témoignage des contemporains, et plutôt de ceux qui ont été mêlés aux affaires publiques et y ont joué quelque rôle, c'est-à-dire qui sont moins impartiaux que les autres. Il faut donc partir de cette idée qu'ils se trompent très souvent, qu'ils ne voient

qu'un côté des faits, et qu'ils les voient avec leurs passions et leurs préjugés. C'est à nous à contrôler soigneusement leurs appréciations et à nous faire une opinion moyenne entre des documents contraires. Il n'y a que la postérité qui puisse être juste, et l'on n'a guère de chance de bien connaître et de bien juger les événements — s'il est vrai qu'on les connaisse jamais bien — qu'un siècle ou deux après qu'ils se sont passés.



## CHAPITRE IV

### SAINT-SIMON ET LES GRANDS HOMMES DE SON TEMPS

Le reproche le plus grave qu'on ait fait à Saint-Simon est de nous avoir gâté une des plus belles époques de notre histoire. Le fait est que le « grand siècle », comme nous avons pris l'habitude de l'appeler, ne paraît pas toujours à son avantage dans ses *Mémoires* et que plusieurs des grands hommes de ce temps y perdent beaucoup de leur prestige. C'est ce qui a soulevé la colère de ceux qui n'aiment pas qu'on dérange leurs admirations et qui regardent comme un crime qu'on ose toucher à des gloires consacrées.

Louville écrivait au marquis de Saint-Aignan, en 1716 : « J'ai trouvé notre ami M. de Saint-Simon plus méchant que jamais ». Il ne voulait pas dire seulement que c'était un homme d'esprit, fort habile à découvrir les ridicules des gens et à les dépeindre — de ceux-là, il y en avait tant à Versailles ! — mais qu'il avait un tempérament chagrin et amer, qu'il

mettait volontiers les choses au pire, et qu'en tout il voyait plutôt le mal que le bien. Nous l'appellerions aujourd'hui un pessimiste. Il me semble que ce tour particulier de son caractère se révèle clairement dans les admirables portraits qu'il nous a laissés, et qu'en cherchant à nous faire connaître les autres il s'est souvent découvert lui-même. On s'aperçoit vite qu'il n'y a aucun de ces portraits, même quand l'auteur veut le plus de bien au personnage, qui ne soit obscurci de quelques ombres. D'ordinaire, quand nous aimons beaucoup les gens, nous sommes tentés de ne pas voir leurs défauts, et d'ailleurs si les qualités dominant, elles nous cachent le reste. Ces illusions bienveillantes sont étrangères à Saint-Simon. Il possède une perspicacité implacable qui, chez les gens même qu'il estime le plus, lui montre les mauvais côtés auprès des bons; et, une fois qu'il les a vus, il ne peut s'empêcher de nous les dire. Son affection pour le maréchal de Lorges, son beau-père, était très vive et très sincère. « Je l'aimais, dit-il, et le respectais comme le meilleur père, avec la plus entière et la plus douce confiance. » Au moment de sa mort, il arrête son récit et prend le temps de faire de lui, comme homme, comme courtisan, comme général, un long portrait où l'on sent qu'il a mis son cœur. Il faut pourtant qu'au milieu des louanges qu'il lui donne il glisse, en passant, qu'il avait « une énonciation peu heureuse et un esprit peu brillant ». De même, quand il perdit le maréchal de Choiseul, « un ami qu'il regrettera toute sa vie, un de ces amis

qui ne se trouvent plus », tout en faisant un éloge pompeux de sa naissance, de son mérite, de son courage, en disant qu' « il n'eut d'ennemis et de jaloux que ceux de la vertu même ». il ne néglige pas de nous apprendre qu' « il avait fort peu d'esprit », et que, dans le monde, « il était peu amusant ». Et Boufflers, l'héroïque défenseur de Lille, qui avait sauvé l'armée à Malplaquet ! C'était un des plus nobles caractères de ce temps, et Saint-Simon n'en parle jamais qu'avec respect et admiration ; à l'occasion, pourtant, il lui échappe de nous dire qu' « il avait des lumières peu étendues », et qu' « il est surprenant qu'avec aussi peu d'esprit et un esprit si courtisan il ait conservé une probité sans tache ». Il ne peut pas faire à Mme de Pontchartrain, la femme du chancelier, le même reproche qu'à tous ces braves, qu'il trouvait un peu courts d'intelligence. Elle était extrêmement spirituelle, « sans jamais vouloir le montrer », pleine de sens et de tact, habile à donner des fêtes et à inventer des plaisirs. « Jamais femme de ministre ni autre n'eut sa pareille pour savoir tenir une maison, y joindre plus d'ordre à toute l'aisance et la magnificence, en éviter tous les inconvénients avec le plus d'attention, d'art et de prévoyance, sans qu'il y parût, et y avoir plus de dignité et plus de politesse. » Voilà de grands éloges ; mais attendez : le portrait ne finira pas sans quelque légère réserve : « Avec tout cela, elle avait trop longtemps trempé dans la bourgeoisie pour qu'il ne lui en restât pas quelque petite odeur. »

Voilà pour les gens que Saint-Simon aime le plus. Dans les portraits qu'il fait d'eux, il se plaît à mettre leurs mérites en pleine lumière; mais la médaille a toujours son petit revers. Quand on passe des amis aux indifférents, à ceux dans l'intimité desquels il n'a jamais été et dont il parle avec une pleine liberté d'esprit, l'éloge et le blâme se balancent. Ce qui est remarquable, c'est qu'entre les défauts et les qualités il ne cherche pas à faire pour ainsi dire une moyenne. Personne n'a moins connu cette disposition dont je parlais tout à l'heure qui fait que le bien, quand il domine, absorbe le mal et l'éteint; chez lui le bien et le mal gardent tout leur relief et viennent chacun à leur place, ce qui produit quelquefois des contrastes assez surprenants. C'est ainsi qu'il nous dit, à propos de l'évêque de Noyon, que « c'était un homme de saintes mœurs et vie, mais d'ailleurs un butor ». Il admirait beaucoup le prince de Conti, qu'il proposait toujours en exemple au duc d'Orléans et il en a fait un portrait fort agréable. Mais après qu'il l'a comblé d'éloges hyperboliques, il se retourne brusquement pour nous dire que « cet homme si aimable, si charmant, si délicieux, n'aimait rien, qu'il avait et voulait des amis comme on veut et comme on a des meubles; qu'il était bas courtesan, avare, avide de biens, ardent, injuste, etc. ». Il va sans dire que, lorsqu'il est question de quelqu'un dont il croit avoir à se plaindre, le blâme s'accuse davantage et qu'il en vient quelquefois à des violences incroyables. Quand il veut nous peindre le

duc de la Feuillade, il commence par nous montrer fort agréablement les qualités du personnage; il nous dit qu'il avait beaucoup d'esprit, qu'il était d'un commerce charmant, libéral, poli, brave, galant, gros et beau joueur, enfin un homme du monde accompli. Mais le tour des défauts arrive vite, la colère monte, déborde, et le portrait s'achève par ces mots terribles : « C'était un cœur corrompu à fond, une âme de bone, un impie de bel air et de profession; pour tout dire, le plus solidement malhonnête homme qui ait paru de longtemps ».

Tous ses portraits sont faits ainsi, en partie double, pour ainsi dire : nous avons le bien, puis le mal; et c'est sur le mal que d'ordinaire le portrait s'achève, en sorte que l'impression mauvaise est la dernière, celle qui ne s'effacera plus de l'esprit. Il n'y a là ni un artifice d'écrivain pour donner plus de relief à la peinture des caractères, ni un procédé malhonnête pour déconsidérer ceux auxquels il veut nuire. Je suis sûr qu'il est absolument sincère dans sa malveillance : il a peint comme il voyait, mais il voyait surtout les méchants côtés. Ceux qui vivaient dans son intimité s'en étaient bien aperçus et lui en ont fait quelquefois des reproches. Le pieux duc de Beauvillier lui disait un jour qu'« il n'y avait pas moyen de raisonner avec lui, qu'il soupçonnait tout et jugeait mal de tout le monde »; à quoi il répondait que la charité est une belle vertu, mais que, lorsqu'elle s'elfarouche trop vite, elle peut avoir ses dangers, qu'elle empêche

de connaître les hommes et de les juger, qu'un politique ne doit pas refuser obstinément d'ouvrir les yeux et « se renfermer dans une bouteille ». Cette clairvoyance malveillante qui lui faisait voir le mal partout, cette irritabilité nerveuse qui l'empêchait de le supporter, ce talent qu'il avait pour le dépeindre, après lui avoir fait beaucoup d'ennemis de son vivant, l'ont mis souvent en désaccord avec la postérité. Il est naturel que la postérité ne juge pas tout à fait les gens comme les contemporains : leurs défauts, quand ils sont morts, ne nous gênent plus guère ; nous sommes tout prêts à les leur pardonner, dès que nous n'avons plus à en souffrir. Une fois que la personne, avec ses ridicules et ses travers, a disparu et qu'il ne surnage d'elle que le souvenir des services qu'elle a pu rendre, on lui devient plus indulgent. Saint-Simon ne l'ignorait pas ; il se doutait bien que ces portraits qu'il avait tracés dans la vivacité de ses haines, « quand l'oubli aurait effacé ce qui n'est connu qu'aux contemporains », risquaient de ne plus paraître ressemblants et d'être défavorablement accueillis du public. « Si ces *Mémoires* voient jamais le jour, disait-il, je ne doute pas qu'ils n'excitent une prodigieuse révolte. » Ses prévisions n'ont pas été trompées.

Par exemple, on lui en veut beaucoup de la façon dont il a traité les derniers grands généraux de Louis XIV. Il parle peu du maréchal de Luxembourg, qu'il n'a fait qu'entrevoir ; mais il en dit

assez pour montrer qu'il ne lui est pas bienveillant. Luxembourg avait gagné un procès de préséance contre les ducs et pairs; Saint-Simon ne le lui pardonne pas. Il est bien forcé de reconnaître qu'il a remporté des victoires, mais il insinue qu'il n'a pas su toujours en profiter. Quant à Vendôme, si on l'en croit, il n'a jamais été victorieux que par hasard, et malgré lui. Vendôme était d'une race de bâtards, il avait pris le titre d'Altesse et se faisait appeler Monseigneur. C'en est bien assez pour que Saint-Simon ait conçu contre lui une haine furieuse. Mais sa haine ne va pas jusqu'au mensonge; il n'a rien inventé des détails repoussants et incroyables qu'il nous donne sur la manière dont Vendôme vivait dans son camp. On les retrouve discrètement indiqués dans une lettre de Mme de Maintenon : « M. le maréchal de Boufflers dit qu'on ne commande pas une armée de dessus sa chaise percée : c'est sa situation ordinaire ». Quand Vendôme fut mort, Philippe V lui accorda l'honneur d'être enterré à l'Escorial, avec les rois d'Espagne, ce qui indigna Saint-Simon. Heureusement, il était d'usage qu'avant de prendre leur place définitive dans la sépulture royale, les corps attendaient quelque temps, encastés dans les murs d'une grande salle, qu'on appelait le *pourrissoir*. Neuf ans plus tard, Saint-Simon visitant l'Escorial s'enquit curieusement de ce qu'on avait fait du duc de Vendôme : il eut la satisfaction d'apprendre qu'il était resté dans la muraille, et partit avec l'espoir qu'il n'en sortirait jamais.

Le maréchal de Villars est, s'il se peut, encore plus malmené que Vendôme. Saint-Simon lui enlève le mérite de ses plus grandes actions. Il nous raconte sérieusement qu'à Friedlingue il croyait la bataille perdue et s'arrachait les cheveux sous un arbre, quand on vint lui annoncer que les ennemis s'étaient enfuis. A l'en croire, c'est grâce à Boufflers que Malplaquet n'a été qu'une demi-défaite : Villars avait tout fait pour que ce fût un désastre. A Denain, c'est le maréchal de Montesquion qui a eu l'idée d'attaquer le prince Eugène et qui l'a vaincu. Villars n'est donc si glorieux que parce qu'il a tiré à lui toute la gloire des autres ; réduit à lui-même, il n'a jamais été qu'« un comédien de campagne ». Rien ne nous étonne davantage que d'entendre Saint-Simon attaquer avec cette violence un homme que nous avons pris l'habitude de regarder comme le sauveur de la France ; mais notre surprise augmente quand nous voyons qu'il n'est pas seul de son sentiment et que beaucoup d'autres autour de lui n'avaient pas de Villars une meilleure opinion. Ce grand général était un politique médiocre et un homme insupportable. Il avait fatigué tout le monde de ses forfanteries. Ses défauts étaient si visibles, si choquants, qu'ils obscurcissaient entièrement ses mérites. Fénelon, qui de Cambrai dirigeait ses amis de Versailles, consulté par eux sur le général qu'il convenait de mettre à la tête de nos armées vaincues, les détournait surtout de choisir Villars. « Il est vain, disait-il, il paraît mépriser les lieute-



nants généraux; il ne les écoute pas; il fait entendre qu'ils ont toujours peur et qu'ils ne savent rien. Il se croit invincible, quand il a le moindre avantage, et il devient doux comme un mouton, dès qu'il se trouve embarrassé. C'est ce qui fait qu'il n'a ni l'estime, ni la confiance, ni l'amitié de personne. Il ne sait même pas discerner et conduire les hommes; il est trop léger, inégal et sans conseil; il ne connaît ni la cour, ni l'armée; il n'a que des lucers d'esprit; il fait presque toujours trop ou trop peu; il ne se possède pas assez. Une guerre où la France est en péril demanderait une plus forte tête. » Voltaire lui-même, quoiqu'il ait été longtemps l'hôte et le protégé de Villars, est bien forcé d'avouer, dans le *Siècle de Louis XIV*, qu'il s'était fait détester de tout le monde et qu'il n'a guère commencé à jouir de sa renommée que vers l'âge de quatre-vingts ans. « Il fallait, dit-il, qu'il survécût à toute la cour pour goûter pleinement sa gloire. » A ce moment Saint-Simon écrivait ses *Mémoires*. Ce retour de l'opinion publique, dont il était témoin, ne changea rien à ses sentiments. Il persista dans son mépris pour ce fanfaron et ce « Tabarin », et se contenta de répondre aux éloges qu'il en entendait faire : « Le nom qu'un infatigable bonheur lui a acquis pour les temps à venir m'a souvent dégoûté de l'histoire ».

## CHAPITRE V

### MADAME DE MAINTENON ET LOUIS XIV

Parmi ceux qui ont surtout à se plaindre de Saint-Simon se trouvent les deux personnages les plus importants de cette époque, Louis XIV et Mme de Maintenon. On a souvent discuté les jugements qu'il porte sur eux et je n'ai rien de nouveau à en dire. Il faut pourtant y revenir pour apprécier la confiance qu'il mérite et le compte qu'on doit tenir de son opinion.

Il ne paraît pas avoir été d'abord un ennemi aussi violent de Mme de Maintenon qu'il le devint dans la suite. C'est Chamillart qui lui apprit, après la mort du roi, qu'elle l'avait toujours détesté et les mauvais services qu'elle essaya souvent de lui rendre. Aussitôt, selon l'usage, l'imagination de Saint-Simon s'échauffa. Comme il avait le sentiment de son mérite et qu'il ne pouvait s'empêcher d'être surpris qu'on n'en eût pas fait plus d'usage, il était toujours occupé à chercher la raison secrète

de ses disgrâces; il crut l'avoir trouvée dans la haine de Mme de Maintenon. Désormais les « manèges de cette fée », pour parler son langage, lui servirent à expliquer tous ses mécomptes. Quand il nous parle de la manière habile dont elle arrivait à perdre ceux qui lui étaient suspects, et qu'il ajoute : « Bien des gens eurent le cou rompu sans en avoir pu imaginer la cause et se donnèrent bien des sortes de mouvements pour la découvrir et pour y remédier, et très inutilement », c'est à lui-même qu'il songe; et l'on pense bien que, lorsqu'il sut ou crut savoir ce qu'elle avait fait pour lui nuire, il ne le lui pardonna de sa vie.

Dès lors il fait pour elle comme pour ses autres ennemis : il accepte sans les vérifier tous les bruits qui lui sont défavorables. C'est ainsi qu'il répète avec la plus parfaite confiance ce qu'il a entendu dire des temps obscurs de sa jeunesse : son mariage avec Scarron, « quand les amis du savant et joyeux cul-de-jatte, qui avaient plus besoin de femme que lui, l'engagèrent à l'épouser »; puis les premières années de son veuvage, « lorsqu'elle était réduite à la charité de sa paroisse »; et comment « ses appas élargirent peu à peu ce mal-être ». Il nous donne les noms de ceux qui remirent à flot la charmante malheureuse, Villars, le père du maréchal, Beuvron, les trois Villarceaux; et ce n'étaient pas les seuls : « bien d'autres l'entretinrent ». Pour répondre à ces accusations cruelles, on a fait remarquer avec raison que cette jeune femme n'était pas tout à fait

sans défense contre les dangers auxquels l'exposaient sa beauté et sa misère : elle tenait à sa réputation; elle sentait que son honneur était toute sa fortune; elle voulait être estimée : « Il n'y a rien, disait-elle plus tard, que je n'eusse été capable de faire et de souffrir pour faire dire du bien de moi ». J'ajoute que pendant sa faveur elle n'a pas paru redouter les indiscretions des témoins de sa jeunesse; au contraire, elle les a fait venir à la cour, elle les a reçus dans son intimité. Si elle s'était sentie coupable, elle aurait pu acheter leur silence par des bienfaits; mais se serait-elle volontairement exposée à rougir en leur présence? Il est probable qu'elle ne les appelait près d'elle que parce qu'elle savait bien que les récits qu'ils pouvaient faire n'étaient pas de nature à la compromettre.

N'insistons pas davantage; la conduite de Mme Scarron est étrangère à l'histoire : c'est à partir du moment où son existence est liée à celle du Roi qu'il importe de savoir comment elle s'est comportée. Saint-Simon affirme qu'elle n'eut d'abord qu'une pensée, rendre son mariage public, qu'elle fut profondément déçue de n'y pas réussir, qu'elle poursuivit de sa vengeance et finit par perdre ceux qui s'y étaient opposés. C'est ainsi qu'il explique la disgrâce de Louvois et celle de Fénelon. Elle, au contraire, insinue, dans une de ses lettres, que le Roi était prêt à tout lui accorder, et qu'elle n'y a pas consenti. « Je n'ai pas voulu, dit-elle, qu'il fit pour moi une chose au-dessus de moi. » Faut-il ne voir

dans ces humbles paroles qu'une de ces feintes modesties, dont parle Saint-Simon, « qui sentaient fort le relan de son premier état, mais ne passaient pas l'épiderme »? Devons-nous penser qu'elle veut se donner l'apparence de n'avoir jamais désiré ce qu'elle n'a pas pu obtenir? J'avoue, pour moi, que je la crois sincère. Qu'aurait-elle gagné à devenir ouvertement reine de France? elle en avait l'autorité, il lui en manquait les honneurs; mais précisément la pompe et l'apparat lui répugnaient, sa correspondance le montre à chaque page. Il fallait la robuste santé de Louis XIV pour remplir sans fatigue tous ces devoirs de la royauté qui ne lui laissaient pas une heure de recueillement et le donnaient sans cesse en spectacle à tout le monde. Une fois reine, elle aurait été forcée de passer ses journées, comme lui, dans une perpétuelle représentation; il lui eût fallu renoncer à ces retraites qu'elle se faisait à Versailles même et à Marly, aller plus rarement à Saint-Cyr, quitter pour le grand habit de cour ces coiffes et cette écharpe noire qui lui semblaient si commodes, vivre moins avec ses amis et plus avec le public. Elle aurait trouvé sans doute que c'était payer sa grandeur trop cher.

Une autre affirmation de Saint-Simon, à laquelle il tient beaucoup et qu'il a cherché à établir sur toute sorte de preuves, c'est qu'elle menait le Roi sans qu'il s'en doutât, et s'arrangeait habilement avec les ministres pour lui suggérer toutes ses volontés. Remarquons que, si cette opinion est vraie, il faut

la rendre responsable de tout ce qui s'est fait de mal à la fin de ce règne, et c'est bien ce que Saint-Simon veut faire entendre. Elle, au contraire, est occupée, dans sa correspondance, à diminuer la part que le public veut lui donner dans le gouvernement du royaume. « Je ne sais point les affaires, écrit-elle à la princesse des Ursins; on ne veut point que je m'en mêle, et je ne veux point m'en mêler. » Qui des deux dit la vérité, d'elle ou de Saint-Simon? Ici encore, je crois que c'est elle. Sans doute il n'est pas question de nier l'influence qu'elle pouvait avoir dans la distribution des faveurs royales. Elle avait ses candidats, qu'elle cherchait à faire triompher, et il est bien possible que, pour assurer leur succès, elle ait eu recours à quelques-uns de ces artifices que Saint-Simon décrit avec complaisance. Je veux parler seulement des affaires graves où l'intérêt public était engagé. Il me semble qu'en s'efforçant de montrer qu'elle s'est donné, beaucoup de mal pour les conduire à son gré et qu'elle y a réussi, Saint-Simon se met un peu en contradiction avec lui-même et qu'il change un des traits essentiels de la figure qu'il nous a d'abord présentée. Il nous dit qu'« elle pensait et sentait en petit », ce qui paraît exclure les grandes ambitions, comme celle de gouverner l'État. D'ailleurs elle connaissait parfaitement le Roi; elle savait à quel point il était jaloux de son autorité, et qu'il ne lui pardonnerait pas de chercher à prendre plus d'importance qu'il ne voulait lui en donner. Dans cette grande situation, où

elle était arrivée de si loin et avec tant de peine, elle ne se sentait pas assez solide pour se permettre de lui donner quelque sujet d'être mécontent. Elle n'était occupée qu'à prévenir ses soupçons et à lui complaire. Saint-Simon a dépeint ces soirées où le Roi travaillait chez elle avec ses ministres : tous deux étaient dans leur fauteuil, aux deux coins de la cheminée, elle lisant ou brodant, mais attentive et l'oreille tendue : jamais elle ne prenait part à l'entretien, à moins que le Roi ne lui demandât son avis. Je me figure qu'alors avant de répondre elle cherchait à lire sa pensée dans ses yeux et à deviner son opinion pour y conformer la sienne. Nous voilà loin de ces initiatives hardies qu'on lui suppose. Saint-Simon affirme qu'elle menait le Roi; je lui ferais plutôt le reproche de l'avoir toujours trop docilement suivi.

Il lui donne un rôle décisif dans la révocation de l'édit de Nantes. Rien ne prouve qu'il ait raison; mais on peut être sûr que lorsqu'elle vit que le Roi voulait en finir avec l'hérésie, elle fut une des premières à le féliciter de sa résolution, et, comme c'était lui plaire que de travailler au succès de l'entreprise, elle s'y jeta de tout son cœur. Elle se fit gloire de convertir par tous les moyens toute sa famille. « On ne voit que moi dans les églises, disait-elle, conduisant quelque huguenot. » Quand on s'aperçut plus tard qu'on était allé trop loin et qu'il fut question d'adoucir la persécution, elle conseilla de ne pas renoncer à la mesure qui nous paraît

répugner le plus à la justice et à l'humanité, l'enlèvement des enfants à leur famille : c'est un genre de cruauté qu'on n'attendrait pas d'une femme.

Saint-Simon lui reproche encore d'avoir inspiré au Roi l'un des actes les plus fâcheux de ses dernières années, et cette fois il me semble qu'il est plus difficile de la défendre. On sait avec quelle passion Louis XIV s'était occupé, pendant toute sa vie, de la fortune de ses enfants naturels. Ses fils avaient été pourvus des plus hautes charges de l'État; il avait marié ses filles aux princes de sa maison, « mêlant ainsi le plus pur sang des rois à la boue infecte du double adultère ». Au mois de juillet 1714, il mit le comble à ces faveurs scandaleuses par l'édit qui déclarait les légitimés aptes à succéder à la couronne. « La bombe, dit Saint-Simon, tomba tout d'un coup, sans que personne eût pu s'y attendre; et chacun se jeta ventre à terre, comme on fait aux bombes. » Il n'a pas de peine à montrer que c'était changer les lois du royaume et commettre un véritable crime de lèse-majesté. Ce qui nous frappe encore plus aujourd'hui, c'est l'atteinte profonde qu'un acte pareil porte à la constitution de la famille. On regarde comme d'audacieux révolutionnaires, des ennemis de l'ordre social, ceux qui nous proposent de mettre sur le même rang l'enfant naturel et le fils légitime et de leur attribuer les mêmes droits. N'oublions pas que c'est un Roi, le plus absolu des Rois, celui que révèrent et qu'invoquent surtout les ennemis des révolutions, qui leur en a donné l'exemple.



Devons-nous penser, avec Saint-Simon, que cette mesure lui fut arrachée de force par Mme de Maintenon, qui rencontra beaucoup de résistance? Sans doute Mme de Maintenon était très tendrement attachée au duc du Maine, dont elle avait été la gouvernante, et toute dévouée à ses intérêts. Mais il ne faut pas oublier non plus l'affection que Louis XIV portait à ces « enfants de sa personne », et tout ce qu'il avait déjà fait pour leur fortune. Vraisemblablement elle n'eut qu'à l'encourager dans ce que de lui-même il souhaitait faire, et il lui fut facile de surmonter des scrupules qui ne demandaient qu'à se laisser vaincre. En cette occasion, comme toujours, elle ne fit que le pousser du côté où elle le voyait pencher.

Il faut donc reconnaître que Saint-Simon a quelquefois attribué à Mme de Maintenon un rôle qui ne lui appartient pas; je comprends qu'on le lui ait vivement reproché. Je comprends encore plus qu'on soit blessé de la violence ou plutôt de la brutalité de ses expressions, toutes les fois qu'il parle d'elle. Mais ne va-t-on pas trop loin quand on le rend seul responsable de la façon rigoureuse dont on la juge ordinairement? Faut-il croire que, s'il n'avait pas écrit, on ne songerait pas à lui être sévère, et que tout le monde aurait pour elle l'admiration de Dangeau? On oublie que Saint-Simon n'a fait que répéter ce qu'il a entendu dire, et que ces bruits, même s'il ne les avait pas recueillis, auraient bien trouvé quelque voie pour arriver jusqu'à nous. Je vais plus loin : quand même nous prendrions la résolution de fermer

Foreille à ces médisances, quand nous n'écouterions que des témoins impartiaux ou favorables, croit-on que nous aurions d'elle une opinion bien différente? Ses amis — elle en a parmi nous de très dévoués et de fort intelligents — ont pensé qu'il suffisait pour la défendre de lui laisser la parole; ils ont opposé sa correspondance aux injures de Saint-Simon. La tactique était habile; peu de femmes ont manié le français avec autant de finesse et de sûreté. J'oserai dire que pour la précision et la pureté des termes, elle écrit peut-être mieux que Mme de Sévigné: sa phrase est plus courte, plus vive, plus dégagée d'incises, d'un tour plus moderne. Elle dit si bien ce qu'elle veut dire, et d'une manière si délicate, elle connaît si profondément la vie, elle a tant vu et tant retenu, que c'est vraiment un charme de la lire; mais ce charme est toujours mêlé de quelque inquiétude; il reste une ombre sur cette figure; elle attire et repousse. Je viens de prononcer un nom dont le souvenir lui est singulièrement nuisible: quelle différence avec Mme de Sévigné, si droite, si simple, si franche, si ouverte, et qui se livre du premier coup! L'autre est trop réservée, trop fuyante. Son malheur a voulu qu'elle n'ait jamais eu de situation nette dans la vie. Jeune, elle fréquenta les sociétés les plus distinguées, mais dans un rang intermédiaire, entre servante et amie. Elle épouse Scarron; et, quand elle est devenue veuve, elle peut écrire, sans surprendre personne, qu'« elle n'a jamais été mariée ». Plus tard, tout le monde sait qu'elle est la femme du Roi,

et pourtant elle n'est pas la reine. Il fallait beaucoup d'adresse pour se tirer de ces positions délicates, et l'on peut dire que sa fortune même la condamnait à être habile. Elle l'a été si aisément, avec tant de bonne grâce, qu'il semble que sa nature aussi l'y avait disposée. Mme de Sévigné disait d'elle : « C'est un plaisir de l'entendre raisonner ». Elle a raisonné toute sa vie; et comme l'excès des qualités est un défaut, nous finissons par la trouver trop raisonnable. Il lui a manqué ce qui est un si grand attrait dans une femme, la chaleur d'âme, l'entraînement, l'oubli de soi-même. Pourquoi ses amis la défendent-ils avec tant d'insistance d'avoir aimé quand elle était jeune? Peut-être nous plairait-elle davantage, si nous la savions capable d'une faiblesse. Même quand ses lettres nous la font estimer, elles ne nous la rendent pas aimable. Elle moralise trop, elle prêche : c'est sa vocation, je dirai presque que c'est son rôle. Elle se glorifie d'avoir conquis le Roi à la vertu; mais il est déplaisant de voir qu'elle ait profité pour son compte de la vertu du Roi. Elle l'a détaché de Mme de Montespan en lui faisant honte d'être l'amant d'une femme mariée; mais cette femme était son amie, elle la fréquentait assidûment et acceptait ses libéralités. Ce dérèglement dont elle blâmait le Roi, elle l'avait longtemps souffert, et même elle en avait vécu. Dans le salon du maréchal d'Albret, quand le pauvre M. de Montespan s'avisa, un peu trop tard, de faire des scènes à sa femme qu'il prétendait garder pour lui seul, tout le monde lui tourna

le dos, et Mme de Maintenon fit comme tout le monde. Ses scrupules lui sont venus plus tard, quand il lui était utile de les avoir. Il est vrai qu'elle nous affirme qu'elle ne songeait pas à travailler pour elle; elle voulait procurer le salut du Roi et celui de Mme de Montespan, qui ne l'en avait pas priée. En la faisant chasser de la cour et en prenant sa place, elle prétendait qu'elle avait agi « comme sa véritable amie », et se montrait surprise de ne pas la trouver plus reconnaissante. Elle osait écrire à l'abbesse de Fontevault : « Je suis ravie, madame, d'avoir reçu quelques marques du souvenir de Mme de Montespan. Je craignais d'être mal avec elle. Dieu sait si j'ai fait quelque chose qui l'ait mérité! » Au milieu de ces manèges et de ces perfidies, le nom de Dieu revient à chaque instant dans ses lettres, et c'est peut-être ce qu'elles ont de plus déplaisant. Nous ne prenons pas notre parti de l'entendre dire que c'est Dieu qui a tout conduit, qu'il l'a lui-même approchée du Roi, qu'elle lui doit tous ses succès, qu'elle se regarde comme l'instrument dont il se sert pour faire le bien.

• « Mme de Montespan, disait-elle un jour à ses filles de Saint-Cyr, est, après Dieu, la première cause de la haute fortune que j'ai faite. » Dieu et Mme de Montespan! Quel mélange, ou, comme dirait Saint-Simon, quel ragoût! N'avais-je pas raison de dire que Saint-Simon n'est pas seul coupable de l'opinion qu'on a d'ordinaire de Mme de Maintenon? Même quand on la juge d'après ses lettres, c'est-à-dire d'après le portrait qu'elle nous a tracé d'elle-même, il ne nous

reste pas le souvenir d'une figure tout à fait attrayante.

Saint-Simon n'aimait pas plus Louis XIV que Mme de Maintenon; il ne nous le cache pas. Au moment où il va nous parler de lui, il avoue qu'il ne se sent pas assez sûr de lui-même pour promettre d'en parler sans haine, et se contente de dire : « On tâchera d'y atteindre ». Il n'y a pas toujours réussi et la haine se montre trop souvent dans la façon dont il l'a jugé. Les reproches qu'il lui adresse sont nombreux et graves. Quoiqu'il soit difficile de distinguer l'homme et le Roi chez Louis XIV, il les prend successivement à partie. Et d'abord il accuse l'homme de médiocrité d'esprit et de sécheresse de cœur.

Le premier de ces reproches n'est pas une simple boutade, comme on serait tenté de le croire, car il y revient à deux reprises; deux fois il nous dit qu'« il était né avec un esprit au-dessous du médiocre ». Il est vrai qu'il ajoute aussitôt que « cet esprit était très capable de se former, de se limer, de se raffiner, d'emprunter d'autrui sans imitation et sans gêne ». Peut-on dire d'un homme qu'il est médiocre, quand il a le sentiment de ce qui lui manque et qu'il peut arriver de lui-même à l'acquérir? Ce qui est vrai, c'est que le Roi avait été fort mal élevé, et qu'à peine lui apprit-on à lire et à écrire. Les défauts de sa première éducation furent en partie corrigés par l'usage du monde. Il fréquenta beaucoup, dans sa jeunesse, la maison de la comtesse de Soissons, où se réunissait la fleur de la cour, et c'est là qu'il prit

« cet air de politesse et de galanterie qu'il a si bien su allier avec la décence et la majesté ». Mais le monde ne donne pas tout; on prend surtout chez lui des qualités d'extérieur et d'apparence; l'étude peut seule ajouter un fond solide à ces dehors agréables. Louis XIV n'eut pas le temps d'étudier; il n'a jamais ouvert un livre: « A quoi sert de lire? » disait-il un jour au maréchal de Vivonne. De là vint pour lui, dans ce monde si distingué, où les femmes mêmes se piquaient d'être instruites, une sorte d'infériorité, dont il avait le sentiment et qui le rendait très réservé. Mme de Maintenon, si portée à l'admirer, remarque pourtant que sa conversation était courte, et Spanheim, qu'elle n'avait rien de brillant. Mais s'il était moins habile que d'autres à aiguïser des pointes, il disait toujours ce qu'il fallait dire, il trouvait le mot juste, et c'est le genre d'esprit qui convient à un Roi.

La sécheresse du cœur ne peut se nier: Saint-Simon en donne les preuves les plus curieuses. Il le montre dans son intérieur, avec ses plus intimes, imposant despotiquement ses goûts à tout ce qui l'entoure, ne se gênant jamais pour personne et forçant tout le monde à se gêner pour lui. Il le fait voir voyageant dans ces immenses carrosses, remplis des plus grandes dames de la cour, où c'était un si grand honneur et une si grande fatigue d'entrer. « Le Roi, qui aimait l'air, en voulait toutes les glaces baissées et aurait trouvé fort mauvais que quelque dame eût tiré le rideau contre le soleil, le

vent ou le froid : il ne fallait seulement pas s'en apercevoir, ni d'aucune autre sorte d'incommodité. Se trouver mal était un démérite à n'y plus revenir. » Les princesses de sa maison, celles qui lui tenaient le plus près, n'échappaient pas à ses tyrannies. Malades, enceintes, à peine relevées de couche, elles devaient se mettre en grand habit, le suivre à Compiègne ou à Fontainebleau, être de toutes les fêtes. Quand il se portait bien, personne autour de lui n'avait le droit d'être malade et de déranger ses projets. On connaît l'histoire du bassin des carpes de Marly et la réponse cruelle du Roi à qui l'on venait d'annoncer la fausse couche de la duchesse de Bourgogne qui s'était blessée en voulant le suivre. Ces dures paroles causèrent une telle surprise, un tel scandale, même parmi les plus bas courtisans, qu'il se fit un silence « à entendre une fourmi marcher ». Saint-Simon, qui a raconté la scène d'une façon saisissante, conclut en disant : « J'examinai, moi, tous les personnages, des yeux et des oreilles, et je me sus gré d'avoir jugé depuis longtemps que le Roi n'aimait et ne comptait que lui et était à soi-même sa fin dernière ».

Comme Roi, il l'accuse de n'avoir jamais eu d'autre préoccupation que de ne partager son pouvoir avec personne. « Son autorité était son idole. » C'est, selon lui, ce qui explique toute sa politique intérieure. « Soyez le maître, disait-il au duc d'Anjou, qui allait régner sur l'Espagne; écoutez, consultez votre conseil, mais décidez. Dieu, qui vous a fait

Roi, vous donnera les lumières qui vous sont nécessaires, tant que vous aurez de bonnes intentions. » Malheureusement n'est pas le maître qui veut : le pauvre Philippe V s'est laissé mener toute sa vie. Et Louis XIV lui-même a-t-il toujours suivi pour son compte le conseil qu'il donnait à son petit-fils ? « Gouverner par lui-même, répond Saint-Simon, fut la chose dont il se piqua le plus, dont on le loua et le flatta davantage, et qu'il exécuta le moins. » Il voudrait nous faire croire qu'il a été toute sa vie la dupe de ses ministres, qu'ils avaient l'art de lui persuader qu'il imaginait lui-même ce qu'ils lui suggéraient, qu'ils le faisaient tomber à tout moment dans les pièges les plus grossiers, et qu'il les suivait docilement, quand il pensait les conduire. Assurément Saint-Simon exagère : comment supposer que Chamillart ou Voysin, si timides, si tremblants devant le Roi, auraient jamais eu de telles audaces ? Seul Louvois a pu quelquefois se le permettre : il avait le tempérament d'un premier ministre. Aussi Louis XIV avait-il fini par le trouver insupportable, et il est mort à la veille d'être disgracié.

Dans tous les cas, Saint-Simon a raison de dire que c'était son ambition ou, si l'on veut, sa vanité, de gouverner par lui-même et d'exercer seul son autorité. Cette pensée l'a guidé dans le choix de ses ministres. Quand il a perdu ceux que Mazarin lui avait laissés, et qui par leur âge et leurs services s'imposaient à lui, il a paru soulagé. Il les a remplacés par leurs fils, des jeunes gens, qu'il se flattait



de conduire à son gré. Après eux, il n'a pris que des gens médiocres, des commis, qui ne faisaient que sa volonté. C'est aussi la raison qui le détourna de confier les ministères à des grands seigneurs : comme ils avaient une situation, un nom, un entourage, des parents, des amis, qui les soutenaient, il sentait bien qu'il lui serait moins facile de les dominer. Tout ce qui avait une existence en dehors de lui lui faisait ombrage : « Il ne voulait de grandeur que par émanation de la sienne; toute autre lui était odieuse ». Et c'est ainsi qu'en élevant sans cesse les parlementaires, les bourgeois, les gens de robe et de finance, dont il croyait n'avoir rien à craindre, en n'accordant guère à la noblesse que des charges de cour, qui la ruinaient sans lui donner aucune puissance réelle, il mit tout le monde sous le même niveau, ou, pour employer le mot de Saint-Simon, « sous le même pressoir », et fit de tous, grands et petits, « un vil peuple, en toute égalité ». C'est à peu près dans les mêmes termes que s'exprime un pamphlétaire du temps, dans un de ces écrits qui venaient de Hollande, et formaient l'opinion européenne : « Dans le gouvernement présent, tout est peuple. L'autorité royale est montée si haut que toutes les distinctions disparaissent, toutes les lumières sont absorbées; car, dans l'élévation où s'est porté le monarque, tous les humains ne sont que la poussière de ses pieds. » Détruire, ou du moins ébranler l'ancienne hiérarchie sociale, établir l'égalité dans la soumission, c'était vraiment instituer un régime nou-

veau. Nous savons aujourd'hui quelles devaient être les dernières conséquences de ce régime. Tocqueville nous les fait bien connaître quand il place Louis XIV au premier rang des précurseurs de la Révolution française. La violence des attaques de Saint-Simon contre le Roi et sa politique semble bien prouver qu'il en avait aperçu quelque chose, ce qui fait honneur à sa perspicacité.

Si nous voulions nous donner le plaisir de voir comment les mêmes faits peuvent changer d'aspect suivant le côté d'où on les regarde, nous n'aurions qu'à comparer les *Mémoires* de Saint-Simon au *Siècle de Louis XIV* de Voltaire. Quoiqu'ils aient travaillé souvent sur les mêmes documents et consulté les mêmes personnages, rien ne diffère plus que la façon dont ils jugent le Roi. Ce qui indigné l'un est précisément ce qui cause à l'autre l'admiration la plus vive. Cette tendance à égaler toutes les classes de la nation sous l'autorité royale, Voltaire l'aperçoit comme Saint-Simon, mais au lieu de la blâmer, il y applaudit. Je ne sais s'il en a bien aperçu les conséquences politiques ; elles l'auraient peut-être un peu effrayé, car, en politique comme en littérature, il était conservateur ; mais il est charmé des effets qu'elle a produits pour la vie sociale en France : c'est de ce relâchement des règles de l'ancienne hiérarchie, de ce mélange des diverses conditions qu'est sortie la société française du XVIII<sup>e</sup> siècle. Voltaire, dont elle est le milieu véritable, en a fait un tableau séduisant qui est une des belles pages de son livre. Autrefois,

dit-il, chacun était enfermé dans son état, et chaque état se reconnaissait à ses défauts. « Les militaires avaient une vivacité emportée, les gens de justice une gravité rebutante, à quoi ne contribuait pas peu l'usage d'aller toujours en robe, même à la cour. Il en était de même des universités et des médecins. » Tout est changé; en renonçant au costume, il semble qu'on ait aussi quitté l'esprit particulier de sa profession. Tout le monde se rapproche; les qualités des hautes classes se communiquent aux autres; la politesse qui était le privilège de quelques hôtels pénètre jusqu'au fond des boutiques. « L'extrême facilité introduite dans le commerce du monde, l'affabilité, la simplicité, la culture de l'esprit, ont fait de Paris une ville qui, pour la douceur de la vie, l'emporte probablement de beaucoup sur Rome et sur Athènes dans le temps de leur splendeur. » Voilà pourquoi les étrangers y affluent; ils viennent y goûter les agréments d'une vie libre, aisée, dont ils n'avaient pas l'idée; ils sont heureux de fréquenter ces sociétés où les rangs sont mêlés, où personne n'apporte les préjugés de sa condition, où chacun ne vaut que par son mérite; et ils s'en retournent dans leur pays avec l'éblouissement de ce monde qu'ils ont entrevu et dont ils essaient d'introduire chez eux une image fort imparfaite. C'est ainsi que la France est devenue le modèle de toutes les autres nations.

Saint-Simon, on le comprend, parle d'un autre ton. Tout ce que Voltaire célèbre lui déplait et l'ir-

rite. L'affluence des étrangers, dont on est si fier, ne le flatte guère : « Quel bon pays, dit-il, est la France, à tous les escrocs, les aventuriers et les fripons ! » Il a remarqué, lui aussi, comme un indice grave, que chacun renonce au costume de sa profession. L'exemple vient des ministres qui ont quitté le manteau, le rabat, l'habit noir, l'uni, le simple, le modeste, et se sont habillés comme les gens de qualité. Il est suivi par les conseillers d'État, les intendants de finance, les magistrats qui se permettent de porter le velours, « puis il gagne les avocats, les médecins, les notaires, les marchands, les apothicaires, et jusqu'aux gros procureurs ». C'est le signe extérieur d'une horrible confusion qui le désole ; il la regarde « comme une image de l'enfer, où nul ordre ne règne ». En 1712, lorsqu'il écrivait dans le silence les *Projets de rétablissement du royaume de France*, il espérait encore qu'on pourrait guérir « ces légers Français de cette lèpre d'usurpation et d'égalité », mais au moment où il rédige ses *Mémoires*, il ne se fait plus aucune illusion ; il se sent vaincu ; il se regarde comme un homme du passé, « il se répute mort et sa dignité éteinte ». S'il continue, par désœuvrement, par habitude, à faire des recherches sur les grandes maisons de France, et à s'occuper des privilèges des ducs et pairs, il sait bien que personne ne le lira, et qu'« il écrit pour la beurrière ». Mais en reconnaissant sa défaite, il ne s'y résigne pas ; il se retourne avec colère contre celui dont tout le

mal lui semble venir. Les années qui se sont écoulées depuis qu'il est mort n'ont rien diminué de son ressentiment. Outre que ce n'est pas son habitude d'oublier et de pardonner, le spectacle, qu'il a chaque jour sous les yeux, de ce monde où tous les rangs sont mêlés, « où personne ne se connaît plus », ce spectacle qui fait la joie de Voltaire, ranime sans cesse sa haine et l'entretient dans sa fraîcheur. Voilà ce qui explique qu'il ait traité si durement Louis XIV.

Il lui arrive pourtant aussi quelquefois d'être juste, et nous devons lui en savoir gré : il loue en termes émus la fermeté du Roi pendant ses dernières épreuves, « ce soin toujours le même de tenir tant qu'il pouvait le timon, cette espérance contre toute espérance, ces dehors du même Roi en toute chose » ; et il ajoute : « C'est ce dont peu d'hommes auraient été capables, c'est ce qui aurait pu lui mériter ce nom de *Grand*, qui lui avait été si prématuré ». Même quand il veut le rabaisser, il n'y réussit pas complètement ; la figure reste grande, malgré le peintre. En présence du portrait malveillant qu'il en a fait, on ressent encore quelque chose de l'impression que causait, dit-on, l'original. Je ne puis le regarder, dans cette image peu flattée, sans que ces mots de Saint-Simon me reviennent à l'esprit : « Jamais homme n'a tant imposé ». Cette rayonnante figure, quelque effort qu'il ait fait pour en éteindre l'éclat, est peut-être ce qui donne tant d'intérêt à la première partie de ses *Mémoires*. On s'en

aperçoit bien, quand il a disparu. L'ouvrage alors semble perdre son unité; il n'y a plus de centre autour duquel tout se groupe; l'attention va d'un personnage à l'autre, sans se fixer sur aucun; l'importance des événements paraît diminuée; les acteurs sont toujours très nombreux, et pourtant la scène semble souvent vide. N'est-ce pas un hommage que l'auteur a rendu sans le vouloir à la grandeur de Louis XIV?

## TROISIÈME PARTIE

### SAINT-SIMON ÉCRIVAIN

---

#### CHAPITRE I

##### CARACTÈRE PARTICULIER DE L'ÉCRIVAIN

Saint-Simon n'a pas conquis sa réputation de grand écrivain en un jour. On a vu que, de son temps, il n'était tenu que pour un fureteur de vieilles histoires. On savait qu'il écrivait beaucoup, mais sur des questions de généalogie et de préséance qui n'étaient pas de nature à intéresser le public. Cependant on avait remarqué que, même dans les ouvrages de ce genre, il n'écrivait pas comme tout le monde. En 1728, un factum anonyme qu'il avait adressé au Régent pour défendre les ducs et pairs ayant été découvert par hasard et publié, un ami du parlement qui entreprit d'y répondre reconnut du premier coup la main de Saint-Simon. « Il est inutile, disait-il, qu'il le désavoue. Son style laconique, sec, dur, bouillant, inconsideré, lui ressemble

trop pour qu'on puisse s'y méprendre. Il ne peut être imité par personne. » Voilà la première appréciation qu'on rencontre de sa façon d'écrire, et par quelques côtés elle est assez exacte.

Il ne s'agissait encore que de dissertations sur quelques prérogatives des ducs ou des grands officiers de la couronne; on ne savait pas qu'il eût écrit autre chose. C'est seulement après sa mort, et à propos de son testament, que l'existence des *Mémoires* fut révélée au public. Il avait légué ses manuscrits à l'évêque de Metz, son cousin; mais quand l'évêque se présenta pour en prendre possession, les créanciers refusèrent de les livrer. Il fallut plaider. L'avocat Moreau, pour justifier l'insistance que mettait son client à revendiquer sa part de l'héritage, fit l'éloge du défunt, parla « de cette sorte de génie, qui le rendait capable des grandes affaires, de cet esprit de citoyen, qui lui faisait rapporter au bien public ses études et ses recherches, de cette liberté de penser et d'écrire qui, le mettant au-dessus du vulgaire, l'a souvent obligé de cacher au public des idées grandes et utiles, qu'il ne confiait qu'à ses plus intimes amis »; puis il ajoute que, « comme il mettait tout à profit pour la patrie, il avait employé son loisir à rappeler, dans des *Mémoires secrets*, les événements qui s'étaient passés sous ses yeux et dont il avait été plus à portée que personne de pénétrer les ressorts et les causes ». Cette manière de présenter les *Mémoires* au public comme une œuvre patriotique et utile au pays était propre à



éveiller l'attention générale et à donner une certaine impatience de les connaître.

Cette impatience ne devait pas être satisfaite de longtemps. Cinq ans après, le procès durait encore et ne paraissait pas près de finir (la justice alors n'avait pas l'habitude de se presser, lorsque le duc de Choiseul, se rappelant à propos que Saint-Simon avait été membre du conseil de régence et ambassadeur en Espagne, fit saisir tous ses papiers, sous prétexte qu'ils pouvaient contenir des secrets d'État. Ils furent enfermés aux archives des Affaires étrangères, où quelques privilégiés seuls eurent l'autorisation de les entrevoir. Ses *Mémoires* y sont restés soixante-dix ans, jusqu'au jour où le roi Louis XVIII les rendit au général de Saint-Simon, petit-neveu de l'auteur. Quant à ses autres écrits, il y a quelques années à peine qu'il est permis de les consulter.

Faut-il le plaindre d'avoir été délivré si tard de sa prison? je ne le crois pas. Il a paru à son heure; un peu plus tôt, il eût couru le risque d'être mal apprécié. On aurait été sans doute rebuté des libertés qu'il prend avec la grammaire, de la longueur de ses phrases, de la trivialité de quelques-unes de ses expressions. C'étaient des défauts auxquels on était alors très sensible; on avait le goût si chatouilleux que ces vices de forme auraient empêché de voir les mérites du fond. Heureusement pour lui, il parut au moment où l'école romantique commençait à être dominante. On se moquait des scru-

pules des puristes ; un style un peu dérangé et décousu n'était pas pour déplaire. On voulait du nouveau et l'on mettait les œuvres originales au-dessus de toutes les autres. Le moment était à souhait pour Saint-Simon et il est clair que ces dispositions du public ont dû singulièrement aider au succès de son ouvrage.

Je ne veux pas dire que ce soit un succès d'occasion et qui risque de ne pas durer. La place que Saint-Simon a conquise du premier coup dans notre littérature, il la gardera. C'est une place à part, et qu'il occupe presque seul. Il a, parmi nos grands écrivains, une physionomie particulière, et il nous donne, quand nous le lisons, des sensations auxquelles nous ne sommes pas accoutumés. Le génie français a naturellement le goût de la méthode, de la mesure, de la règle ; nous aimons avant tout ceux qui suivent une route moyenne entre les extrêmes, qui composent bien, qui savent écrire ; ces qualités sont de celles qui s'acquièrent ordinairement par l'éducation et se conservent par le travail. Aussi La Bruyère, irrité contre la vanité de certains personnages, qui se permettaient d'écrire sans l'avoir appris, soutenait-il que « c'est un métier de faire un livre, comme de faire une pendule ». Horace l'avait dit avant lui, et ils ont raison tous les deux en principe, ce qui n'empêche pas que, parmi les écrivains de métier, on est heureux de rencontrer quelqu'un qui écrive de nature, sans procédé, sans études, comme il sent et comme il pense. Au milieu

de ces belles allées si bien ratissées et alignées, ce petit coin sauvage, où l'herbe pousse en liberté, nous plaît par le contraste; on s'y arrête volontiers et l'on s'y repose. C'est le secret du plaisir que nous trouvons à lire Saint-Simon. Son originalité nous charme d'autant plus qu'elle n'a rien de factice et de cherché; loin de s'en glorifier, il s'en excuse. Il aurait bien voulu, nous dit-il, prendre le temps de mieux écrire, mais il ne l'a pas pu, « emporté qu'il était par la matière, et peu attentif à la manière de la rendre, sinon pour la bien expliquer ». C'est un grand bonheur qu'il n'ait pas mieux soigné son style. Il ne nous plairait pas autant, nous lui trouverions moins de saveur et de vérité, si les idées et les sentiments qu'il exprime avaient passé par un cerveau d'écrivain qui les aurait vêtues de phrases toutes faites et jetées dans le moule commun. Au moins tout ce qu'il nous donne vient directement de lui.

C'est donc lui qu'on voit à toutes les pages. Il est dans ses *Mémoires* ce qu'il était dans sa vie ordinaire; il écrit comme il devait parler, quand il parlait sans contrainte. Je me figure que ceux qui vivaient familièrement avec lui, s'ils pouvaient le lire, croiraient le voir et l'entendre. Ils nous disent qu'« il était vif, impétueux et même excessif; qu'il exprimait fortement ses idées dans la conversation, qu'il se servait de termes propres à ce qu'il voulait dire, sans s'embarrasser s'ils étaient bien français ». C'est ainsi qu'il écrit, toujours vif et impétueux,

trop souvent excessif, peu soucieux des négligences de style, pourvu qu'il exprime sa pensée dans toute sa force. Beauvillier lui disait un jour, dans un de ces entretiens où ils échangeaient quelquefois des vérités assez dures, que « tout ce qui lui passait par la tête, il croyait le voir ». Le mot n'est pas tout à fait juste; il ne croyait pas le voir, il le voyait réellement. La force et la netteté de son imagination sont incroyables. Quand il veut décrire ce qu'il a connu dans le passé, même dans un passé fort lointain, les événements et les hommes posent devant lui. Il ne se souvient pas, il regarde, et tout, sous sa plume, se remet à vivre.

Il lui arrive même de peindre ce qu'il n'a pas vu, ce qui n'a jamais existé, de se le figurer à lui-même, et de nous le représenter avec des traits si précis que nous croyons le voir. Il n'y a rien de plus curieux en ce genre que la manière dont il parle de ces fameux États généraux qu'il conseillait au duc d'Orléans de réunir après la mort de Louis XIV pour déposséder les princes légitimés. Il s'agissait d'enlever l'affaire rondement et de couper court à toute résistance. Saint-Simon a tout préparé dans son esprit, tout disposé d'avance pour le succès. Il nous développe son plan avec des détails si précis, d'une façon si vivante, qu'on dirait que ce n'est pas un conseil qu'il donne pour l'avenir, mais le récit qu'il fait d'un événement passé. — La cour doit être à Marly, « où le salon est vaste, commode, dégagé de quatre côtés », très propre à donner des audiences

aux députés des États. Les États siègent près de Marly, à Saint-Germain. Dès qu'ils sont réunis, ils votent d'enthousiasme ce qu'on leur propose. Le vote achevé, ils veulent en apporter au Roi le résultat. Les carrosses se trouvent prêts, rassemblés de différents côtés, comme par hasard, sous divers prétextes. On y monte; on arrive à Marly, près de la chapelle, où l'on met pied à terre. Le Régent va au-devant des députés, le Roi les reçoit, puis il les quitte, puis il revient, quand le conseil a délibéré sur leurs propositions. Toutes ces allées et venues sont si exactement décrites qu'on ne doute pas qu'il ne les ait devant les yeux : il ne prévoit pas, il voit. C'est ce qui lui donne une confiance si robuste dans le succès des projets qu'il a formés : comment en douterait-il, quand son esprit les lui montre par avance réalisés ? Cette disposition est assurément très fâcheuse pour un homme d'État, qui doit rester calme, maître de lui, et résister à toutes les chimères que son imagination lui présente. Mais Saint-Simon n'a jamais été qu'un homme d'État médiocre ; et nous ne devons pas le regretter, si, comme je le pense, c'est à ce prix qu'il est devenu un si grand écrivain. Il semble en effet que, par une bonne fortune singulière, les défauts qui nuisaient chez lui à l'homme, à l'historien, au politique, soient pour l'écrivain une source de qualités. Cette vivacité d'impression, ces exagérations, ces violences, devaient le rendre souvent un ami peu commode, et, quand il parlait des autres, troubler l'équité de ses jugements ; mais, en

revanche, comme elles animent tous ses récits et colorent tous ses tableaux! Cette étrange facilité à se figurer les hommes et les choses et à les voir comme on le souhaite est un danger pour un politique et un historien; mais n'est-ce pas elle qui, en lui mettant sous les yeux tout ce dont il parle, a fait de lui un peintre incomparable?

## CHAPITRE II

### LES PORTRAITS ET LES RÉCITS DANS SAINT-SIMON

Ce qui prouve à quel point l'imagination était sa qualité maîtresse, c'est que les parties de son œuvre où il se contente de raisonner sont les moins agréables à lire. Quand il expose ses théories politiques ou discute celles des autres, sa phrase s'allonge, s'épaissit, s'embourbe, les incisives se multiplient, l'idée se trouble, et c'est à peine si cette brume est traversée de temps en temps par quelques éclairs de passion. Mais tout son talent lui revient dès qu'il s'agit de raconter les événements ou de peindre les hommes.

Comme peintre de portraits, personne, chez nous, n'égale Saint-Simon. On voit bien qu'il appartient à une époque où l'habitude de vivre ensemble a donné celle de s'observer, qu'il a fréquenté ces sociétés charmantes où se réunissaient des gens de tant d'esprit, où la connaissance de l'homme et la science de la vie ont fait tant de progrès. Ses *Mémoires* sont

comme une galerie où nous retrouvons tous les personnages importants de ce siècle accrochés à leur place. Quelquefois c'est à peine une esquisse, et deux mots lui suffisent pour que la figure ne sorte plus de notre souvenir. De l'évêque de Noyon, d'Aubigné, il nous dit qu' « il est crasseux et huileux à merveille ». Il appelle le maréchal d'Humières, si majestueux et si vide, « un étui de sage de la Grèce », et Bezons, « une grosse tête, que les sots prennent pour une bonne tête ». Pour peindre la duchesse d'Orléans, si fière de sa naissance, si méprisante pour le reste des humains, il se contente de dire qu' « elle était petite-fille de France, jusque sur sa chaise percée ». Le plus souvent il attrape quelque signe extérieur, un trait du visage, un détail de la taille ou de la tournure, une ressemblance grotesque, et en quelques coups de pinceau le portrait est fait et parfait. Mme de Gesvres était « une espèce de fée grande et maigre, qui marchait comme ces grands oiseaux qu'on appelle des demoiselles de Numidie ». La maréchale de Luxembourg ressemble d'air, de visage et de maintien « à ces grosses vilaines haren-gères, qui sont dans un tonneau, avec leurs chauffettes sous elles ». Cet homme de si bonne compagnie, et qui a fréquenté toute sa vie des gens si distingués, a quelquefois des touches un peu grossières, et il est remarquable que ce soit surtout dans la peinture des femmes qu'il se permet ces libertés. La fille du président de Mesmes est « rousse comme une vache » ; la princesse d'Harcourt, « une grande



et grosse créature, fort allante, couleur de soupe au lait, a de grosses et vilaines lèvres, et des cheveux de filasse toujours sortants et traïnants ». Je ne vais pas plus loin; ce qui suit rappelle trop certaines descriptions de Rabelais.

D'ordinaire les portraits, dans Saint-Simon, sont développés avec complaisance. Quand il veut peindre quelqu'un qui l'intéresse et qui mérite d'être connu, il s'arrête et prend ses aises. Il nous décrit alors successivement son visage et son caractère, ses qualités et ses défauts, ses défauts plus que ses qualités, car, comme on l'a vu, c'est un peintre qui ne flatte pas ses modèles. Il procède volontiers par retouches superposées; les traits s'ajoutent les uns aux autres, et sa mémoire lui fournit sans cesse quelques détails nouveaux. Quand il n'aime pas celui qui pose devant lui, ce qui lui arrive souvent, on sent qu'il s'excite et que sa colère monte, à mesure qu'il le regarde : ainsi de M. le Prince, le fils du grand Condé, dont il finit par dire : « Fils dénaturé, cruel père, mari terrible, maître détestable, pernicious voisin, sans amitié, sans amis, incapable d'en avoir, jaloux, soupçonneux »; et il continue encore quelque temps sur ce ton. Mais il est aussi quelquefois plus calme et plus doux; il lui arrive de se dérider et de sourire. Quoiqu'il soit sérieux et dur de son naturel, il y a des figures qui l'ont égayé, d'autres qui l'ont attendri : Mme de Castries, par exemple, « un quart de femme, une espèce de biscuit manqué, qui aurait passé dans un médiocre anneau, l'air toujours en

peine et étonné », mais si agréable, si instruite, « si amoureuse de l'esprit » ; l'abbesse de Fontevault, la sœur de Mme de Montespan, plus spirituelle encore et plus séduisante qu'elle, et l'aimable duchesse de Bourgogne, qui jeta un dernier rayon de joie dans cette cour assombrie. Il faudrait citer aussi quelques portraits d'hommes, auxquels il a rendu pleine justice, comme Vauban et Boufflers ; et ces figures de second plan, Chamblai, Courtin, Des Agnets, Puységur, auxiliaires dévoués des Colbert et des Louvois, hommes d'honneur et de devoir, que l'histoire risquait d'oublier, et qu'il a remis à leur place. Quand on a vu la façon dont il les traite, on trouve qu'il n'est pas exact de dire, avec Nisard, qu'il ne savait pas admirer.

Ces portraits sont-ils parfaitement ressemblants ? il est difficile de l'affirmer aujourd'hui que les originaux n'existent plus. Ce qu'on peut dire, c'est qu'ils nous font l'effet de l'être. Il y a des marques où l'on reconnaît les peintures de fantaisie. On dit d'un portrait de maître qu'il doit ressembler quand le modèle semble apparaître derrière la figure. Ceux de Saint-Simon ont un air de vérité et de vie qui nous donne confiance en sa sincérité. Il a vu souvent les gens sous un jour défavorable, mais il les a peints comme il les voyait. Sur ces visages, qu'il fait passer devant nous, nous remarquons d'abord le signe particulier qui distingue l'individu et ne convient qu'à lui, puis ces traits plus généraux qui le rattachent à l'espèce d'hommes à laquelle il appartient : ils sont eux-

mêmes, et beaucoup d'autres avec eux; ce sont des portraits et des types. Voici par exemple le duc de Chevreuse, un savant, un homme d'État, un sage. Il avait pourtant un défaut, un seul, mais grave : « il était sujet à raisonner de travers »; et, comme il se piquait surtout d'être un grand logicien, rien ne l'aurait fait revenir, quand il était parti d'un principe faux : il tenait à honneur d'aller jusqu'au bout. Il s'enchantait lui-même de la rigueur de ses déductions; plus il s'égarait, plus il était content de lui. Il était rare que, dans le conseil, il ne soutînt pas la plus mauvaise opinion, et une fois qu'il s'y était rangé, il n'en voulait plus démordre. « C'est ce qui lui arriva dans la conduite particulière de ses affaires domestiques, qu'il crut sans cesse augmenter, puis raccommoder, et qu'il détruisit géométriquement, par règles, par démonstrations », si bien qu'il fut entièrement ruiné, et que Mme de Chevreuse, sans une pension du Roi, serait morte de faim. Cette histoire est celle de bien d'autres : que nous en connaissons de ces géomètres, de ces logiciens à outrance, de ces gens à principes, qui raisonnent ou déraisonnent comme le duc de Chevreuse! Et le maréchal de Villeroy : quelle figure singulière et amusante! Toutes les fois qu'il apparaît dans les *Mémoires*, prenant de grands airs, piaffant et secouant sa perruque, il met Saint-Simon en joie. « C'était un homme fait exprès pour présider à un bal, pour être le juge d'un carrousel, et, s'il avait eu de la voix, pour chanter à l'Opéra les rôles de roi et de héros; fort propre

encore à donner les modes, et à rien du tout au delà. » L'intérêt du personnage pour nous, c'est qu'il représente à merveille toute une classe d'hommes qui devaient être fort nombreux, ceux qui, sans rien savoir, sans posséder aucun talent d'aucune sorte, à force de vivre dans les sociétés polies, en avaient pris les manières et le langage, et, grâce à cette routine, faisaient de loin bonne figure. Aujourd'hui encore nous sommes dupes de ces apparences, et, si nous n'avions pas Saint-Simon, nous pourrions être tentés de croire qu'il n'y avait que des gens d'esprit autour de Louis XIV. Heureusement il les a connus et nous les fait connaître. Il nous montre que, si on leur ôte ce vernis léger dont ils s'étaient recouverts, il ne leur reste plus rien. « Il avait, nous dit-il de Villeroy, cet esprit de cour et du monde que le grand usage donne, et que les intrigues et les vues aiguissent, avec ce jargon qu'on y apprend, qui n'a que le tuf, mais qui éblouit les sots, et dont la fatuité suprême faisait tout le fond.... Nulle chose que des contes de cour, d'aventures, de galanteries; nulle lecture, nulle instruction, ignorance crasse sur tout, plates plaisanteries, force vent et parfait vide. » Les gens comme Villeroy ne se soutiennent que par la faveur du maître et s'évanouissent dès qu'ils l'ont perdue. Deux images ont suffi à Saint-Simon pour le dépeindre avant et après sa disgrâce. Quand enivré de la confiance du Roi il va prendre le commandement de l'armée, il fait le vide autour de lui et « pompe l'air comme une machine pneumatique ».

Au retour de Ramillies, « ce n'est plus qu'un ballon vidé dont tout l'air qui l'enflait est sorti ».

Les récits sont faits d'ordinaire comme les portraits. Là aussi, Saint-Simon procède par larges touches. Il ignore ces artifices d'écrivain qui consistent à grouper ensemble les faits de même nature, à omettre ou abrégé certains détails, pour donner au reste plus de relief; lui nous dit tout ce qu'il a vu, et au moment même où il se souvient de l'avoir vu. Heureusement la passion anime ces procès-verbaux minutieux. Sans elle, nous serions rebutés par la multitude de détails qu'il accumule; mais il sait nous communiquer l'intérêt qu'il a pris au spectacle et nous allons jusqu'au bout. Je ne parlerai pas du fameux récit de la mort de Monseigneur; c'est un chef-d'œuvre que tout le monde connaît : il n'a d'ailleurs qu'une quarantaine de pages. Celui du lit de justice du 26 août 1718 est beaucoup plus long; avec les préparatifs et les suites, il remplit un demi-volume. Aujourd'hui cette étendue ne nous paraît plus répondre à l'importance réelle de l'événement; mais pour Saint-Simon, c'était une très grave affaire, la revanche de près de trente ans d'humiliations, la seule satisfaction entière, sans mélange d'amertume, sans trouble et sans regret, qu'il ait goûtée de sa vie. Songez qu'il s'agissait d'abaisser le parlement, de rendre aux ducs et pairs le rang de leur pairie, de détruire tout ce qu'avait fait le Roi, dans les derniers temps de sa vie, lorsque étroitement enfermé « entre sa vieille et son bâtard », il

avait comblé les légitimés d'honneurs scandaleux! Saint-Simon s'est jeté dans l'entreprise avec tant de zèle qu'il nous y entraîne avec lui. Cependant les intérêts qui se débattaient alors nous sont devenus bien étrangers; la victoire du Régent sur le parlement et le duc du Maine nous importe médiocrement. Qu'est-ce que ce coup d'État anodin contre un prince irrésolu, capable tout au plus de quelques intrigues obscures, et des magistrats qui prenaient peur à la première menace, à côté des grandes scènes de la Révolution? Nous avons vu d'autres journées, et d'un intérêt bien plus terrible, depuis que le peuple s'est mis de la partie. N'importe; Saint-Simon nous gagne peu à peu à son émotion, nous le suivons sans trop de fatigue dans ces longues conférences où l'affaire fut préparée; le matin, nous nous réveillons, comme lui, au son du tambour des gardes françaises et au bruit des troupes qui se rassemblent; nous partageons ses inquiétudes, au moment où l'on se demande si le parlement convoqué aux Tuileries ne refusera pas de s'y rendre; nous sommes joyeux, comme lui, quand les conseillers, en robes rouges, deux à deux, débouchent sur la place; nous assistons enfin à la scène du lit de justice, qu'il nous raconte tout entière, sans nous faire grâce du moindre incident. « J'eus la satisfaction, dit-il, que rien ne m'échappa; j'ai la douleur de ne le pouvoir rendre. » La douleur est de trop, car il a tout décrit d'une façon merveilleuse; pas un mot, pas un geste ne sont omis. Il note l'attitude de tout le monde, la sur-

prise des indifférents, l'air de triomphe des victorieux, l'anéantissement des vaincus; il nous montre surtout le premier président, « ce scélérat », comme il l'appelle, « qui grince les dernières dents qui lui restent », qui s'affaisse sur son bâton, et qui, à un moment, se démonte tellement le visage, que son menton semblait être tombé sur ses genoux : « un moins malhonnête que lui en serait crevé ».

Et lui-même, avec quelle passion, quelle plénitude de contentement, il nous dépeint tous les sentiments qui l'agitent, son plaisir, quand il entend lire la déclaration qui remet les ducs et pairs à leur place, « lecture qu'aucune musique ne pouvait égaler à son oreille », et les efforts qu'il est obligé de faire pour rester calme! « J'avais mis, dit-il, sur mon visage, une couche de plus de gravité et de modestie »; et cette couche, il est obligé de la rafraîchir à chaque instant, tant sa joie lui échappe malgré lui, tant il souffre d'être obligé de la modérer et de ne pouvoir la communiquer à personne. Il a dit ailleurs, dans une occasion semblable : « J'étouffais de silence ». Ses expressions sont encore plus fortes ici : « Je suis d'angoisse de la captivité de mon transport, et cette angoisse même était d'une volupté que je n'ai jamais ressentie ni devant, ni depuis ce beau jour ». Mais il faut reconnaître que s'il s'est cru obligé de se contenir en présence de ceux qui assistaient à la scène, il s'est bien dédommagé depuis avec la postérité. Dans son récit il s'abandonne sans contrainte à la violence de ses sentiments et nous

montre son âme tout entière : « Ce fut là où je savourai avec tous les délices qu'on ne peut exprimer, le spectacle de ces fiers légistes, qui osaient nous refuser le salut;... mes yeux fichés, collés sur ces bourgeois superbes, parcouraient tout ce grand banc, à genoux ou debout, et les amples replis de ces fourrures ondoyantes à chaque gémflexion longue et redoublée, vil petit-gris, qui voudrait contrefaire l'hermine en peinture, et ces têtes découvertes et humiliées à la hauteur de nos pieds.... Moi, cependant, je me mourais de joie. J'en étais à craindre la défaillance; mon cœur dilaté à l'excès ne trouvait plus d'espace à s'étendre. La violence que je me faisais pour ne rien laisser échapper était infinie, et néanmoins ce tourment était délicieux. Je triomphais, je me vengeais, je nageais dans ma vengeance; je jouissais du plein accomplissement des désirs les plus véhéments et les plus continus de toute ma vie; j'étais tenté de ne plus me soucier de rien. » Ne soyons pas trop surpris de ce délire de joie : Saint-Simon a vécu tout le reste de sa vie du souvenir de cette journée.



## CHAPITRE III

### PETITESSE ET GRANDEUR

C'est donc par l'accumulation des détails que Saint-Simon produit quelques-uns de ses plus grands effets. Voilà ce qui anime chez lui les portraits et les récits et leur donne par moments un si prodigieux relief; car enfin il n'y a que les faits qui soient vivants. Sainte-Beuve a bien raison d'appliquer à ces *Mémoires* le mot de Buffon à propos de la terre au printemps : « Tout y fourmille de vie ». Cependant l'emploi de ce procédé, lorsqu'on en abuse, peut avoir aussi quelques dangers. A la longue, cette abondance de petits faits entassés fatigue le lecteur, surtout s'ils sont mis, comme chez Saint-Simon, à peu près sur la même ligne. On a vu que la violence de sa passion le rend parfois incapable de distinguer les petites choses des grandes. Comme il ne sent jamais rien à demi, il est tenté d'attribuer à tout la même importance. C'est ce qui pouvait donner à ses

*Mémoires* un caractère de petitesse, si la grandeur n'y venait par d'autres côtés.

Elle lui vint d'abord du temps où il a vécu et de ce tour particulier de sérieux et de gravité qui semble propre aux gens du xvii<sup>e</sup> siècle. Je sais bien qu'il nous faudrait mettre Saint-Simon parmi les écrivains de l'époque suivante, si nous ne consultations que la date de sa naissance et celle de sa mort. Quand le xviii<sup>e</sup> siècle a commencé, il n'avait que vingt-cinq ans, et il est mort la même année que Montesquieu. Il aurait donc pu lire les *Lettres persanes*, l'*Esprit des lois* et la plupart des ouvrages de Voltaire; mais je doute qu'il les ait seulement ouverts. Tout ce qu'il sait de cet Aronnet, dont il écrit le nom de travers (il l'appelle *Volterre*), c'est qu'il était le fils de son notaire, que son libertinage a fait sa fortune, et qu'il est devenu, « à travers force aventures tragiques, une manière de personnage dans la république des lettres et même une manière d'important dans un certain monde ». Son siècle ne l'a jamais sérieusement entamé. Il n'a pas même eu besoin, pour lui échapper, de se boucher les oreilles; malgré le bruit que faisaient les idées nouvelles, enfermé dans sa bibliothèque, au milieu de ses livres, avec ses souvenirs, il n'entendait rien. Peut-être serait-on tenté de croire qu'il doit la liberté de ses jugements à cet esprit nouveau qui, depuis quelques années, soufflait sur le monde; mais on a vu qu'il jugeait le Roi pendant sa vie aussi librement qu'après sa mort. Dès sa jeunesse, toutes ses opinions, ou presque toutes, étaient arrê-

tées, et l'âge n'a fait que les enraciner en lui. Sa langue aussi était entièrement formée ; dans sa lettre anonyme au Roi, on retrouve les phrases, les tours, les expressions, dont il n'a jamais cessé de se servir. Ainsi l'on peut dire que, quoique Saint-Simon ait vécu plus des trois quarts de sa vie pendant le xviii<sup>e</sup> siècle, il appartient réellement au xvii<sup>e</sup>. Il n'est donc pas surprenant qu'il y ait pris ce caractère de grandeur, qui est la principale qualité des écrivains de ce temps.

La grandeur se trouve un peu partout chez lui, et souvent où on ne l'attendrait guère. Elle est surtout dans les passages où il parle de son pays. Ce n'était pas sans doute une nouveauté qu'un Français aimât la France, mais peut-être avait-on moins l'habitude de le dire avant l'époque de Saint-Simon. N'est-ce pas un des effets des premières victoires de Louis XIV et de l'éclat qu'elles ont jeté sur le jeune Roi et sur son royaume, d'avoir rendu ses sujets plus attachés à leur patrie et plus fiers d'en porter le nom ? « Sous lui, dit Bossuet, la France a appris à se connaître » ; et en se connaissant mieux, elle est devenue plus reconnaissante à ceux qui se sont dévoués pour elle. Une opinion publique se forme qui tient à honorer les bons serviteurs du pays. Le plus grand éloge que Saint-Simon puisse donner aux gens qu'il estime, c'est de les appeler des citoyens et des patriotes. Il félicite avant tout Puységur d'avoir « un cœur et un esprit citoyens » ; il dit de Vauban : « Patriote comme il l'était, il avait toute sa

vie été touché de la misère du peuple ». Ces mots sont nouveaux ou pris dans un sens qu'ils n'avaient pas encore : ils désignent des qualités auxquelles on commençait à donner plus d'importance. Saint-Simon s'en sert comme d'une louange qu'il accorde aux autres et qu'il pense bien mériter pour son compte. Il affirme qu'« il a sans cesse préféré le bien de l'État à toute autre considération, sans réserve, et toujours à tout intérêt personnel ». Peut-être sera-t-on tenté de rabattre un peu de cet éloge quand on se souvient de la passion avec laquelle il a combattu toute sa vie pour son rang et sa dignité, c'est-à-dire pour ses intérêts personnels. Mais il était de ceux qui se persuadent que ce qui leur est utile profite aussi aux autres, en sorte qu'en travaillant pour eux-mêmes ils croient sincèrement servir tout le monde. A propos de la mort de Monseigneur, il fait cette réflexion charmante que « sa délivrance particulière lui paraissait si grande et si inespérée qu'il lui semblait avec une évidence parfaite que l'État gagnait tout en une telle perte ». Il n'en est pas moins vrai qu'il était tout à fait dévoué à son pays, fort zélé pour sa gloire, très touché de ses malheurs, en un mot « un vrai patriote », pour nous servir de l'expression qu'il aime. Personne n'a été plus ému que lui de la misère publique, à la fin du règne de Louis XIV. Sa douleur est sincère et profonde, quand il nous montre ces anciens riches, qui auparavant soutenaient les autres, « réduits à briguer les hôpitaux, naguère la honte et le supplice des pauvres,

et les hôpitaux ruinés revomissant leurs pauvres à la charge publique ». Au commencement de 1709, quand Lille venait de capituler, il trace un tableau de la triste situation de la France, en quelques traits rapides et larges, qui rappellent les peintures de Tacite : « Cependant tout périssait peu à peu, ou plutôt à vue d'œil; le royaume entièrement épuisé, les troupes point payées, et rebutées d'être toujours mal conduites, par conséquent toujours malheureuses; les finances sans ressource, nulle dans la capacité des généraux ni des ministres; aucun choix que par goût ou par intrigue; rien de puni, rien d'examiné ni de pesé; impuissance égale de soutenir la guerre et de parvenir à la paix; tout en silence, en souffrance; qui que ce soit qui osât porter la main à cette arche chancelante et prête à tomber. »

Une autre cause, et bien plus puissante, qui au milieu de beaucoup de bavardages et de commérages donne par moments à Saint-Simon un caractère surprenant de grandeur, ce sont ses sentiments religieux. En cela encore il est du xvii<sup>e</sup> siècle. Aussi les gens du siècle suivant, parmi lesquels il vivait, avaient-ils quelque peine à le comprendre. D'Argenson, qui ne l'aimait pas, l'appelle quelque part « un petit dévot sans génie ». Ne parlons pas du génie; de son temps on ne pouvait pas savoir qu'il en eût; personne ne connaissait ses *Mémoires*. Quant à dévot, il l'était sans doute, mais à sa manière, qui n'est pas celle d'un fanatique, avec tant de sincérité

et d'indépendance qu'il me semble étonnant qu'on ait songé à le lui reprocher.

Dans sa jeunesse, Saint-Simon subit l'influence de M. de Rancé, qui le prévint contre Port-Royal. Il l'assura qu' « il n'y avait ni charité, ni paix, ni soumission parmi les vrais jansénistes, point de vérité, ni de bonne foi dans leur doctrine, beaucoup de hauteur, de dureté et de domination dans leur conduite »; et d'abord Saint-Simon le crut sur parole. A ce moment, il était lié avec les jésuites, et beaucoup plus qu'il ne lui plaît de le dire. Nous savons par les lettres de Mme de Maintenon qu'ils l'appuyèrent auprès du Roi, quand il fut question pour lui de l'ambassade de Rome et qu'ils faillirent la lui faire donner. En revanche, les bons pères croyaient si bien pouvoir compter sur lui qu'en 1713 le confesseur du Roi, le fameux Tellier, vint le consulter plusieurs fois sur la manière dont il pourrait faire recevoir en France la bulle *Unigenitus*, ce qui amena entre eux, nous dit Saint-Simon, des disputes « à s'arracher les yeux ». Il a décrit comme il sait le faire une des scènes qu'ils eurent ensemble à cette occasion. C'était à Versailles, dans son « trou d'entresol »; pour n'être pas dérangés, ils avaient fermé portes et fenêtres, et allumé des bougies. Il nous a dit précédemment que la figure de Tellier était ténébreuse, fausse, terrible, ses yeux ardents et de travers, et qu' « il eût fait peur, au coin d'un bois ». A ce moment, la contradiction le rendait plus effrayant encore. Pendant qu'il étalait avec une sorte de joie

sinistre le détail des mesures qu'il voulait prendre et les violences sur lesquelles il comptait pour réduire ses adversaires, Saint-Simon se sentit près de tomber en syncope. « Je le voyais bec à bec, entre deux bougies, n'y ayant du tout que la largeur de la table entre deux. J'ai décrit ailleurs son horrible physionomie. Éperdu tout à coup par l'ouïe et par la vue, je fus saisi, pendant qu'il parlait, de ce que c'était qu'un jésuite. » Est-ce à la suite de cette révélation que Saint-Simon devint un peu plus bienveillant pour les jansénistes ? Sa femme, qui penchait de ce côté, dut l'y entraîner aussi. D'ailleurs les sévérités dont on usait envers Port-Royal, l'expulsion des religieuses, la destruction du couvent, la violation des sépultures le révoltèrent. Cependant, pour l'essentiel, il resta fidèle jusqu'à la fin aux enseignements de Rancé, et quoiqu'il estimât beaucoup la science et la vertu des solitaires et qu'il fût indigné des cruautés de leurs persécuteurs, il a pu faire cette solennelle profession de foi dans ses *Mémoires* : « Je tiens tout parti détestable dans l'Église et dans l'État ; il n'y a de parti que celui de Jésus-Christ. Je ne suis pas janséniste. »

Qu'était-il donc ? un esprit très libre, fort hardi, et qui même à propos des choses religieuses avait de son indépendance ordinaire. Dans les matières de foi, il ne contestait rien ; mais pour le reste il voulait penser et agir à sa volonté. C'était un gallican convaincu, passionné. Selon lui, les libertés de l'Église gallicane, comme on les appelle, ne sont pas des pri-

vilèges ou des concessions, encore moins des usurpations, « mais la pratique constante de l'Église universelle, que celle de France a jalousement conservée et défendue contre les entreprises et les usurpations de la cour de Rome ». Quand il ose dire toute sa pensée, il accuse les papes d'être des ennemis de l'Église : ne sont-ils pas cause, avec leur prétention à régenter les rois, que le tsar Pierre ne s'est pas fait catholique, comme il en avait eu un moment l'intention ? Il pense, comme Alberoni, quoiqu'en général il ne l'aime guère, qu'« on ne doit pas filer doux avec la cour de Rome, que tous les remèdes mitoyens sont mauvais, et que pour la réduire il faut parler ferme et menacer ».

Mais on ne peut lui tenir tête qu'à la condition d'avoir un clergé énergique, des évêques qui aient le sentiment de leur force, qui soient quelque chose par eux-mêmes et ne tirent pas toute leur dignité de leurs fonctions, c'est-à-dire des gens de grande naissance et bien apparentés. — Remarquons que par ce biais Saint-Simon rentre dans son système ordinaire, qui est de réserver à la noblesse les plus hautes charges de l'Église comme de l'État. Il est vrai que les évêques grands seigneurs ont donné souvent des exemples déplorables. Saint-Simon a parlé lui-même sans ménagement de l'évêque de Lodève, un Pontchartrain, qui entretenait publiquement des maîtresses et laissait entendre qu'il ne croyait pas en Dieu, de M. de Harlay, le scandaleux archevêque de Paris, et de ce Vatteville, qui, étant



chartreux, tua son prieur d'un coup de pistolet, se fit Turc et devint pacha, puis obtint l'absolution du pape, à condition de livrer aux Vénitiens les places qu'il devait défendre, et fut nommé à l'archevêché de Besançon. Saint-Simon est révolté de ces excès, mais il n'en persiste pas moins à demander que les hautes dignités ecclésiastiques ne soient données qu'à de grands personnages, et non pas à ce qu'il appelle des « ordures de séminaire ». C'est ce qui le rend l'ennemi mortel de la congrégation de Saint-Sulpice, qui forme des prêtres pieux et modestes, qu'on a le mauvais goût de préférer, pour les sièges épiscopaux, aux grands seigneurs qui se permettent tout. « Ces barbes sales, ces va-nu-pieds, ces valets à tout faire, gens sans naissance, sans science, sans consistance, que les jésuites crosseront avec le pied, quand ils le voudront », comment pourraient-ils trouver la force de résister aux prétentions de la cour romaine ? Pour le même motif, il demande que le Roi renonce à faire des cardinaux français ; les cardinaux étant toujours un peu les serviteurs du pape, c'est un avantage pour un pays de n'en pas avoir. — Ajoutons (car l'intérêt de son rang ne l'abandonne jamais) que l'avantage est double, et que du même coup les dues et pairs se débarrassent de gens incommodes qui leur disputent la préséance. — Il est aussi fort irrité contre l'Inquisition, une des armes les plus puissantes dont la papauté se sert pour établir son pouvoir. Elle lui paraît « abominable devant Dieu et exécration aux hommes ».

Dans les pays où elle domine, « la science est un crime, l'ignorance et la stupidité la première vertu ». Enfin il ose parler avec force contre les moines et demander qu'on les réforme ou qu'on les supprime. « Le nombre des religieux mendiants, dit-il, est incroyable, et leur inutilité parfaite. Si on excepte le secours de quelques capucins dans les incendies, et en général de l'ordre de Saint-François pour secourir les paroisses de campagne, l'État n'en tire aucun service. Les religieuses ou communautés, qui se forment tous les jours par le caprice ou la vanité de quelques dévotes, et qui par manèges pieux se maintiennent contre toutes les prohibitions des ordonnances, ne sont guère moins nombreuses que les religieux. Ce célibat superflu et inutile, joint à celui des prêtres, qui est indispensable, tarit le royaume. On le voit par les milices et par le peu d'hommes qui restent dans les campagnes, et même de jeunes gens dans les petites villes, tandis que l'Allemagne et le Nord fourmillent d'hommes, au point que nos ennemis ne les comptent pour rien à la guerre. » Ne croirait-on pas entendre un philosophe du xviii<sup>e</sup> siècle, et n'est-il pas tout à fait surprenant que l'ouvrage dont ces lignes sont tirées ait été écrit à Versailles en 1712, à quelques pas de Louis XIV? C'est que la vieille France, sur ces matières délicates, était bien plus hardie que nous ne le sommes. Les libres penseurs étant alors moins audacieux, les croyants étaient aussi moins timides. Ils ne s'effarouchaient pas si vite et osaient parler. On fait tort au gallica-

nisme quand on ne le regarde que comme un système de théologiens et de politiques uniquement occupés à défendre l'indépendance de l'État contre les empiétements du pouvoir religieux; c'était un tour d'esprit qui s'étendait bien plus loin, une façon de reprendre sur certains points son franc parler qu'on abandonnait sur d'autres, une revanche de l'obéissance qu'exige le dogme par la liberté qu'on se donne sur la discipline et la hiérarchie.

Saint-Simon, qui a usé de cette liberté plus que tout autre, n'en était pas moins un chrétien très convaincu, très sincère, très rigoureux pour lui-même, qui accomplissait fort exactement tous ses devoirs religieux. Il faisait plusieurs fois par an des retraites austères à la Trappe, qui même en ce temps de dévotion surprenaient un peu les gens du monde. Il nous dit que le matin du jour où le lit de justice fut résolu il alla entendre la messe aux Jacobins : « Ce ne fut pas sans distraction; mais Dieu me fit la grâce de l'y prier de bon cœur ». On comprend que cette piété, qui n'était pas chez lui une affaire d'habitude, mais un sentiment éclairé et réfléchi, ait donné parfois un tour particulier à ses *Mémoires*. C'est elle qui lui inspire, à propos des grandes catastrophes qui défrayaient sa curiosité, des réflexions éloquentes sur le vide des espérances et le néant des grandeurs. C'est elle surtout qui lui apprend à lire, dans les événements auxquels il assiste, l'intervention de la Providence. Il la voit dans ce retour inespéré de fortune qui, après Ramil-

lies et Malplaquet, sauve la France près de périr : « N'est-ce pas là un effet de cette main toute-puissante à qui quelques grains de sable suffisent pour arrêter les plus furieux orages de la mer ? » Il la montre dans le testament inattendu de Charles II qui appelle le duc d'Anjou à lui succéder. « Laissons-les aller, nous dit-il au moment où le jeune prince et ses frères partent pour la frontière espagnole, et admirons la Providence qui se joue des pensées des hommes et dispose des États ! » C'est enfin ce qui lui donne une si haute idée de l'histoire et l'amène à insister à tant de reprises et avec tant de grandeur, sur les graves leçons qu'on peut en tirer. « A qui considère les événements dans leur origine réelle et première, dans leurs degrés, dans leurs progrès, il n'y a peut-être aucun livre de piété, après les divins, et après le grand livre toujours ouvert du spectacle de la nature, qui élève tant à Dieu, qui en nourrisse plus l'admiration continuelle, et qui montre avec plus d'évidence notre néant et nos ténèbres. » Et ailleurs : « Écrire l'histoire de son pays et de son temps, c'est se montrer à soi-même, pied à pied, le néant du monde, de ses craintes, de ses désirs, de ses espérances, de ses disgrâces, de ses fortunes, de ses travaux ; c'est se convaincre du rien de tout par la courte et rapide durée de toutes ces choses et de la vie humaine ; c'est se rappeler un vif souvenir que nul des heureux du monde ne l'a été, et que la félicité, ni même la tranquillité, ne peut se trouver ici-bas ; c'est mettre en évidence

que s'il était possible que cette multitude de gens de qui on fait une nécessaire mention avait pu lire dans l'avenir le succès de leurs peines, de leurs sueurs, de leurs soins, de leurs intrigues, tous, à une douzaine près tout au plus, se seraient arrêtés tout court dès l'entrée de leur vie, et auraient abandonné leurs vues et leurs plus chères prétentions; et que cette douzaine encore, leur mort, qui termine le bonheur qu'ils s'étaient proposé, n'a fait qu'augmenter leurs regrets par le redoublement de leurs attaches. » Quand on lit cette belle page, si grave, si large, si chrétienne, on voit bien que ce contemporain de Voltaire est resté un disciple de Bossuet.

## CHAPITRE IV

### LA LANGUE DE SAINT-SIMON

Saint-Simon, en terminant son ouvrage, manifeste quelques scrupules sur la manière dont il est écrit : « Dirai-je un mot du style, de sa négligence, de répétitions trop prochaines des mêmes mots, quelquefois de synonymes trop multipliés, surtout de l'obscurité qui naît souvent de la longueur des phrases, peut-être de quelques répétitions ? J'ai senti ces défauts ; je n'ai pu les éviter.... De rendre mon style plus correct et plus agréable en le corrigeant, ce serait refondre tout l'ouvrage, et ce travail passerait mes forces. Il courrait le risque d'être ingrat : pour bien corriger ce qu'on a écrit, il faut savoir bien écrire ; on verra aisément ici que je n'ai pas dû m'en piquer. Je n'ai songé qu'à l'exactitude et à la vérité. » Il se contente donc de réclamer pour son style « une bénigne indulgence », et se résigne à passer pour un méchant écrivain à condition qu'on le tiendra pour un historien très véri-

dique. — C'est juste le contraire qui est arrivé : la postérité conteste souvent l'historien, tandis qu'elle accorde à l'écrivain une admiration presque sans réserve.

Et pourtant nous sommes bien forcés de reconnaître que les reproches qu'ils s'adresse sont mérités. Il n'a pas tort, par exemple, de s'accuser de faire souvent des phrases trop longues. Ce défaut, qui est chez lui le plus sensible de tous, lui vient de diverses causes. La première, c'est qu'il retarde dans sa façon d'écrire comme dans sa manière de penser, et que son style a conservé les habitudes du siècle précédent qu'autour de lui on avait perdues. Les langues, comme on sait, ne se forment pas en quelques années; le français, ainsi que le latin, a mis plusieurs siècles avant d'arriver à l'état tout à fait littéraire et classique, et il a suivi à peu près les mêmes étapes que lui. Il y a des qualités qu'il a possédées presque dès le commencement, d'autres qui se sont fait longtemps attendre. Les premiers écrivains qu'il ait produits se distinguent par la vivacité des tours et la vérité des expressions. C'est qu'en effet pour rencontrer des tours piquants, des expressions originales, le génie seul est nécessaire, et il peut y avoir des écrivains de génie au début des littératures. Il semble même qu'alors étant moins gênés par les convenances et la délicatesse, plus libres d'oser, ils trouvent avec moins de peine ces termes expressifs et colorés, qui sont plus rares en d'autres époques où, le goût

étant plus scrupuleux, l'esprit est aussi plus timide. Mais l'art d'agencer les phrases, de trouver les proportions qui leur conviennent, ne s'acquiert pas du premier coup. D'ordinaire les littératures qui débutent ne le possèdent pas, et le français de Rabelais et de Montaigne, si étincelant de mots heureux et de termes trouvés, ne connaît pas encore très bien la conduite régulière et la juste proportion des phrases. Ce sont des qualités que le xvii<sup>e</sup> siècle a le premier découvertes et pratiquées. Encore ne les retrouve-t-on alors que dans la langue écrite et littéraire. Les écrivains de profession et les gens qui se piquent de littérature cherchent à construire des périodes plus simples et qui marchent d'un pas plus aisé; le reste garde les anciennes habitudes. Les correspondances de cette époque, même celles des femmes les plus spirituelles, quand elles n'étaient pas aussi lettrées que Mme de Sévigné, sont pleines de ces phrases interminables, mal coupées, où l'on s'égaré comme dans un labyrinthe, et qu'on aurait grand'peine à mener jusqu'au bout, si la justesse et le bonheur des détails ne rachetaient la lenteur et l'obscurité de l'ensemble. Il fallut un siècle encore pour que la réforme fût complète. La littérature s'imposant de plus en plus à la société et la pénétrant dans toutes ses couches fit prévaloir partout les formes qu'elle avait préférées. A l'exception de quelques retardataires de plus en plus rares, tout le monde accepte alors cette façon d'écrire plus vive, plus courte, plus



incisive, et la période lente et diffuse de l'époque précédente a pour jamais disparu. Saint-Simon est l'un de ces retardataires, peut-être le plus obstiné de tous. Il ne lui déplaisait pas que son style portât l'empreinte d'une époque vers laquelle il se retournait avec regret et dont il avait entendu, dans sa jeunesse, les derniers représentants. Je m'imagine que si on lui avait reproché de parler comme eux, il aurait répondu, non sans quelque orgueil, comme il fait dans une lettre à d'Argenson : « Je suis du vieux temps, et non du nouveau ».

D'autres raisons expliquent encore l'ampleur de ces périodes, où se noie quelquefois sa pensée. C'est avant tout cette abondance d'idées, d'impressions, de sentiments, qui assiègent son esprit lorsqu'il est ému, qui s'y pressent à la fois et qu'il voudrait tous exprimer. Il est amené quelque part à nous dire que le Dauphin « avait pris confiance en Mme de Saint-Simon par l'estime de sa vertu et de sa conduite égale, et amitié par l'agrément et la douceur, surtout la sûreté de sa société ». Mais quand il s'agit de sa femme, ces quelques mots ne lui suffisent pas ; son cœur est plein, il faut qu'il s'épanche : et le voilà qui énumère l'un après l'autre tous les motifs qu'avait eus le Dauphin de lui accorder son estime. En attendant, les traits s'accumulent, la phrase se complique et s'allonge. Voilà comment ses affections, dont il n'est pas toujours le maître, le rendent interminable. Mais, comme il a les haines encore plus exigeantes, on peut être

sûr qu'à propos des gens qu'il déteste, ou des choses qui lui déplaisent, il sera beaucoup plus long. Il fait, par exemple, cette réflexion que, depuis Louis XIV, Paris est devenu le rendez-vous des bâtards de tous les pays du monde. Aussitôt sa mémoire lui rappelle tous ceux qu'il y a connus « et qui y ont fait de riches, de grandes et de rapides fortunes »; bâtards de Charles IX, de Henri IV, de Louis XIV, bâtards du duc d'Orléans et des princes de Condé, bâtards d'Angleterre, de Savoie, de Bavière, de Danemark, de Saxe, « écumes que la France seule s'est trouvée capable de recevoir, et, entre toutes les nations de l'Europe, d'honorer et d'illustrer par-dessus sa première noblesse ». Comme il ne nous fait grâce d'aucun, la liste est si longue que la phrase ne finit plus et qu'on perd haleine en la lisant.

Il est impossible que d'abord on ne soit pas impatienté de ces périodes immenses, où il entasse tant de souvenirs et tant d'idées. Cependant on s'y fait assez vite, et je ne serais pas surpris qu'à la longue on n'y trouvât quelque agrément. Au premier moment elles nous choquent parce qu'elles n'ont ni les proportions ni l'allure auxquelles nous sommes accoutumés; mais ce défaut pourrait bien un peu plus tard nous paraître une qualité. Une fois la langue faite et formée, tout le monde est forcé de la subir; on prend l'habitude de couper les phrases de la même façon, on reproduit fidèlement les mêmes tours. Cette uniformité, à laquelle

il est difficile de se soustraire, aide les faibles, mais elle peut gêner les forts. S'il devient plus rare qu'on écrive très mal, chacun ayant sous les yeux une sorte de modèle sur lequel il peut se régler, il est plus rare aussi d'écrire très bien. Tous les écrivains s'habituent à jeter leur pensée dans un moule semblable. Dès qu'on prend la plume, l'esprit est obsédé d'expressions toutes faites dont on a grand'peine à se délivrer; à moins de faire un vigoureux effort, on en vient presque partout à exprimer comme tout le monde des sentiments qui nous sont propres, ce qui en éteint l'originalité. C'est donc l'accent personnel qui manque le plus aux écrivains des époques trop lettrées. Au contraire, il domine dans le style de Saint-Simon et en fait le charme principal. L'idée chez lui crée l'expression. Sa phrase n'est pas construite selon les règles ordinaires, mais c'est précisément parce qu'elle se moule sur sa pensée qui ne ressemble pas à la pensée des autres; elle en suit tous les détours, elle en fait ressortir toutes les saillies, elle la reproduit comme un vêtement bien fait, et par l'ampleur même de ses proportions, elle rend à merveille le souffle de cette âme puissante.

Dans tous les cas, si les périodes, prises dans leur ensemble, sont quelquefois trainantes, lourdes, encombrées, il n'y a rien de plus vif, de plus léger, de plus charmant que les petites phrases dont elles se composent, quand on les isole. C'est un véritable phénomène que Saint-Simon dans notre littérature;

aucun autre n'a su porter avec autant d'aisance le poids d'un aussi long ouvrage, y soutenir l'intérêt jusqu'à la fin, semer à pleine main et à chaque page les traits brillants, les tours heureux, les images hardies, les expressions colorées, dire les choses et peindre les gens « en deux coups de langue irréparables et ineffaçables ». Jamais on n'a eu plus d'esprit et de toute sorte d'esprit; jamais on n'a su prendre si facilement tous les tons, et passer sans effort de la plaisanterie la plus légère à la plus grave éloquence. Il me serait très aisé d'en donner des preuves, et je n'aurais que l'embarras de choisir entre tant de richesses. Mais il me semble que je n'ai pas besoin d'ajouter d'autres citations à celles que j'ai eu l'occasion de faire. Je lui ai si souvent laissé la parole dans cette longue étude, que sa façon d'écrire doit être parfaitement connue.

Pour exprimer tout ce qu'il pense, pour peindre tout ce qu'il voit, les mots ne manquent jamais à Saint-Simon. Il possède même un vocabulaire si abondant, si varié, qu'on est d'abord tenté de croire qu'il a enrichi la langue d'une quantité de termes nouveaux; mais on s'aperçoit, quand on regarde de plus près, que cette opinion n'est pas tout à fait juste. Il en a bien créé quelques-uns, qu'il tire ordinairement du latin. En ce temps, où l'on usait moins familièrement des langues modernes, le latin était la grande réserve où l'on allait se fournir des mots dont on éprouvait le besoin. Ils entraient sans violence, presque sans bruit, dans une langue plus qu'à

moitié latine, et y trouvaient des aînés, déjà établis et acclimatés, qui leur faisaient un bon accueil. C'est de là que viennent à Saint-Simon *débeller*, *obumbrer*, *postposer*, la *cunctation* de M. de Chevreuse, etc. Il lui arrive aussi quelquefois de tirer sans façon un substantif d'un adjectif et d'un verbe, ou réciproquement de former un verbe avec un substantif, comme on le fait à tout moment dans la conversation. C'est ainsi qu'*enfermer* et *cacher* produisent chez lui l'*enfermerie*, la *cacherie*; il dit la *roguerie* de M. de la Rochefoucauld, *insolenter* quelqu'un, *se capricer*, etc. Quelques-uns de ces mots sont si naturels, si bien formés, qu'on est tout surpris de ne pas les rencontrer ailleurs que chez lui. En parlant des Mailly, gens très avisés, qui ne voulaient pas que leur fortune s'amoindrit en se dispersant, il nous dit qu'ils avaient *froqué* un fils et une fille; à la mort du Régent, M. le Duc lui raconta qu'il avait été reçu par le duc de Chartres « avec un air d'*éconduite* qui lui avait fait prendre le parti de s'en aller ». *Éconduite* et *froquer* ne sont pas dans les dictionnaires du temps; mais n'est-il pas vraisemblable qu'on s'en servait dans le monde, et que Saint-Simon ne les a employés que parce qu'il les avait entendus? Lorsqu'il dit : « Jamais on ne vit M. du Maine si *solaire* et si *désinvolté* », nous savons que ces expressions, auxquelles nous ne sommes plus accoutumés, étaient alors d'un usage commun dans les conversations. C'est là que Saint-Simon les a prises, ainsi que la plupart de celles qu'il emploie, et dont on lui attribue

à tort la création. Écrivain par hasard, et avec la prétention de ne pas l'être, il laisse courir sa plume, et se sert de la seule langue qu'il connaisse, celle des salons. C'est une langue hardie, qui se permet tout, et Saint-Simon la parle sans aucun scrupule. Il lui emprunte courageusement des termes très vulgaires, par exemple, *pouiller* quelqu'un, *emballer*, *l'écumer*, *fricasser* sa fortune, *se remplumer*, etc.; mais elle lui en fournit d'autres aussi, qui sont plus relevés et expriment la pensée avec une vérité et une force surprenantes. Dans ce siècle, où la vie mondaine avait tant d'importance, les conversations des gens d'esprit ont singulièrement enrichi le français. De là nous vient cette foule de locutions vives, piquantes, colorées, que les curieux sont si heureux de retrouver dans les premières éditions du dictionnaire de l'Académie. A chaque revision nouvelle, l'Académie est forcée d'en exclure un grand nombre, qui sont devenues trop inusitées pour y rester. Elle le fait avec un grand regret, car elle sent bien que c'est une perte qui n'est pas réparée. Les gens sur lesquels on se réglait autrefois pour établir le bon usage des mots et qui faisaient la langue n'étaient pas très nombreux. Quand Mme de Sévigné disait : « toute la France », elle voulait parler d'un millier de personnes; c'était un monde restreint et lettré, où l'on parlait bien, sans pruderie, mais sans bassesse; les mots et les tours qui naissaient là, dans l'ardeur des entretiens, passaient comme de plain-pied dans la langue écrite qu'ils renouvelaient sans

cesse, et, après un peu d'attente, pour les éprouver, prenaient place dans le dictionnaire. Les choses sont bien changées aujourd'hui. « Toute la France » est devenue beaucoup plus vaste et surtout bien plus mêlée. Les salons n'existent plus ou n'ont aucune importance; l'autorité est passée à la foule; c'est elle qui est en possession de créer les expressions nouvelles. Elle en fait tous les jours de fort pittoresques, mais qui par malheur sont ordinairement très grossières. Il est difficile de les admettre dans le dictionnaire des gens qui se respectent, et l'on est obligé de faire pour elles des dictionnaires spéciaux, où les curieux les vont chercher. Quand l'édition de M. de Boislisle sera terminée, et que, selon l'usage adopté pour les *Grands Écrivains de la France*, on l'aura fait suivre d'un lexique de Saint-Simon, on comprendra mieux le profit que trouvait notre langue à se tenir toujours en contact avec un monde distingué, et comment ces rapports assidus ajoutaient à sa richesse sans en altérer l'esprit. Je prévois le plaisir qu'éprouveront les lettrés, les connaisseurs, les amis du beau langage, à retrouver là ces façons de parler si familières, quelquefois si audacieuses, mais toujours si françaises, si vraies, si vivantes, dont on se servait couramment dans le monde, et qui peuvent nous donner une idée de la conversation des gens d'esprit pendant le xvii<sup>e</sup> siècle.

Ce siècle est assurément l'un des plus intéressants de notre histoire. Il y a des gens qui trouvent qu'on l'a trop vanté et qui lui en préfèrent d'autres, mais

personne ne nie qu'il ne mérite d'être connu à fond, et qu'il en est peu dans l'intimité desquels il nous importe plus de pénétrer. C'est ce qui n'est pas aussi aisé que nous le voudrions : le xvii<sup>e</sup> siècle est déjà bien éloigné de nous ; en deux cents ans, les idées, les habitudes, les croyances, la façon de penser et de vivre, tout a changé. Les gens de cette époque, si rapprochée et si lointaine, ont presque pour nous un air d'antiquité. Heureusement il nous reste, pour nous remettre en communication avec eux, non seulement les livres qu'ils ont écrits, mais les monuments qu'ils ont élevés et où leur souvenir se conserve. Si nous voulons bien comprendre Louis XIV et son temps, allons visiter Versailles. Tout n'y est pas intact sans doute : le parc a été plus d'une fois dévasté, et le château lui-même n'a pas échappé aux restaurations maladroités. On en a dénaturé les deux ailes ; mais les appartements du Roi existent toujours, et quand on les revoit, étincelants de leurs vieilles dorures, avec ce qui reste de leurs boiseries sculptées, de leurs murs de marbre, de leurs panneaux de glaces, il nous semble que tout ce passé se réveille. Par malheur la maison est vide, les habitants ont disparu ; et si les tableaux qu'on a pendus aux murailles nous donnent tant bien que mal une reproduction de leurs traits et une copie de leurs costumes, les hommes eux-mêmes n'y sont plus. C'est Saint-Simon qui peut seul repeupler ce désert. Grâce à lui, tous ces personnages en vastes perruques et en habits brodés descendent de leurs cadres et se



remettent à se promener dans le château. Il les a tous connus, et il s'offre à nous les présenter. J'avoue qu'il ne nous les montre pas toujours comme nous nous les figurions et comme ils auraient voulu paraître. Il a dit de son beau-frère Lauzun qu'« il avait un fond de bassesse et un extérieur de dignité » ; ce mot sanglant s'applique à beaucoup d'autres. Quand nous les apercevons de loin, c'est l'« extérieur de dignité » qui nous frappe ; Saint-Simon se plaît surtout à nous montrer le « fond de bassesse ». Il est trop certain que beaucoup de ces graves personnages que nous admirions de confiance, sur leur belle mine, auront à souffrir de sa perspicacité cruelle. Est-ce à dire que le siècle pris dans son ensemble y perdra ? Je ne le crois pas ; s'il ne nous semble plus aussi parfait que nous nous l'étions imaginé, il deviendra plus vivant, ce qui est le premier de tous les mérites. Nous l'admirerons peut-être un peu moins de cette admiration béate, qui se transmet par tradition, mais nous lui serons plus attachés et nous trouverons à l'étudier l'intérêt qu'on prend aux choses qui respirent. En présence de ces portraits qui ont encore un si grand air, malgré quelques faiblesses, et où les ombres ajoutent au relief, nous ne songerons pas à regretter ces raides et froides figures qu'on n'apercevait qu'embaumées, pour ainsi dire, dans les éloges officiels et à travers l'encens banal des oraisons funèbres. Sans compter que Saint-Simon, comme nous venons de le voir, parle la langue dont ils se servaient eux-mêmes dans leurs conversations,

et que non content de leur donner la vie, il semble aussi leur rendre la parole. L'illusion est donc complète, et avec lui l'époque entière renaît devant nous. -- Que n'avons-nous des écrivains qui nous rendent le même service pour tous les siècles de notre histoire !

FIN

# TABLE DES MATIÈRES

---

## PREMIÈRE PARTIE

### VIE DE SAINT-SIMON

CHAPITRE	I. — La jeunesse de Saint-Simon.....	7
—	II. — Saint-Simon à l'armée.....	19
—	III. — Saint-Simon à la cour.....	31
—	IV. — Les idées politiques de Saint-Simon..	47
—	V. — Saint-Simon aux affaires.....	65
—	VI. — Dernières années de Saint-Simon.....	75

## DEUXIÈME PARTIE

### SAINT-SIMON HISTORIEN

CHAPITRE	I. — Saint-Simon et Dangeau.....	87
—	II. — Les informations de Saint-Simon.....	100
—	III. — Raisons de se méfier de Saint-Simon.	111
—	IV. — Saint-Simon et les grands hommes de son temps.....	129
—	V. — Mme de Maintenon et Louis XIV.....	138

## TROISIÈME PARTIE

## SAINT-SIMON ÉCRIVAIN

CHAPITRE	I. — Caractère particulier de l'écrivain....	159
—	II. — Les portraits et les récits dans Saint-Simon.....	167
—	III. — Petitesse et grandeur.....	177
—	IV. — La langue dans Saint-Simon.....	190

LES  
**GRANDS ÉCRIVAINS FRANÇAIS**

ÉTUDES SUR LA VIE, LES ŒUVRES ET L'INFLUENCE  
DES PRINCIPAUX AUTEURS DE NOTRE LITTÉRATURE

---

Chaque volume est consacré à un écrivain différent  
et se vend séparément.

Prix du volume, avec un portrait en photogravure. **2 fr.**

---

*En vente :*

**VICTOR COUSIN**  
par M. Jules SIMON  
de l'Académie française.

**MADAME DE SÉVIGNÉ**  
par M. Gaston BOISSIER  
de l'Académie française.

**MONTESQUIEU**  
par M. Albert SOREL  
de l'Institut.

**GEORGE SAND**  
par M. E. Caro  
de l'Académie française.

**TURGOT**  
par M. Léon SAY  
Député,  
de l'Académie française.

**A. THIERS**  
par M. P. DE RÉMUSAT  
Sénateur,  
Membre de l'Institut.

**D'ALEMBERT**

par M. Joseph BERTRAND  
de l'Académie française,  
Secrétaire perpétuel de l'Académie  
des sciences.

**VAUVENARGUES**

par M. Maurice PALÉOLOGUE.

**MADAME DE STAËL**

par M. ALBERT SOREL  
de l'Institut.

**THÉOPHILE GAUTIER**

par M. MAXIME DU CAMP  
de l'Académie française.

**BERNARDIN DE St-PIERRE**

par M. ARVÈDE BARINE.

**MAD. DE LA FAYETTE**

par le C<sup>te</sup> D'HAUSSONVILLE  
de l'Académie française.

**MIRABEAU**

par M. ROUSSE  
de l'Académie française.

**RUTEBEUF**

par M. CLÉDAT  
professeur de Faculté.

**STENDHAL**

par M. Édouard ROD.

**ALFRED DE VIGNY**

par M. Maurice PALÉOLOGUE.

**BOILEAU**

par M. G. LANSON.

**CHATEAUBRIAND**

par M. DE LESCURE.

**FÉNELON**

par M. PAUL JANET  
de l'Institut.

**SAINT-SIMON**

par M. GASTON BOISSIER  
de l'Académie française.

---

*Pour paraître prochainement :*

**VICTOR HUGO**

par M. LÉOPOLD MABILLEAU.

**RABELAIS**

par M. RENÉ MILLET.

Etc., etc., etc.









2254

3





Boissier

DC

130

... Saint Simon

.S2'

B6

